

# PROJET LOTBINIÈRE NDAKINA

## ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

DÉPOSÉE AU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES,  
DE LA FAUNE ET DES PARCS

N° DOSSIER 3211-12-266

RAPPORT PRINCIPAL, VOLUME 2 - ANNEXES 1 À 3

JUIN 2025





## LISTE DES ANNEXES – VOLUME 2

---

- Annexe 1. Méthode d'évaluation des impacts
- Annexe 2. Liste préliminaire des autorisations et permis requis
- Annexe 3. Informations présentées dans le cadre des rencontres publiques



ANNEXE 1  
MÉTHODE D'ÉVALUATION DES IMPACTS



## 1 APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

À l'exception de l'évaluation des impacts sur le paysage et des systèmes de communication, qui bénéficient d'une méthode d'évaluation spécifique, l'approche méthodologique utilisée est basée sur une évaluation matricielle des impacts selon les pratiques courantes dans le domaine; elle est conforme aux directives et aux lois canadiennes et provinciales concernant les méthodes d'évaluation. Les documents de référence consultés comprennent notamment les études d'impact sur l'environnement déposées au BAPE dans le cadre du développement de projets éoliens. L'approche comprend les étapes suivantes :

1. La description des composantes des milieux naturel et humain;
2. La détermination des sources d'impacts potentiels provenant des diverses activités du Projet;
3. L'identification des interrelations entre les sources d'impact et les composantes de l'environnement;
4. L'identification des mesures courantes d'atténuation des impacts;
5. L'analyse de l'impact de chacune des composantes de l'environnement pour lesquelles une interrelation significative a été identifiée. L'analyse est réalisée selon la méthode décrite ci-après et tient compte de la Directive émise en juillet 2023 par le MELCCFP pour le Projet et des Lignes directrices relatives aux examens préalables aux termes de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (2012, LC. 2012, chapitre 19, art.52). Cette analyse comprend les éléments suivants :
  - La description des interrelations et l'identification des impacts potentiels;
  - La détermination de la valeur de la composante;
  - La caractérisation de l'impact et l'évaluation de son importance en considérant l'application des mesures d'atténuation courantes;
  - La définition, le cas échéant, de mesures d'atténuation particulières propres à réduire les impacts négatifs, ou de mesures de mise en valeur pour augmenter les impacts positifs;
  - La détermination de l'impact résiduel, après application de ces mesures;
  - La définition de mesures de compensation pour le milieu naturel ou pour les citoyens et les communautés touchés, dans le cas où il y aurait des impacts résiduels significatifs inévitables.
6. La définition d'un programme de surveillance ayant pour but de s'assurer de l'application des mesures d'atténuation ou de compensation proposées dans l'étude d'impact, des conditions fixées dans le décret gouvernemental, des engagements de l'Initiateur prévus aux autorisations ministrielles, ainsi que des exigences relatives aux lois et règlements pertinents;
7. La définition d'un programme de suivi environnemental ayant pour but de vérifier, par l'expérience sur le terrain de l'Initiateur, la justesse de l'évaluation de certains impacts et l'efficacité de certaines mesures d'atténuation ou de compensation prévues à l'étude d'impact et pour lesquelles subsisterait une incertitude.

## 2 ÉTAPES D'ANALYSE

### 2.1 DÉTERMINATION DE LA VALEUR DE LA COMPOSANTE

Dans le processus d'évaluation des impacts, la valeur de la composante affectée par le Projet doit être établie. Cette dernière peut être de nature écosystémique ou sociale, et est évaluée en fonction des critères suivants :

- La valeur intrinsèque de la composante pour l'écosystème : unicité, importance écologique, rareté, pérennité de la composante ou des écosystèmes;

- Les valeurs sociales, culturelles, économiques et esthétiques que la population attribue aux composantes et l'appréciation des impacts par les populations qui les subissent : riverains, villages voisins, population régionale, etc.;
- La reconnaissance formelle de la composante par une loi, une réglementation, une politique ou une décision officielle;
- Le niveau d'utilisation d'une ressource affectée : diminution du potentiel agricole ou forestier, fréquentation des infrastructures récréatives, pratique d'activités de plein air, etc.;
- L'adéquation du Projet avec les orientations et les plans de développement aux échelles locale et régionale.

Ainsi, la valeur de la composante est :

- **Forte** : si la composante présente un intérêt majeur en raison de son rôle écosystémique et que sa conservation et sa protection font l'objet d'un consensus dans la communauté scientifique et la population, ou d'une reconnaissance formelle par une loi, une politique, une réglementation ou une décision officielle.
- **Moyenne** : si la conservation et la protection de la composante suscitent un intérêt marqué ou sont un sujet de préoccupation pour la communauté scientifique ou la population, sans toutefois faire l'objet d'un consensus.
- **Faible** : si la composante est peu valorisée par la population et la communauté scientifique.

## 2.2 CARACTÉRISATION DE L'IMPACT ET ÉVALUATION DE SON IMPORTANCE

Pour chacune des interrelations significatives identifiées, la caractérisation de l'impact est effectuée en fonction de critères d'intensité, d'étendue et de durée.

### Intensité

L'intensité de l'impact réfère au degré de perturbation anticipé sur une composante du milieu à la suite d'une activité du Projet en tenant compte de la capacité de la composante du milieu à revenir à son état initial après la perturbation. On évalue l'intensité de l'impact sur une composante selon les répercussions globales générées par une activité liée au Projet. Selon les définitions, l'intensité peut être jugée forte, moyenne ou faible :

- **Forte** : modification complète ou importante d'une composante affectant de manière irréversible son intégrité, son utilisation et sa qualité;
- **Moyenne** : modification complète ou partielle de la composante qui affecte de manière réversible son intégrité, son utilisation et sa qualité;
- **Faible** : modification peu perceptible de la composante sans changement de son intégrité, de son utilisation et de sa qualité.

Dans la mesure du possible, des paramètres mesurables seront utilisés pour évaluer l'intensité de l'impact (p. ex. surface ou pourcentage de perte d'habitat, niveau sonore en dBA aux récepteurs, etc.). Puisque ces paramètres varient selon la composante étudiée, ils seront détaillés dans les sections appropriées.

### Étendue

L'étendue d'un impact réfère à la portée géographique par rapport à sa source. L'étendue peut être ponctuelle, locale ou régionale :

- **Ponctuelle** : impact limité aux surfaces occupées par la ou les infrastructures concernées du Projet et/ou à proximité de celles-ci;
- **Locale** : impact touchant une aire restreinte à quelques kilomètres autour des infrastructures du Projet (p. ex. la zone de projet);

- **Régionale** : impact sur une aire élargie comprenant toute la zone d'étude associée à la composante concernée (selon les zones décrites à la section 4.1 de l'étude d'impact).

#### Durée

La durée réfère à la période de temps pendant laquelle l'impact se fait sentir sur la composante concernée. Une estimation de la récurrence de l'impact est également intégrée à ce paramètre de façon indirecte. La durée peut être longue, moyenne ou courte :

- **Longue** : impact continu sur la majeure partie de la durée de vie du Projet, ou même ultérieurement dans le cas d'impacts irréversibles;
- **Moyenne** : impact continu prolongé sans toutefois perdurer jusqu'à la fin de la vie du Projet, ou impact intermittent pouvant perdurer jusqu'à la fin de la vie du Projet;
- **Courte** : impact sur une courte période, par exemple, lors des phases de construction ou de démantèlement (jusqu'à 2 ans).

### 2.3 IMPORTANCE DE L'IMPACT

La valeur de la composante et les critères caractérisant l'impact (intensité, étendue et durée) permettent d'évaluer l'importance de l'impact selon la grille présentée au tableau 1. La grille d'évaluation utilisée est équilibrée et proportionnelle puisqu'elle permet d'obtenir un nombre égal d'impacts d'importance forte et faible (N = 31), avec une possibilité de 19 impacts d'importance moyenne. Cette évaluation tient compte de l'application des mesures d'atténuation courantes, sans tenir compte des mesures particulières.

**Tableau 1** Grille d'évaluation de l'importance de l'impact

		Importance de l'impact								
		Intensité								
		Forte			Moyenne			Faible		
Durée	Étendue	Régionale	Locale	Ponctuelle	Régionale	Locale	Ponctuelle	Régionale	Locale	Ponctuelle
Valeur	Forte	<i>Longue</i>	Forte	Forte	Forte	Forte	Forte	Forte	Forte	Moyenne
		<i>Moyenne</i>	Forte	Forte	Forte	Forte	Moyenne	Forte	Moyenne	Faible
		<i>Courte</i>	Forte	Forte	Moyenne	Forte	Moyenne	Faible	Moyenne	Faible
	Moyenne	<i>Longue</i>	Forte	Forte	Forte	Forte	Moyenne	Forte	Moyenne	Faible
		<i>Moyenne</i>	Forte	Forte	Moyenne	Forte	Moyenne	Moyenne	Faible	Faible
		<i>Courte</i>	Forte	Moyenne	Faible	Moyenne	Faible	Faible	Faible	Faible
	Faible	<i>Longue</i>	Forte	Forte	Moyenne	Forte	Moyenne	Faible	Moyenne	Faible
		<i>Moyenne</i>	Forte	Moyenne	Faible	Moyenne	Faible	Faible	Faible	Faible
		<i>Courte</i>	Moyenne	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible

### **3 MESURES D'ATTÉNUATION PARTICULIÈRES**

---

Selon les résultats de l'analyse effectuée, des mesures d'atténuation particulières pourraient être appliquées afin de minimiser davantage l'impact appréhendé.

### **4 IMPACT RÉSIDUEL**

---

La dernière étape de l'analyse consiste à évaluer l'impact résiduel sur la composante étudiée après la mise en place des mesures d'atténuation particulières, s'il y a lieu. Cette évaluation repose sur l'avis d'experts ou sur des données quantitatives permettant d'évaluer l'efficacité des mesures proposées pour éliminer ou réduire l'impact appréhendé. L'impact résiduel est jugé important ou non important.

Un impact de faible importance entraîne systématiquement un impact résiduel non important. Un impact d'importance forte ou moyenne peut entraîner un impact résiduel important ou non important selon sa persistance suite à l'application des mesures d'atténuation ou de compensation particulières mises en place.

ANNEXE 2  
LISTE PRÉLIMINAIRE DES AUTORISATIONS ET PERMIS  
REQUIS



## 1 LISTE PRÉLIMINAIRE DES PERMIS ET AUTORISATIONS

Permis et autorisation <sup>1</sup>	Autorité responsable	Exigence
Permis de recherches archéologiques (inventaires ou fouilles)	Ministère des Cultures et des Communications (MCC)	<i>Loi sur le patrimoine culturel (P-9.002), Règlement sur la recherche archéologique (P-9.002, r.2.1) et Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2)</i>
Autorisation (décision) de la CPTAQ (aliénation pour des droits superficiaires, usage non agricole)	Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)	<i>Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (c. P-41.1).</i>
Décret (autorisation gouvernementale)	Gouvernement du Québec	<i>Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2) et Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (c. Q-2, r.23.1).</i>
Autorisations ministérielles (AM) et déclarations de conformité (DC)	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) - Secteur Environnement	<i>Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (c. Q-2, r.17.1) (REAFIE), Règlement sur les activités dans des milieux humides, hydriques et sensibles (c. Q-2, r. 0.1) (RAMHHS) et Règlement sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques (c. Q-2, r. 9.1) (RCAMHH).</i>
Demandes d'autorisations pour réaliser une activité susceptible de modifier un habitat faunique	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) - Secteur Faune	<i>Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (C-61.1) et Règlement sur les habitats fauniques (C-61.1, r.18).</i>
Permission de voirie et permis d'intervention	Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD)	<i>Loi sur la voirie (v-9)</i>
Demandes d'examens et d'autorisations pour travaux dans l'habitat du poisson	Pêches et Océans Canada (MPO)	<i>Loi sur les pêches et Loi sur les espèces en péril.</i>
Permis spécial de circulation hors norme (pour circuler avec un véhicule de dimension ou de charge hors norme)	Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD)	<i>Code de la sécurité routière (c-24.2) et Règlement sur les normes de charges et de dimensions applicables aux véhicules routiers et aux ensembles de véhicules routiers (c-24.2, r. 31)</i>
Permis et certificats d'autorisation divers	Municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière	<i>Règlements municipaux</i>
Permis et certificats d'autorisation divers	Municipalité de Sainte-Croix	<i>Règlements municipaux</i>
Permis et certificats d'autorisation divers	Municipalité de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun	<i>Règlements municipaux</i>
Permis divers	MRC de Lotbinière	<i>Règlements de la MRC</i>
Demande pour travaux, aménagement ou servitude à proximité d'une ligne de transport d'Hydro-Québec	Hydro-Québec	NA

<sup>1</sup>À noter que des avis ou ententes doivent aussi être obtenus pour le projet via d'autres instances (par exemple : NAV Canada, Hydro-Québec, la Gendarmerie royale du Canada, Service météorologique Canada, le ministère de la Défense nationale, etc.). Toutefois, seuls les permis et les autorisations présentement nécessaires sont listés.



ANNEXE 3  
INFORMATIONS PRÉSENTÉES DANS LE CADRE DES  
RENCONTRES PUBLIQUES



**PROJET  
ÉOLIEN DANS  
LA MRC DE  
LOTBINIÈRE**

**INNERGEX**

Énergie renouvelable.  
Développement durable.

**PORDES OUVERTES**

*Innergex - Baie-des-Sables, Bas-Saint-Laurent*

Innergex énergie renouvelable développe un projet de parc éolien situé dans la MRC de Lotbinière. Pour en savoir plus ou poser des questions, venez nous rencontrer :

**Saint-Édouard-de-Lotbinière**

**19 juin 2023, 16 h à 21 h**

Salle municipale  
2590 route Principale

Pour en savoir plus ou communiquer avec nous,  
visitez le [www.innergex.com/fr/lotbiniere](http://www.innergex.com/fr/lotbiniere) ou écrivez à  
Monica Normand [Monica.Normand@innergex.com](mailto:Monica.Normand@innergex.com) 581-887-7116

Promoteur du projet

**INNERGEX**

Énergie renouvelable.  
Développement durable.



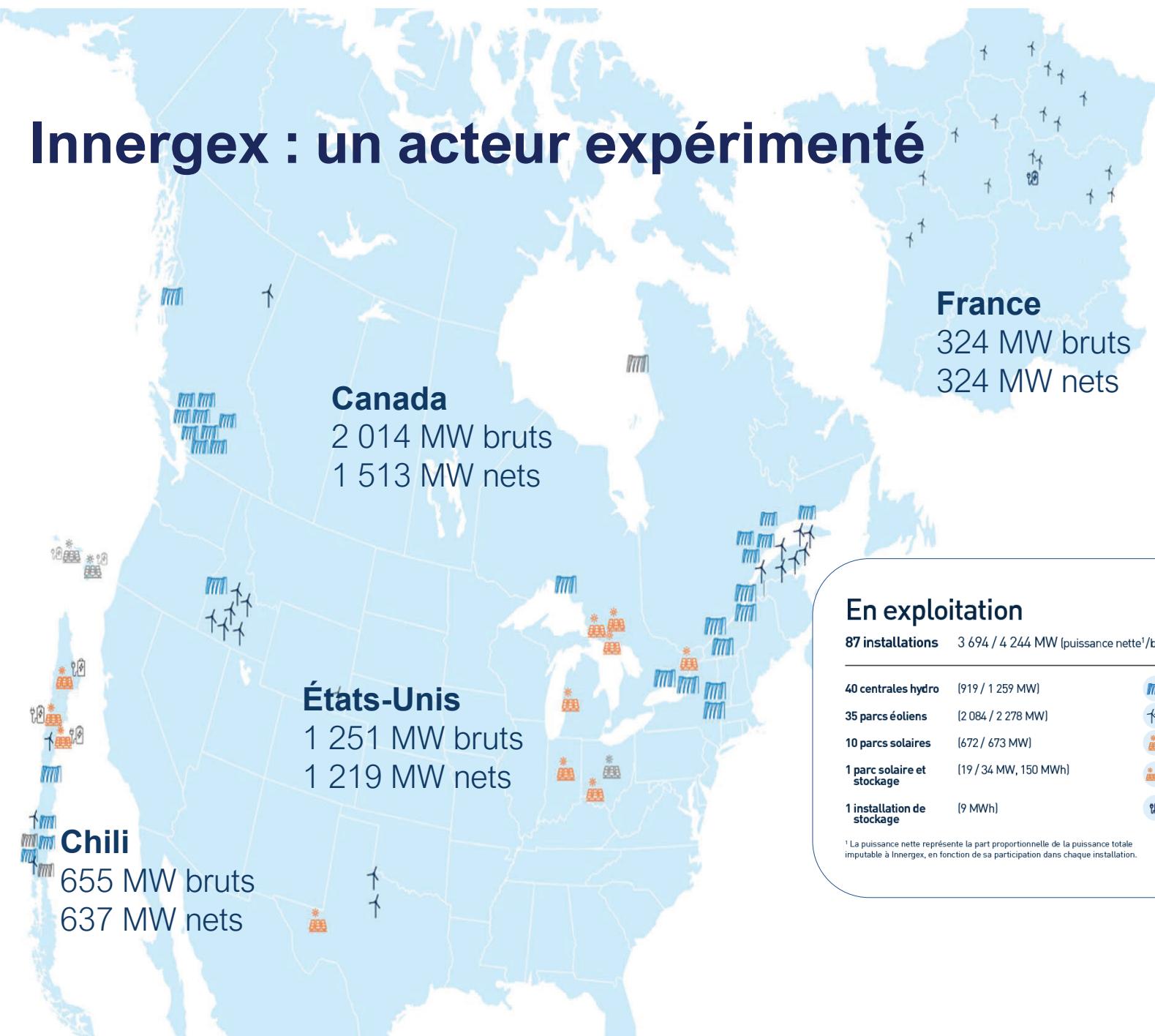
# INNERGEX



- Fondée en 1990, basée à Longueuil
- Plus de 525 employés dans le monde dont 250 au Québec
- Cotée à la Bourse de Toronto (TSX:INE)
- Actionnaire principal : Hydro-Québec à 19,9 %
- Entreprise québécoise de production d'énergie 100 % renouvelable : hydro, éolien, solaire et stockage



# Innergex : un acteur expérimenté



**100%**  
**ÉNERGIE**  
RENOUVELABLE

## En exploitation

87 installations 3 694 / 4 244 MW (puissance nette<sup>1</sup>/brute)

40 centrales hydro [919 / 1 259 MW]

35 parcs éoliens [2 084 / 2 278 MW]

10 parcs solaires [672 / 673 MW]

1 parc solaire et stockage [19 / 34 MW, 150 MWh]

1 installation de stockage [9 MWh]

## En développement

11 projets 696 / 733 MW (nette/brute)

3 projets hydro [89 / 120 MW]

3 projets éoliens [362 / 368 MW]

1 projet solaire [200 / 200 MW]

2 projets solaires et stockage [45 / 45 MW, 180 MWh]

2 projets de stockage [425 MWh]

<sup>1</sup> La puissance nette représente la part proportionnelle de la puissance totale imputable à Innergex, en fonction de sa participation dans chaque installation.

**Plus de 8 701 MW bruts  
en projets potentiels**

# Contexte énergétique

La plus grande croissance de production d'électricité au Québec, depuis la Baie-James, arrive

Au printemps 2023; lancement d'un processus d'appel d'offres de 1 500 MW par Hydro-Québec

Un volume recherché entre 3 000 et 4 000 MW d'énergie éolienne à mettre en service d'ici 2030

## Croissance de la demande québécoise d'électricité sur la période 2022-2032

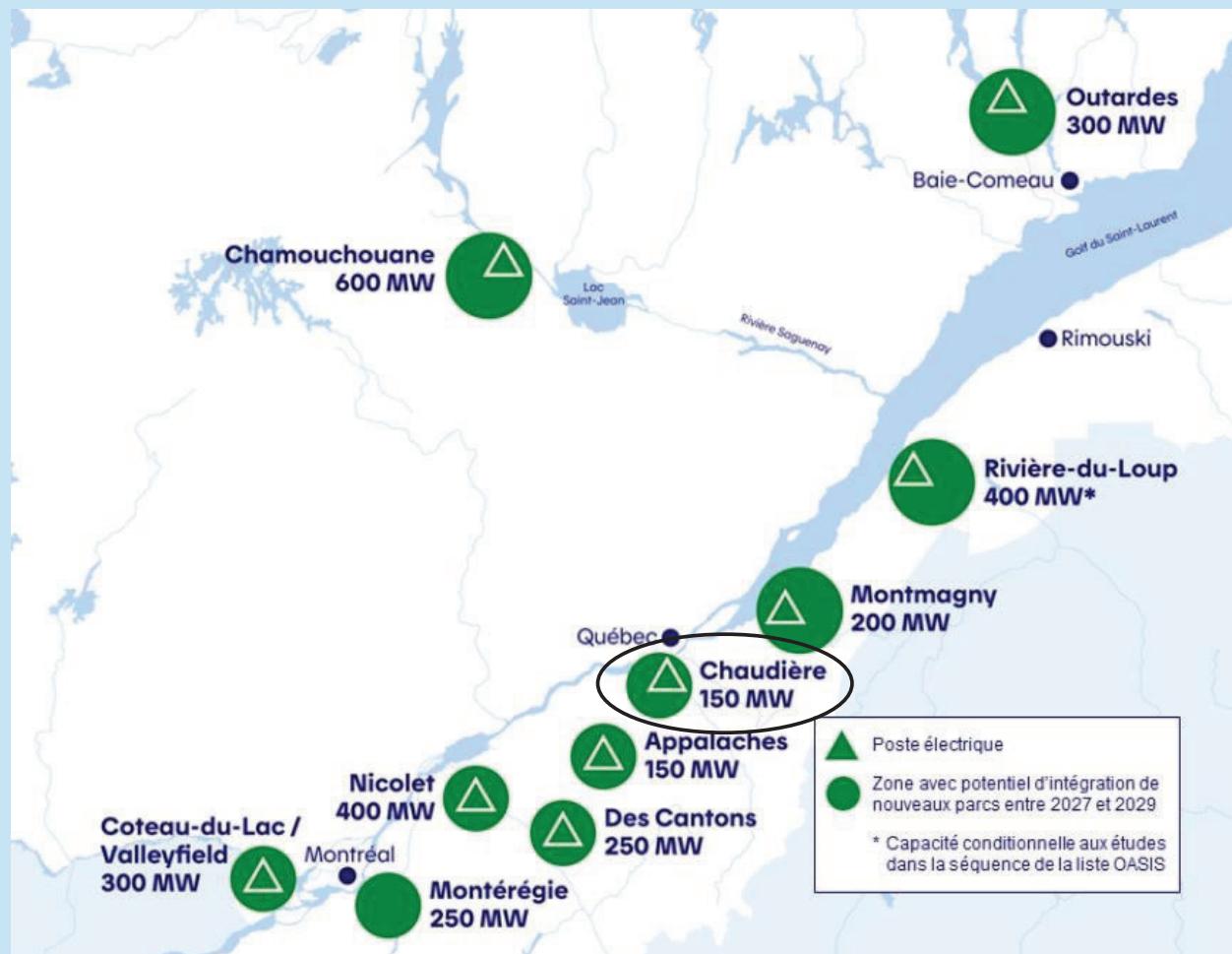


La somme des éléments peut différer du total en raison de l'arrondissement.

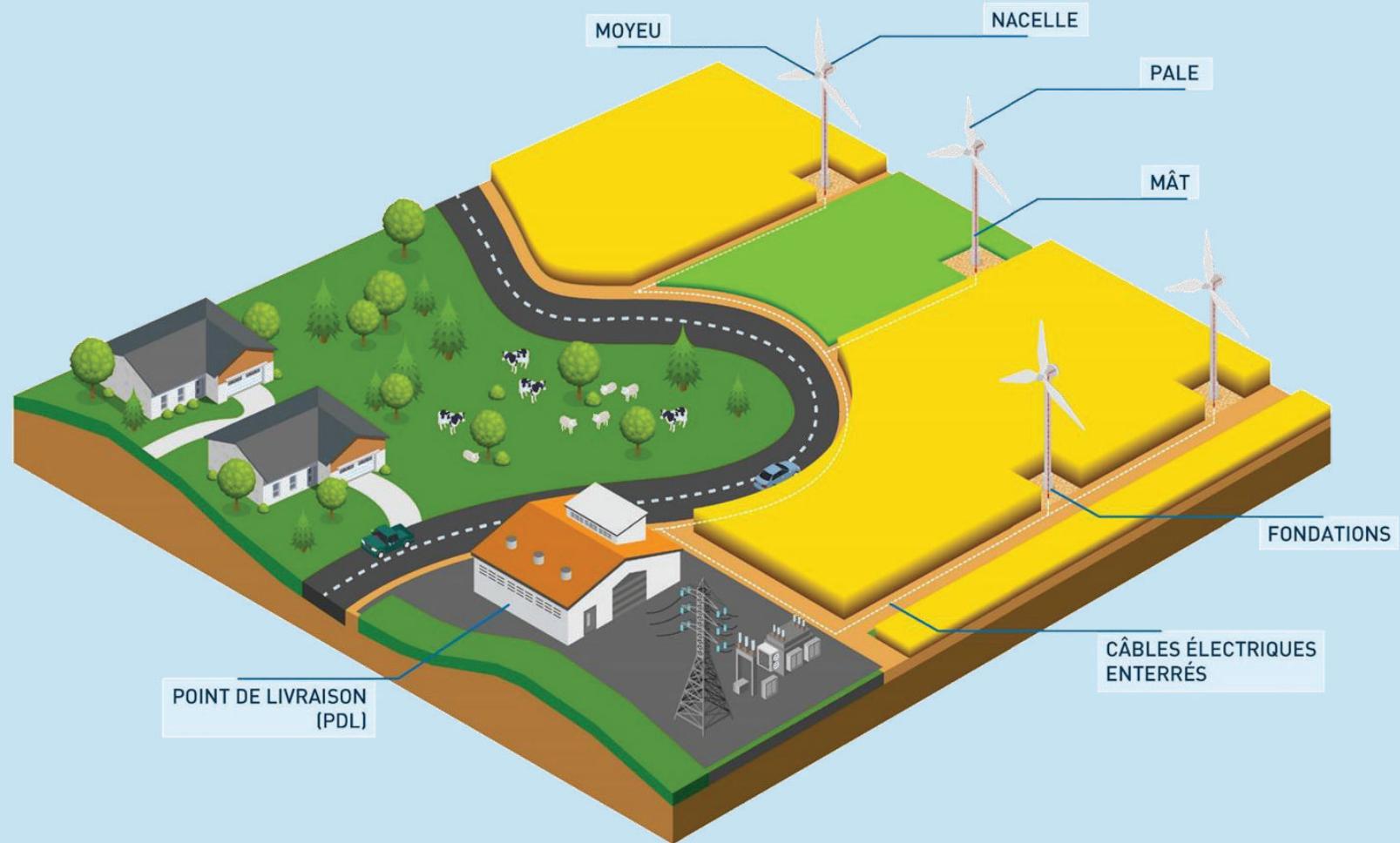
Le raccordement au réseau d'Hydro-Québec sera un défi de taille

# Potentiel d'intégration de parcs éoliens

(Appel d'offres Hydro-Québec 1 500 MW)



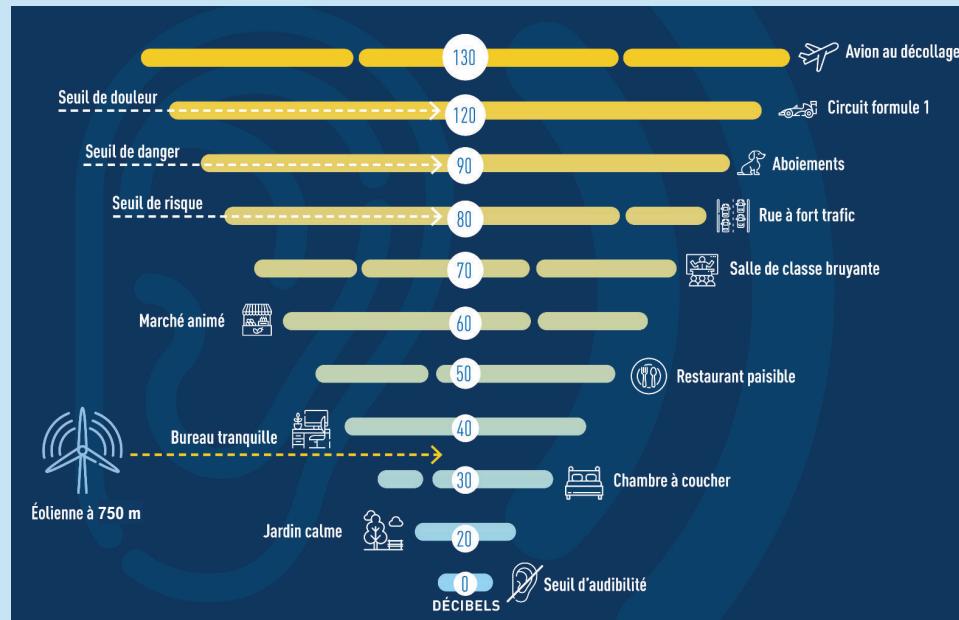
# Les composantes d'un parc éolien



# Les éoliennes et le son

- Localisation des éoliennes doit permettre le respect de la **norme de 40 dB** à l'extérieur des habitations
- Selon l'Institut national de la santé publique du Québec\* (INSPQ)
- « Le niveau de bruit engendré par les éoliennes n'entraîne **pas d'impact direct sur la santé auditive** (fatigue ou perte auditive) des personnes vivant à proximité. »

\*Rapport *Éoliennes et santé publique*, 2013.

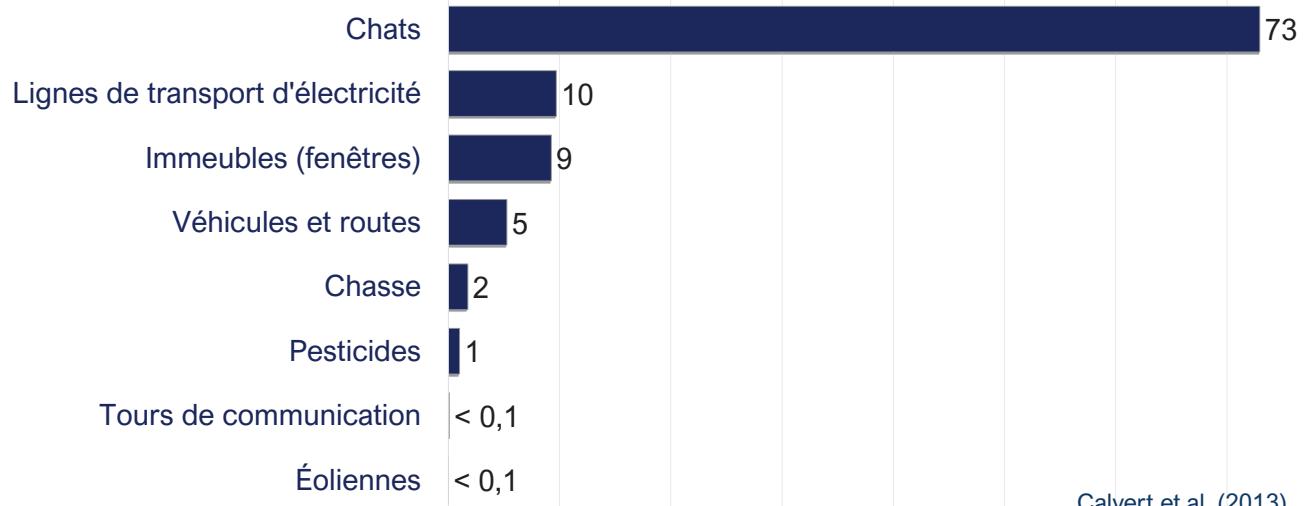


# Les éoliennes et les oiseaux



© Pesca Environnement

Mortalité d'oiseaux d'origine anthropique\* au Canada (en %)



\*Anthropique : dû à l'existence et à la présence d'humains



# Paysage et impact visuel



(Source : Jolicoeur et associés, 2010)

L'implantation n'a pas ou a peu modifié la qualité des paysages autour des résidence (85 %)

(Source : Jolicoeur et associés, 2010)

La majorité de la population (90 %) a une opinion favorable des éoliennes, notamment vs centrales électriques, fossiles, nucléaires, raffineries de pétrole, etc.

(Source : CanREA)

La majorité des résidents considèrent les éoliennes comme un concept écologique, d'énergie propre et renouvelable, les associent à la beauté et à l'élégance et les perçoivent comme une industrie qui engendre des retombées économiques pour la région

(Source : Jolicoeur et associés, 2010)

# L'emprise au sol d'une éolienne

## Minimisation de l'impact et optimisation des activités agricoles

- Période de construction : 1 ha utilisé/éolienne
- Période d'exploitation : maximum 0,05 ha/éolienne
- 95 % de la superficie autour de l'éolienne remise en culture
- Chemins d'accès : optimisation des chemins existants
- Positionnement des infrastructures de concert avec le propriétaire et la CPTAQ



Parc éolien Innergex  
Baie-des-Sables, Bas-Saint-Laurent



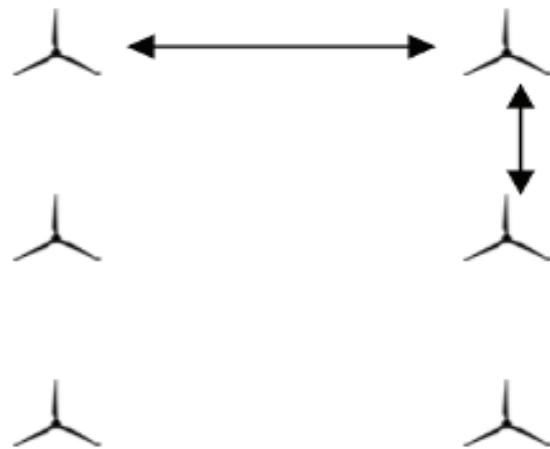
# Espacement des éoliennes entre elles



Direction du vent dominant



1 200 m



500 m



# Les principales étapes de construction

- Préparation des chemins d'accès
- Fondations des éoliennes
- Réseau électrique enfoui dans l'emprise des chemins
- Construction / raccordement au poste électrique
- Montage des éoliennes
- Remise en état des aires de travail



Fondation de l'éolienne prête à être remblayée



## Installation de la première section de la tour sur la virole



## Installation de la tour



## Installation du réseau collecteur et remblai



## Installation du rotor sur la nacelle





# Retombées économiques de la construction : opportunités locales et régionales



- Travaux d'arpentage
- Déboisement, le cas échéant
- Construction de chemins
- Installation des réseaux électriques et de communication
- Excavation
- Fourniture de béton et d'agrégats
- Fondations
- Montage des éoliennes
- Construction du poste électrique
- Transport des pales, tours, nacelles
- Transport de matériaux
- Services professionnels (notaire, arpenteur, agronome, etc.)



# Innergex présent dans ses milieux : visites de parcs, autres activités



# LE DÉVELOPPEMENT D'UN PARC ÉOLIEN

**INNERGEX**

Énergie renouvelable.  
Développement durable.

**01**

RECHERCHE DE NOUVEAUX PROJETS

3 à 12 mois

Identification des zones d'implantation selon les contraintes techniques, ressource éolienne et la possibilité de raccordement au réseau d'Hydro-Québec



Accords fonciers :  
signature de promesses de bail et de conventions de servitudes de passage avec les propriétaires fonciers

Rencontres avec les parties prenantes locales : présentation du projet notamment aux municipalités, MRC et communautés autochtones

Définition technique et optimisation du projet

**02**

ÉTUDE DU PROJET

12 à 18 mois

- Inventaire faunique, expertises environnementale et paysagère
- Mesure du potentiel éolien sur site
- Évaluation de la capacité de raccordement au réseau d'Hydro-Québec
- Rencontres de suivi avec les autorités locales
- Assemblée publique pour rencontrer les membres des communautés locales
- Négociation d'un partenariat avec les intervenants locaux

**05**

CONSTRUCTION

12 à 24 mois

transport des composantes jusqu'au site et raccordement au réseau d'Hydro-Québec et début de la production d'énergie

Installation des éoliennes



Génie civil : chemins d'accès, fondations, réseau collecteur

**04**

PRÉ-CONSTRUCTION

12 à 24 mois

Obtention de tous les droits fonciers nécessaires à la construction et à l'exploitation du parc

Achat des éoliennes et confirmation des travaux à réaliser au poste électrique par Hydro-Québec pour raccorder le parc éolien



Obtention de tous les permis nécessaires à la construction

Plan de financement établi par Innergex

Formalisation du partenariat avec les instances municipales / la communauté autochtone

**03**

OBTENTION DES AUTORISATIONS ENVIRONNEMENTALES

15 à 18 mois

Signature d'un contrat d'achat d'électricité avec Hydro-Québec

Dépôt du projet dans le cadre d'un appel d'offres d'Hydro-Québec

Bureau d'audiences publiques en environnement le cas échéant

Rencontres de suivi avec les autorités locales

Assemblée publique pour rencontrer les membres des communautés locales

Négociation d'un partenariat avec les intervenants locaux

Commission de protection du territoire agricole du Québec le cas échéant



**06**

EXPLOITATION

30 à 40 ans

Production d'énergie renouvelable

Mise en place d'une garantie financière pour le démantèlement

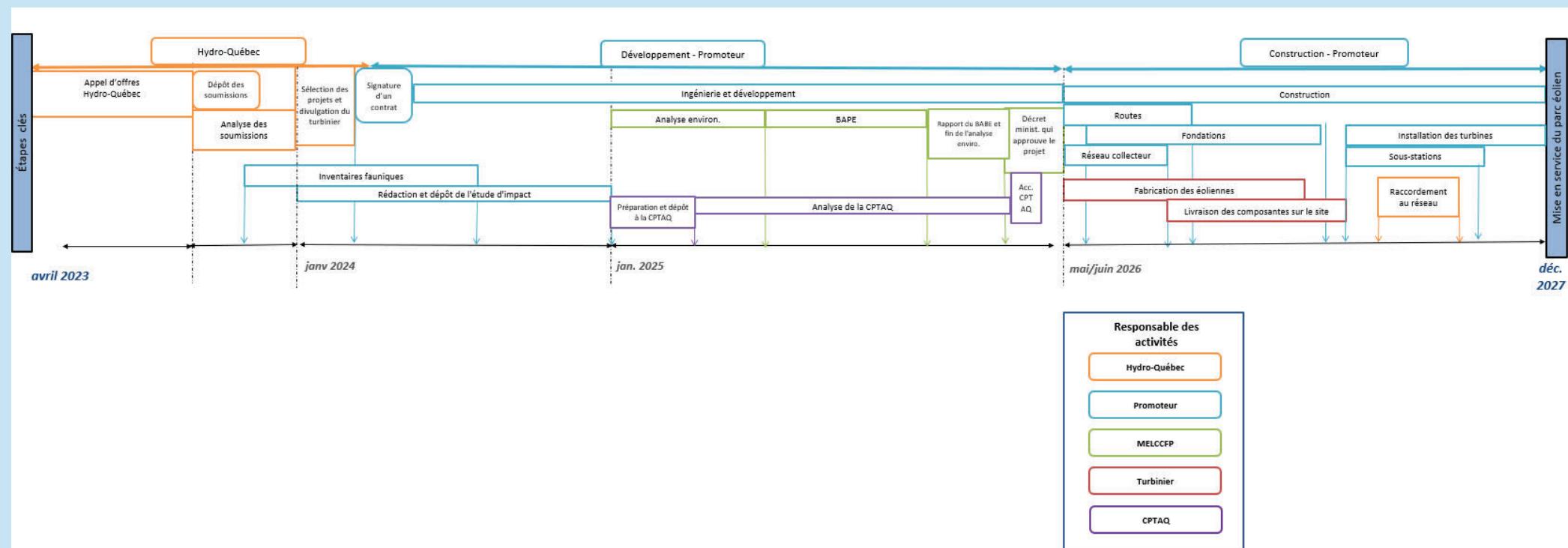
Communication avec les membres de la communauté au besoin



Revenus partagés issus du partenariat avec la communauté (municipalités, MRC et propriétaires ou la communauté autochtone) et versement des contributions annuelles aux municipalités où sont localisées les éoliennes

Inspection et entretien des équipements

# Exemple de calendrier de développement d'un projet éolien type en milieu agricole (<200 MW)

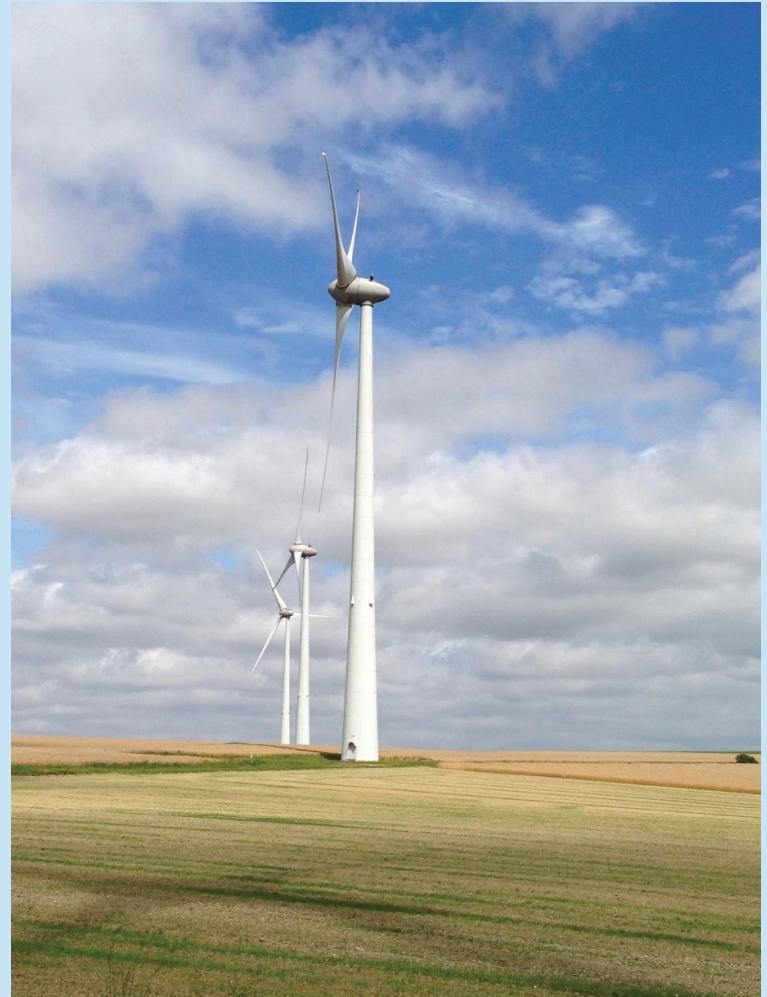


# Le projet

- Situé dans la MRC de Lotbinière
- Entente de partenariat envisagée avec le milieu (MRC et/ou Premières Nations) et Innergex
- Jusqu'à 25 éoliennes en terres privées
- Jusqu'à 125 mégawatts  $\approx$  l'équivalent des besoins en électricité de 25 000 foyers
- Coût total du projet : 275 millions de dollars



Parc éolien Mesgi'g Uguju's'n, partenariat d'Innergex en Gaspésie avec les trois communautés mi'gmaq



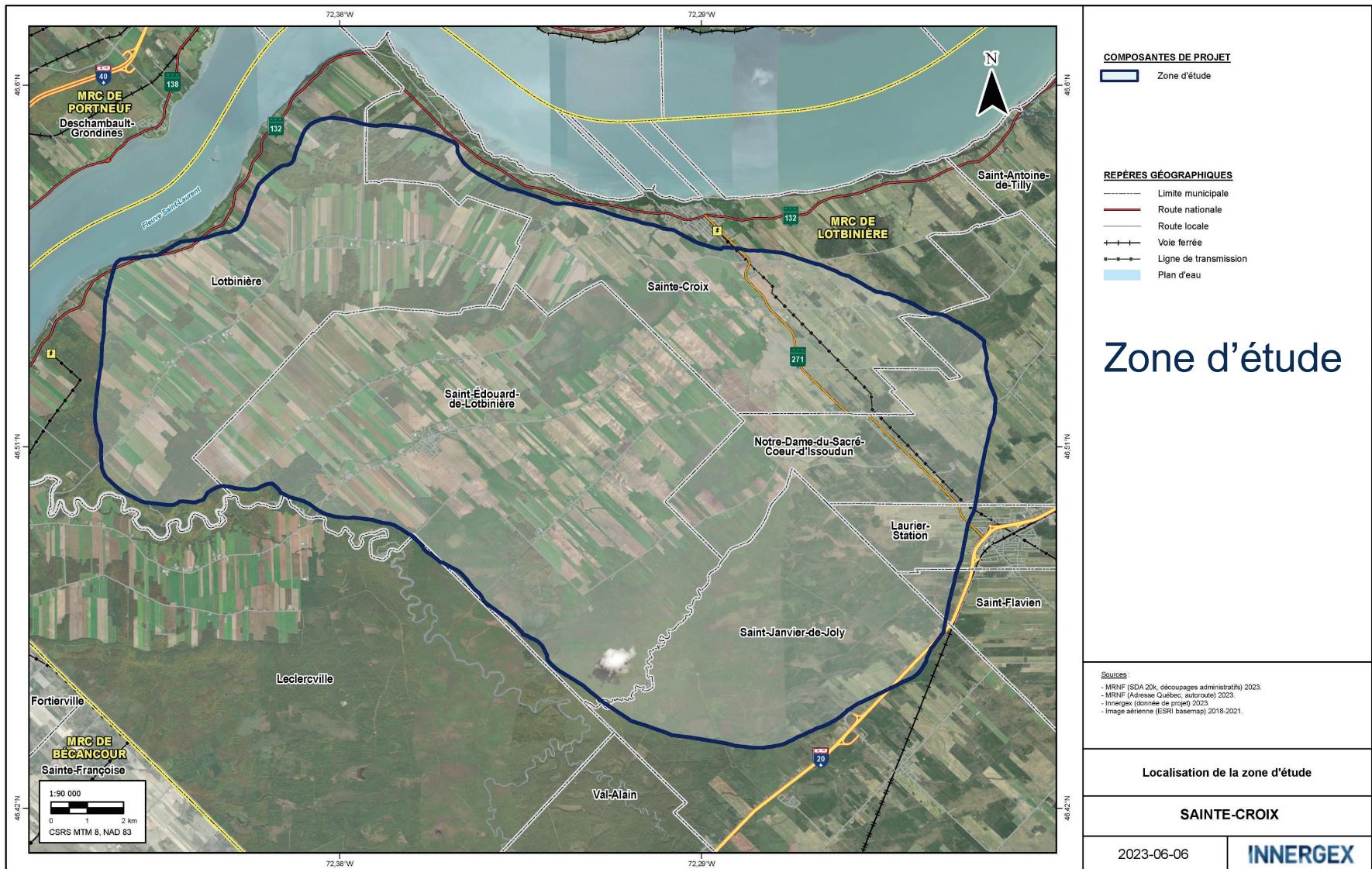
Parc éolien Porcien d'Innergex en France

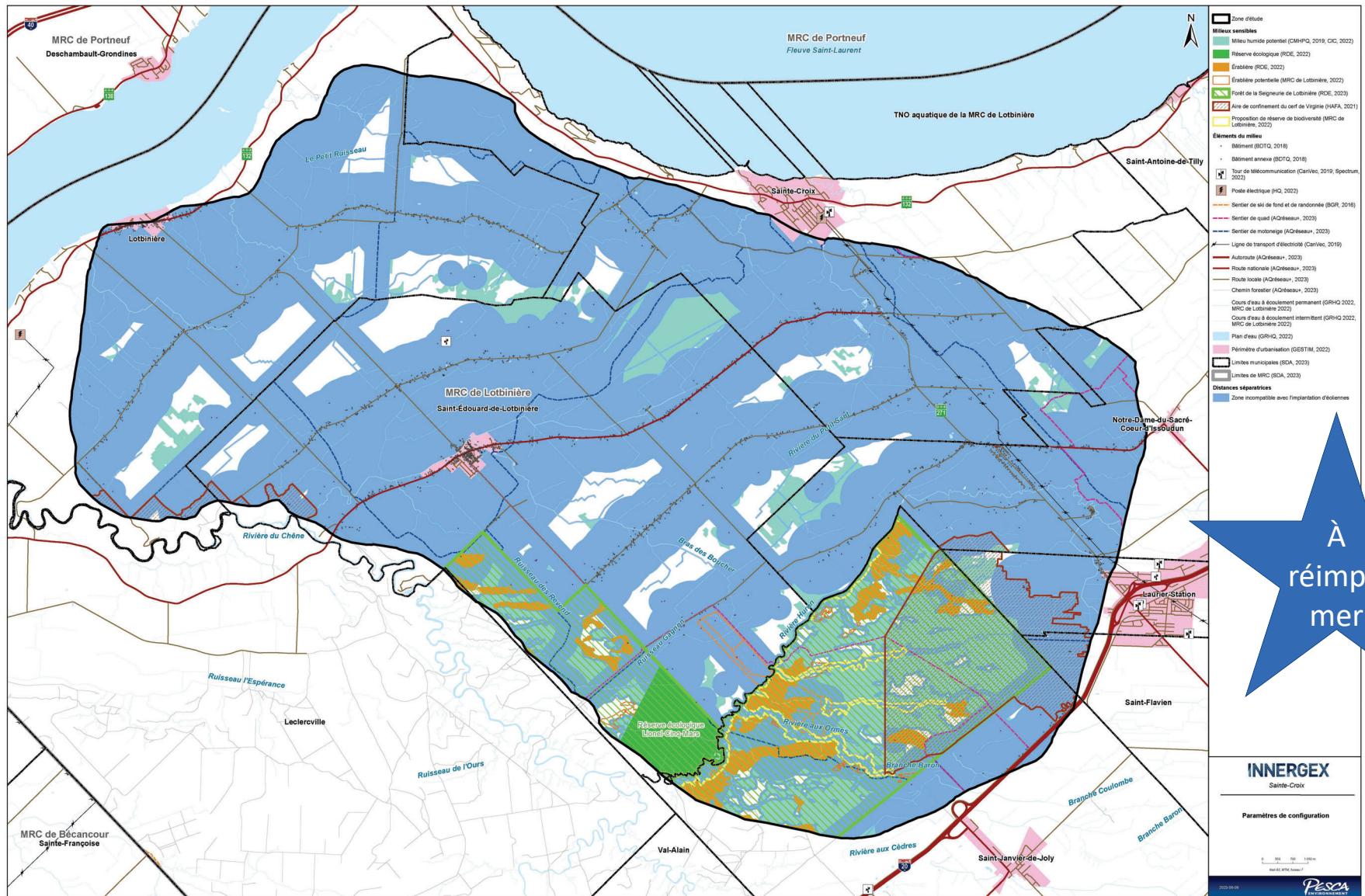


# Distances séparatrices des éoliennes

Élément	Distance séparatrice (m)
Ligne de transmission électrique	210
Route 132	2 000
Autoroute et autre route publique	300
Sentier de ski de fond et de randonnée	300
Sentier de motoneige	300
Cours d'eau permanent	15 à 60
Cours d'eau intermittent	15 à 30
Milieu humide potentiel	0 à 60
Plan d'eau	40 et 60
Habitat faunique	À éviter
Bâtiment (habitation potentielle)	750
Bâtiment annexe	300
Immeuble protégé	1 000
Périmètre urbain	2 000







À réimprimer

# Caractéristiques projetées

Caractéristique	Donnée
Puissance nominale	Jusqu'à 125 MW
Nombre maximum d'éoliennes	~ 25 éoliennes
Hauteur du moyeu	Environ 125 m
Couleur des éoliennes	Blanche ou grise
Chemins existants utilisés (maximum)	À être déterminé
Nouveaux chemins à construire (maximum)	À être déterminé
Réseau collecteur souterrain	À être déterminé
Réseau collecteur aérien (existant)	À être déterminé
Poste de raccordement	34,5 kV – 230 kV
Tenure du territoire	Privée
Principales utilisations du territoire	Agricole



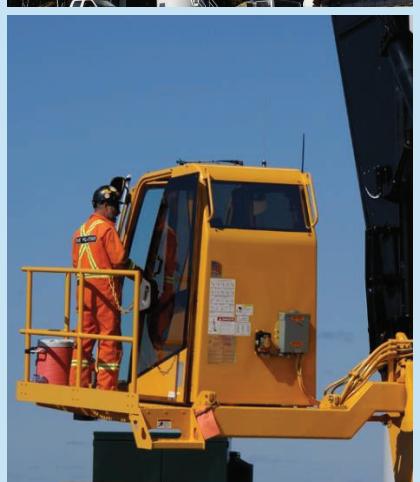
# Retombées économiques

Période de construction :

- Investissement total : 275 millions de dollars
- 200 travailleurs au pic de la construction

Période d'exploitation :

- Le projet versera 6 227 \$/MW installé par année (indexé) aux municipalités locales qui accueillent des éoliennes sur leur territoire
- 5-7 techniciens pour l'entretien régulier (permanents)



# Retombées économiques du projet (125 MW)

	Valeur de la compensation	Total projet de 125 MW annuellement	Total après 30 ans
Partenaires communautaires	% de rendement estimé	3 125 000 \$ *	93 750 000 \$*
Municipalités	6 227 \$ / MW	778 325 \$	23 349 750 \$
Propriétaires			28 500 000 \$
Total		4 853 325 \$	145 599 750 \$



\* Estimation avant la finalisation de l'entente de partenariat



# Calendrier préliminaire des évaluations environnementales

Activités	Période
Inventaires fauniques et floristiques	Août 2023 à Août 2024
Avis de projet	Septembre 2023
Consultation auprès des communautés	En continu
Dépôt de l'étude d'impact	Août 2024
Rapports complémentaires	Novembre 2024
Avis de recevabilité	Mai 2025
Période d'information et consultation du BAPE	Mai à Juin 2025
Audiences publiques (le cas échéant)	Juillet à Novembre 2025
Autorisation de la CPTAQ	Novembre 2025
Décret gouvernemental	Janvier 2026
Autorisations municipales et ministérielles	Mars 2026
Début de la construction	Août 2026
Fin de la construction	Automne 2027
Mise en service	Décembre 2027



**INNERGEX**

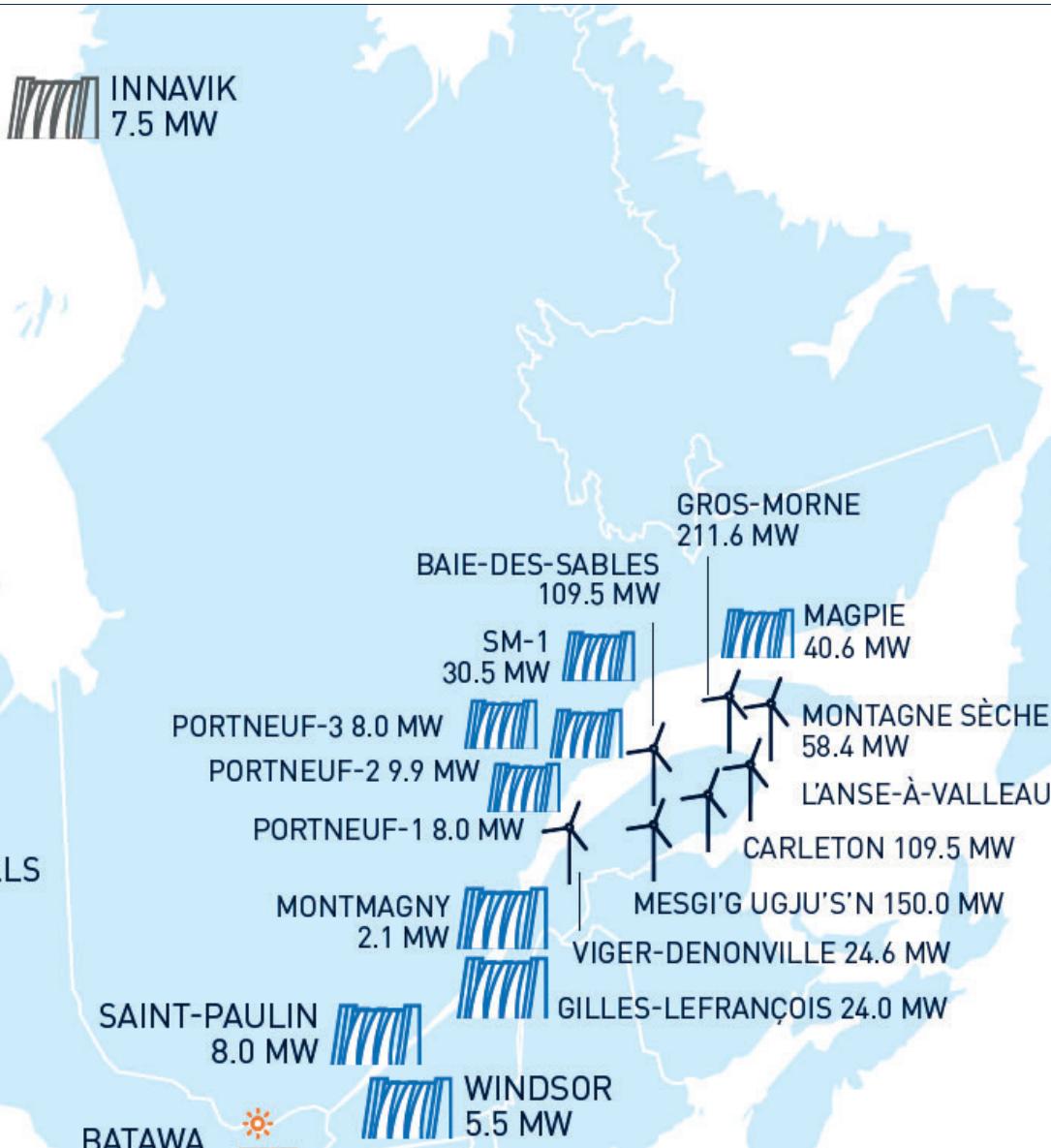
CRÉER UN MONDE  
MEILLEUR GRÂCE À  
L'ÉNERGIE RENOUVELABLE

## Projet Éolien Lotbinière

Propriétaires  
Saint-Edouard-de-Lotbinière

11 juillet 2023





# INNERGEX

- Fondée en 1990, basée à Longueuil
- Actif sur 3 continents
- Entreprise québécoise de production d'énergie 100 % renouvelable
- Cotée à la Bourse de Toronto (TSX:INE)
- Actionnaire principal : HQ à 19,9 %
- Au Québec, nous exploitons des parcs éoliens depuis 2006
- Partenaire communautaire de choix



# Contexte

La plus grande croissance de production d'électricité au Québec, depuis la Baie-James, arrive.

Au printemps 2023;  
lancement d'un processus  
d'appel d'offre par  
Hydro-Québec.

Un volume recherché entre  
3 000 et 4 000 MW  
d'énergie éolienne à mettre  
en service de 2027 à 2029.

## Croissance de la demande québécoise d'électricité sur la période 2022-2032



La somme des éléments peut différer du total en raison de l'arrondissement.

**25  
TWh\*  
(+14 %)**

Le raccordement au réseau d'Hydro-Québec sera un défi de taille.



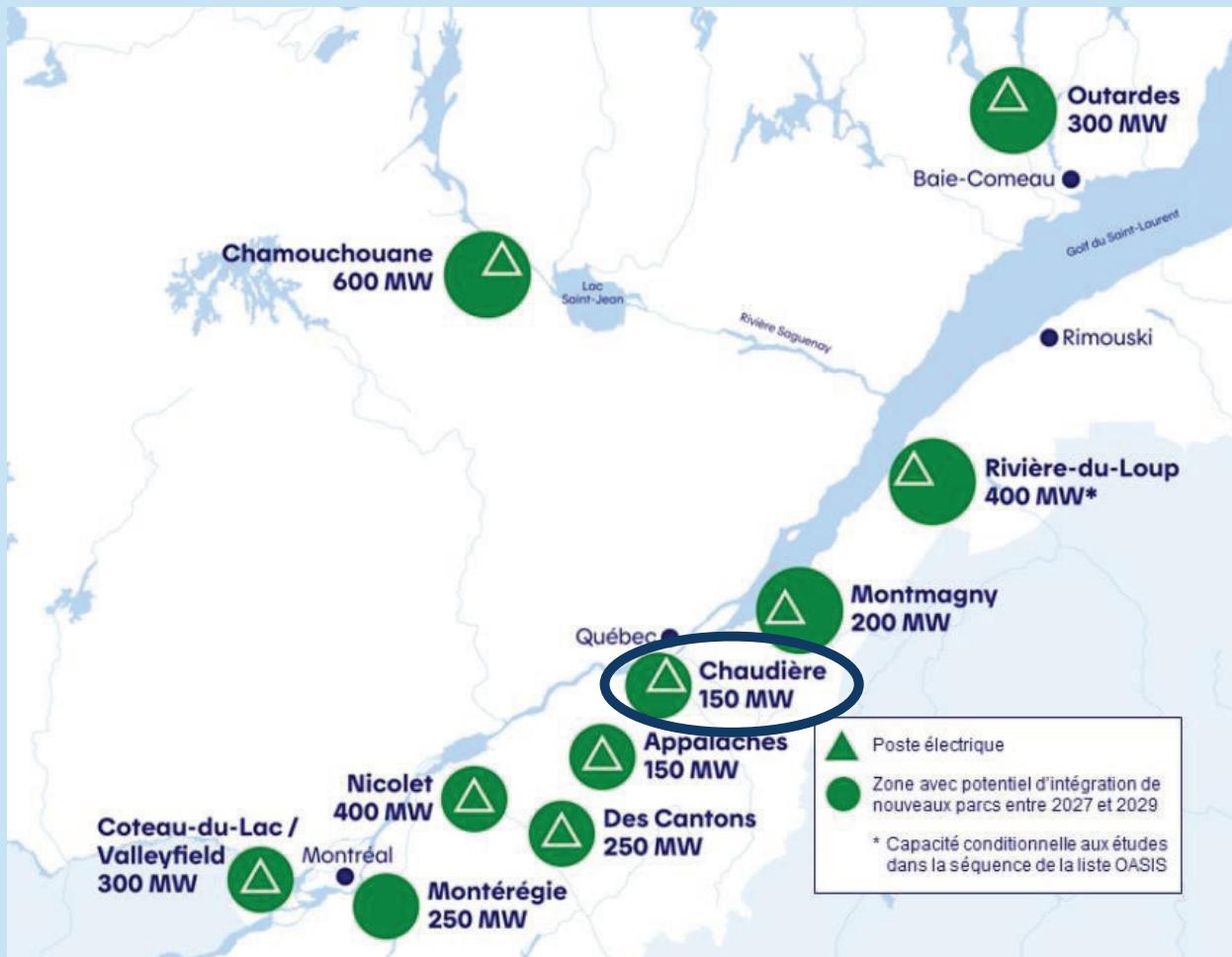
# Appel d'offres de 1500 MW éoliens

Source énergie	Années de mise en service recherchées	Modèle	HQ – concept intégration
Éolienne	1 <sup>er</sup> décembre 2027 1 <sup>er</sup> décembre 2028 1 <sup>er</sup> décembre 2029	Partenariats avec les communautés : <ul style="list-style-type: none"><li>• MRC</li><li>• Premières nations</li></ul>	Zones admissibles d'interconnexion



# Potentiel d'intégration de parcs éoliens

(Appel d'offres Hydro-Québec 1 500 MW)



# Développement du projet



# Séquence développement et milieu



# Le projet

- Situé dans la MRC de Lotbinière
- Entente de partenariat envisagée avec le milieu (MRC et/ou Premières Nations) et Innergex
- Entre 16 et 20 éoliennes en terres privées
- Jusqu'à 100 mégawatts  $\approx$  l'équivalent des besoins en électricité de 20 000 foyers
- Coût total du projet : 275 M\$



Parc éolien Mesgi'g Ugju's'n, partenariat d'Innergex en Gaspésie avec les trois communautés mi'gmaq



Parc éolien Porcien d'Innergex en France



# Implantation et emprise d'une éolienne

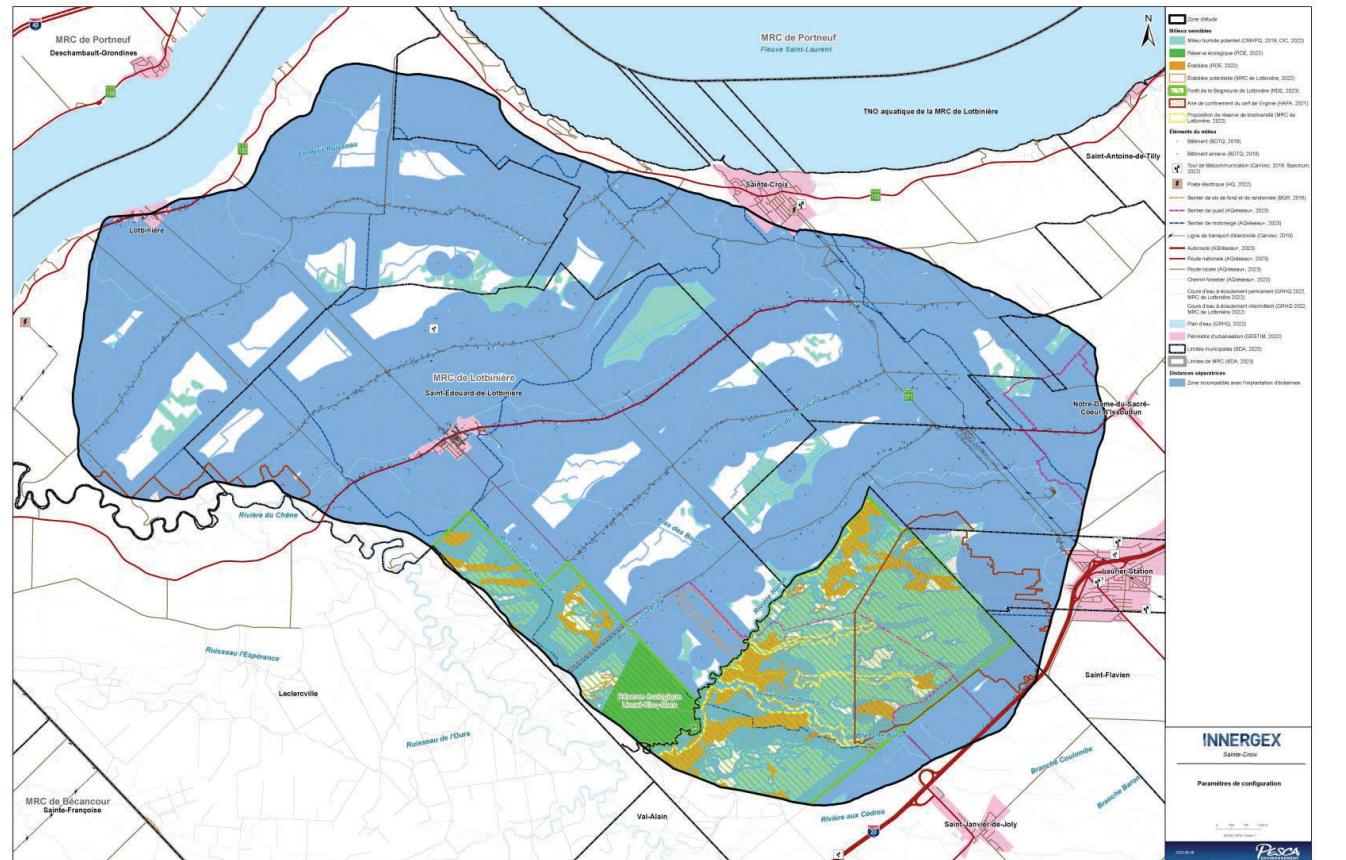


# Distances séparatrices des éoliennes

Élément	Distance séparatrice (m)
Ligne de transmission électrique	210
Route 132	2 000
Autoroute et autres routes publiques	300
Sentier de ski de fond et de randonnée	300
Sentier de motoneige	300
Cours d'eau permanent	15 à 60
Cours d'eau intermittent	15 à 30
Milieu humide potentiel	0 à 60
Plan d'eau	40 et 60
Habitat faunique	À éviter
Bâtiment (habitation potentielle)	750
Bâtiment annexe	300
Immeuble protégé	1 000
Périmètre urbain	2 000



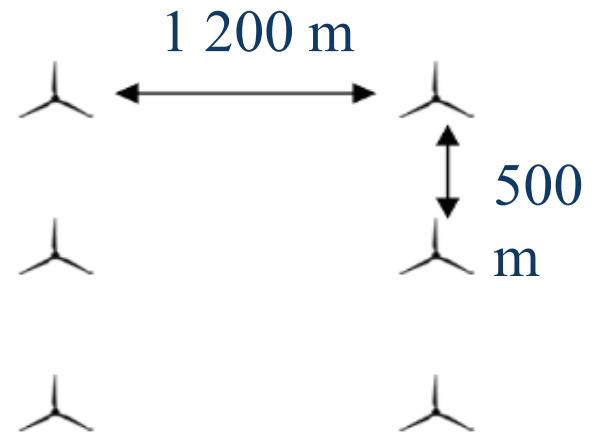
# Secteurs potentiellement intéressants dans la MRC de Lotbinière



# Espacement des éoliennes entre elles



Direction du  
vent  
dominant



# Emprise d'une éolienne en milieu agricole



Base de béton :

- 27 m de diamètre
- 2,5 m de hauteur
- 650 m<sup>3</sup> de béton



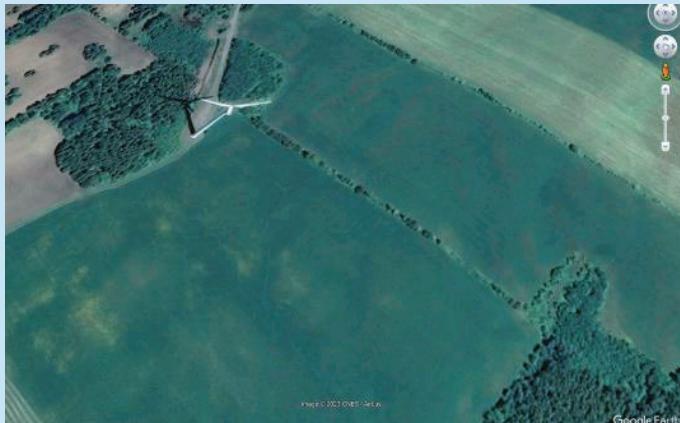
# L'emprise au sol d'une éolienne

## Minimisation de l'impact et optimisation des activités agricoles

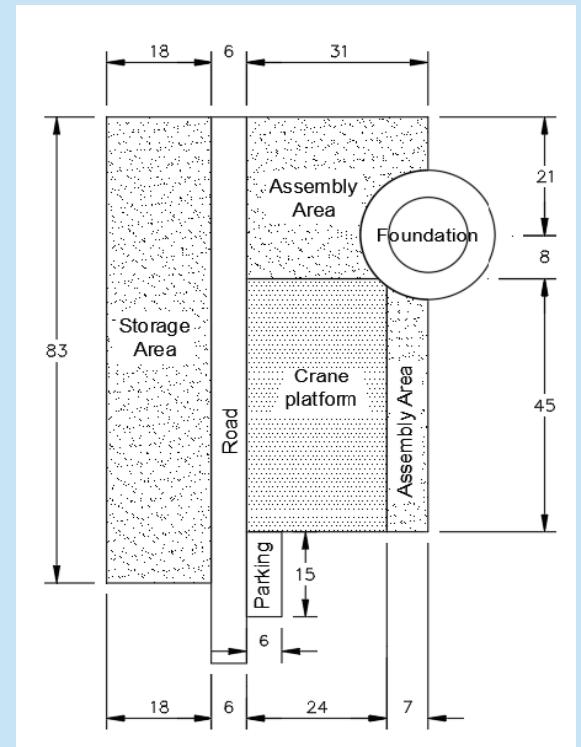
- Période de construction : 1 ha utilisé/éolienne
- Période d'exploitation : maximum 0,5 ha/éolienne
- 95 % de la superficie autour de l'éolienne remise en culture
- Chemins d'accès : optimisation des chemins existants
- Positionnement des infrastructures de concert avec le propriétaire et la CPTAQ



# L'emprise au sol d'une éolienne



Parc éolien Innergex, Baie-des-Sables, Bas-Saint-Laurent







# Les principales étapes de construction

- Préparation des chemins d'accès
- Fondations des éoliennes
- Réseau électrique enfoui dans l'emprise des chemins
- Construction / raccordement au poste électrique
- Montage des éoliennes
- Remise en état des aires de travail



# Mythes fréquents

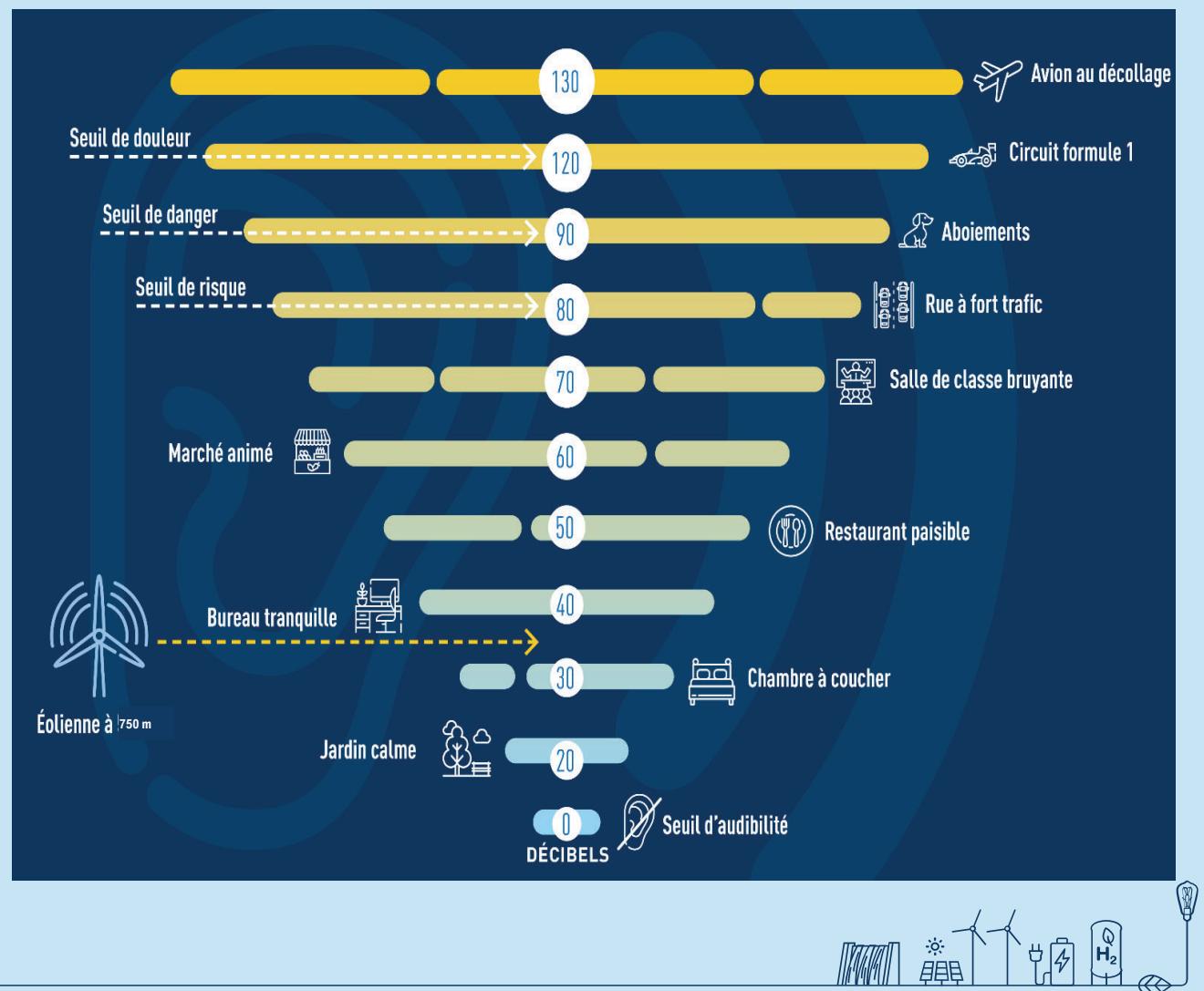


## Les éoliennes et le son

Localisation des éoliennes doit permettre le respect de la norme de 40 dB à l'extérieur des habitations

Selon l'Institut national de la santé publique du Québec\* (INSPQ)

« Le niveau de bruit engendré par les éoliennes n'entraîne pas d'impact direct sur la santé auditive (fatigue ou perte auditive) des personnes vivant à proximité. »



\*Rapport Éoliennes et santé publique, 2013.

# Les éoliennes et les animaux

Pas d'enjeu susceptible d'avoir un impact sur le bétail

- **Tension parasitaire** : les éoliennes sont des appareils perfectionnés dotés de systèmes de contrôle électriques qui assurent la sécurité afin qu'elle ne soit pas un enjeu pour le bétail à proximité
- La plupart des cas de « tension parasite » se produisent quand la méthode de mise à la terre de l'équipement sur le terrain est **inadéquate**
- **Bruit** : limité par la réglementation, pas de bruit, **pas d'infrasons susceptibles de nuire au bétail**



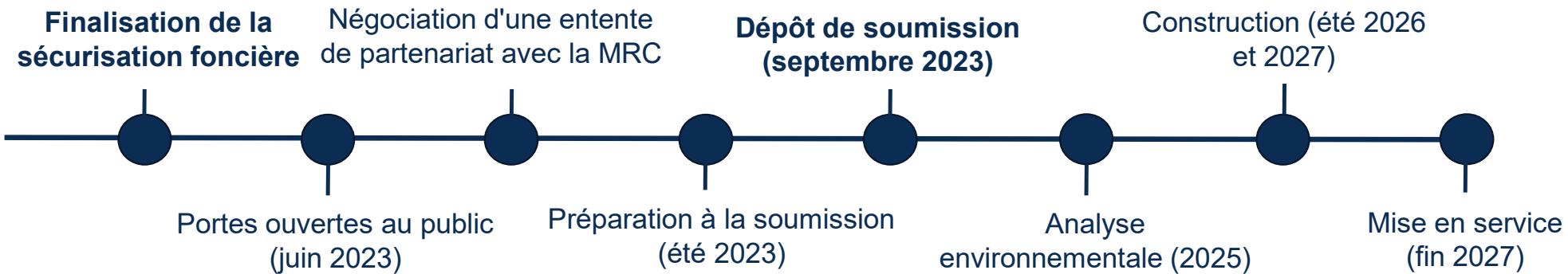
Le parc éolien Aurora d'Innergex, au Chili, en zone agricole



Le parc éolien Griffin Trail d'Innergex, au Texas, en zone agricole



# Prochaines étapes



# Retombées économiques



# Retombées économiques : propriétaires

<b>Propriétaires privés</b>
1 200\$ de boni signature
1 000\$ de signature d'option
Pour la superficie temporaire utilisé: 1 000\$/ha (forfaitaire unique)
Pour la superficie permanente utilisée : 3 000\$/ha (forfaitaire unique)
Valeur marchande pour la perte de boisée
<b>Pour la superficie agricole utilisée : 1,3 fois la valeur</b>
<b>Redevance collective : 1% des revenus bruts</b> <b>(annuel – prorata ha sur total)</b>
<b>6 000\$/MW annuellement</b> <b>(une éolienne est en moyenne 6 MW)*</b>



# Retombées économiques communautaires Projet Lotbinière (125 MW)

	Valeur de la compensation	Total projet de 100 MW annuellement	Total après 30 ans
Partenaires communautaires	% de rendement estimé	2 500 000 \$ *	75 000 000 \$*
Municipalités	6 227 \$ / MW	622 700 \$	18 681 000 \$
Propriétaires :			
• Éolienne	6 000 \$ / MW installé	600 000 \$	18 000 000 \$
• Redevance collective	1 % des revenus bruts du parc	200 000 \$	6 000 000 \$
Total avant indexation		4 853 325 \$	117 681 000 \$

\* Estimation avant la finalisation de l'entente de partenariat



# Merci!

## Vos impressions & questions



Contact

Luc Leblanc

Directeur - Développement

Courriel : [lleblanc@innergex.com](mailto:lleblanc@innergex.com)

Cellulaire : (418) 391-1847



# PARC ÉOLIEN LOTBINIÈRE NDAKINA



## INVITATION SÉANCES D'INFORMATION

Les partenaires sont heureux de convier la population à l'une ou l'autre des deux séances d'informations et d'échanges qui se tiendront à propos du parc éolien Lotbinière Ndakina. Ces séances seront l'occasion de présenter les plus récents développements, notamment une première configuration des éoliennes ainsi que des simulations visuelles, depuis différents points de vue sur le territoire.

Au plaisir de vous y voir!

### SÉLECTIONNEZ LA SÉANCE QUI VOUS CONVIENT!



**9 SEPTEMBRE**

STE-CROIX

Salle Robert-Daigle  
6310, rue Principale



**10 SEPTEMBRE**

SAINTE-ÉDOUARD-DE-LOTBINIÈRE

Salle municipale  
2590, rue Principale

### PROGRAMMATION

**18H00 À 18H30**

Accueil des participants

**18H30 À 19H30**

Présentation

◦ État d'avancement du projet

◦ Configuration préliminaire des emplacements des éoliennes et simulations visuelles

◦ État d'avancement des études environnementales

**19H30 À 20H30**

Période de questions et réponses

**20H30**

Formule Portes ouvertes – visite libre des panneaux



#### POUR NOUS JOINDRE

[info@lotbinierendakina.com](mailto:info@lotbinierendakina.com)

#### AGENT DE LIAISON

Maurice Lemay  
418 655-5989

#### PARTENAIRES



PARC ÉOLIEN

# Lotbinière Ndakina

Kwaiï !

Bienvenue aux séances d'information!

9 septembre 2024 – Sainte-Croix

10 septembre 2024 – Saint-Édouard-de-Lotbinière



aki



Présentation

# AGENDA

- 1 Mot de bienvenue & déroulement**
- 2 Mot Partenaires & Hydro-Québec**
- 3 Le projet en bref**
- 4 Procédure environnementale**
- 5 Contraintes & implantation**
- 6 Période de questions**
- 7 Visite libre & simulations visuelles**



Voici les

# PARTENAIRES



# ***Plan d'action 2035***

## *Vers un Québec décarboné et prospère*

SEPTEMBRE 2024

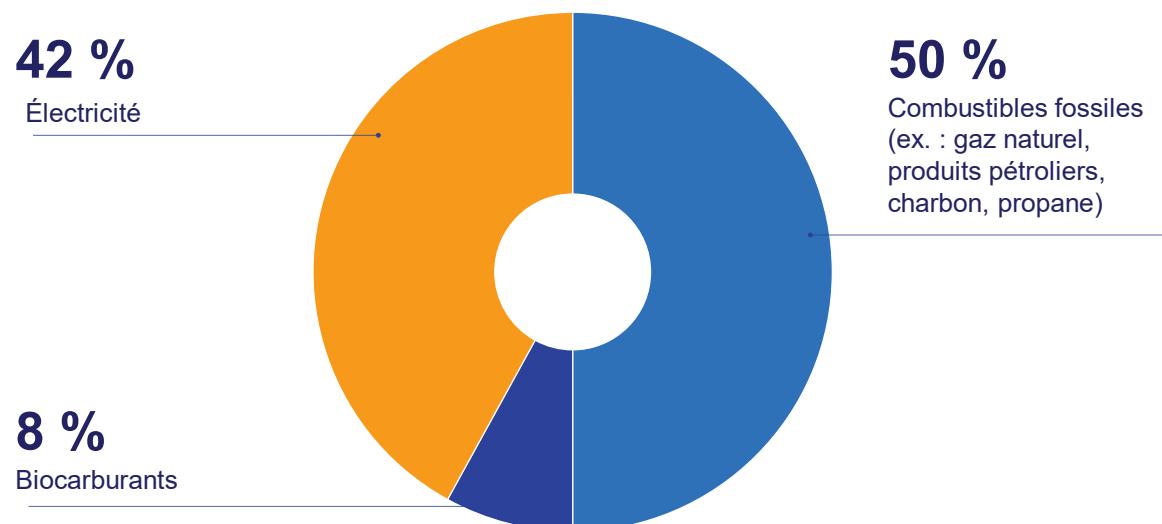


# Le Québec est dans une position enviable

Malgré la part importante qu'occupe l'électricité dans le bouquet énergétique, **près de 50 % de l'énergie consommée provient toujours de sources fossiles émettrices de GES.**

Pour que le Québec atteigne sa cible de **carboneutralité à l'horizon 2050**, les usages comme le transport, le chauffage et les procédés industriels devront être convertis, notamment à de l'électricité propre.

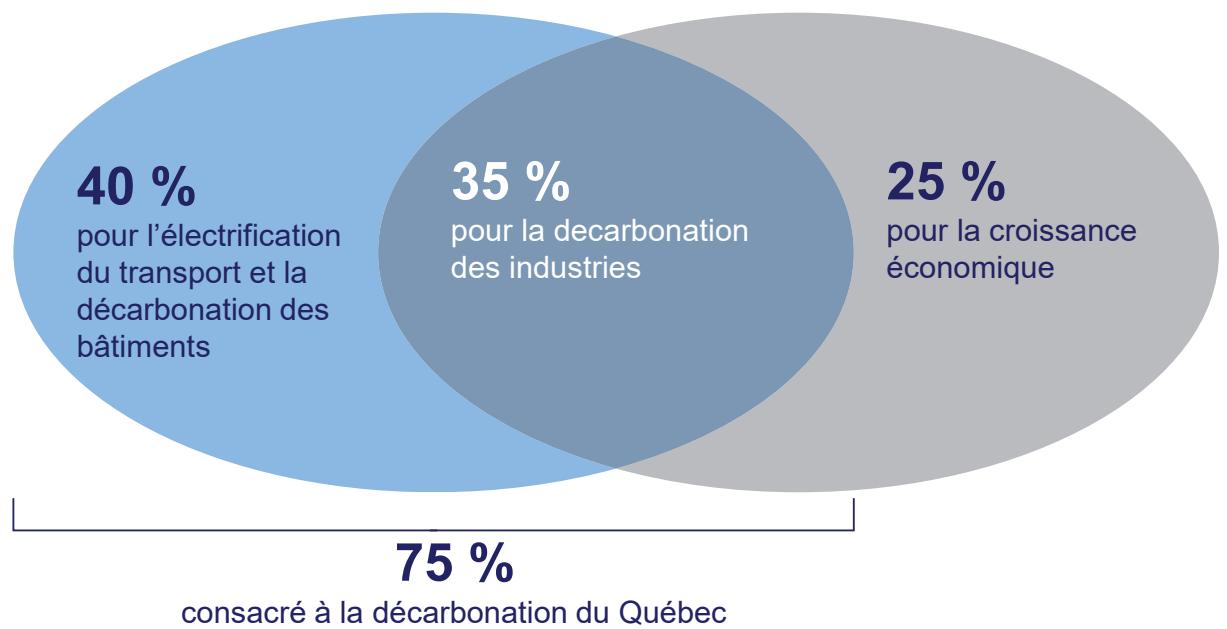
## Consommation totale par forme d'énergie au Québec, 2020



Source : Whitmore, J. et P.-O. Pineau, 2023. *État de l'énergie au Québec*, édition 2023, Chaire de gestion du secteur de l'énergie, HEC Montréal.

# La transition énergétique : une occasion à saisir

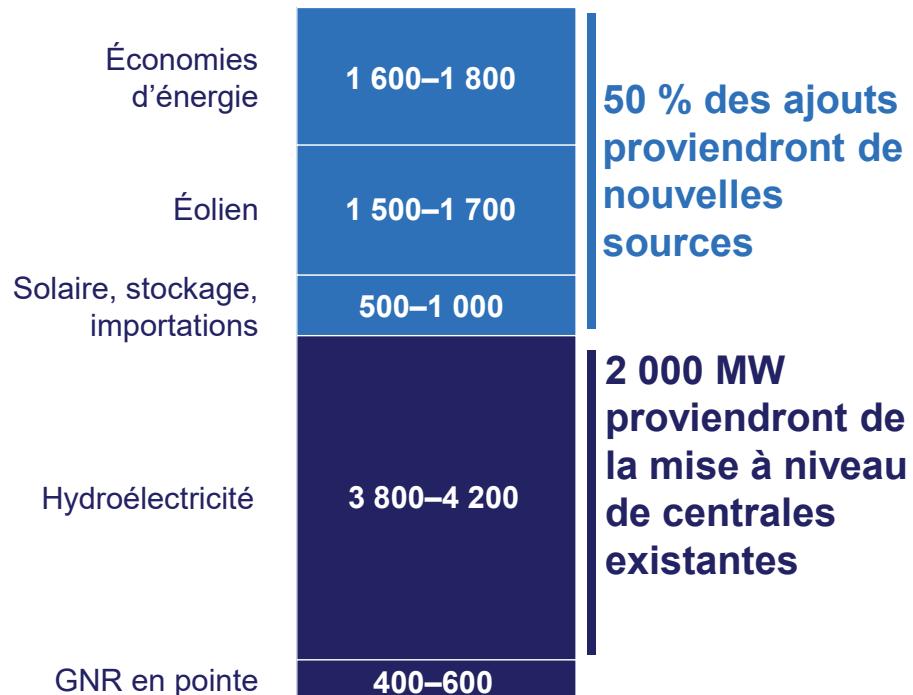
## Répartition de l'utilisation de l'électricité supplémentaire à l'horizon 2035



« Le prochain **grand projet de société** du Québec consiste à **décarboner** les activités tout en créant de la **richesse**. »

## Ajouts de capacité d'ici 2035 (MW)

**+8 000–9 000 MW**



## Aperçu de la capacité additionnelle

**2x**  
la cible en efficacité énergétique

**~15x**  
la superficie de l'île de Montréal en parcs éoliens

**125 000**  
clients et clients équipés de panneaux solaires

**45 %**  
de la capacité actuelle des centrales du Québec rehaussée grâce à de nouvelles turbines

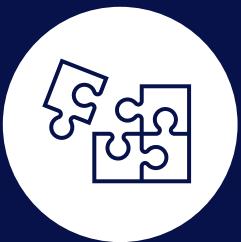
**5 000 km**  
additionnels de lignes de transport

# Pourquoi l'énergie éolienne?

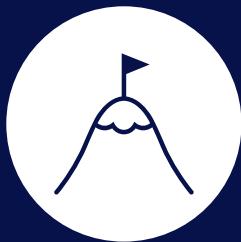
PLAN D'ACTION 2035



Prix de l'énergie  
compétitif



Complémentarité avec  
l'hydroélectricité et  
nos réservoirs

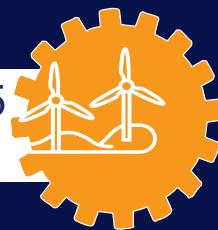


Production plus  
importante en hiver,  
lorsque nous avons  
plus besoin



Filière à déploiement  
rapide (4-5 ans)

Lotbinière Ndakina répondra aux besoins du Plan d'action 2035  
qui vise la mise en service de **10 000 MW d'éolien** d'ici 2035





## Le projet

# EN BREF

**Puissance installée du parc**

100 MW

**Nombre d'éoliennes**

~ 18 éoliennes

**Modèle d'éoliennes**

à être *confirmé*

**Distance minimale des habitations**

~ 750 m

**Début de la construction**

Été/automne

2027

**Mise en service**

1er décembre

2028

**Construction & exploitation du parc**

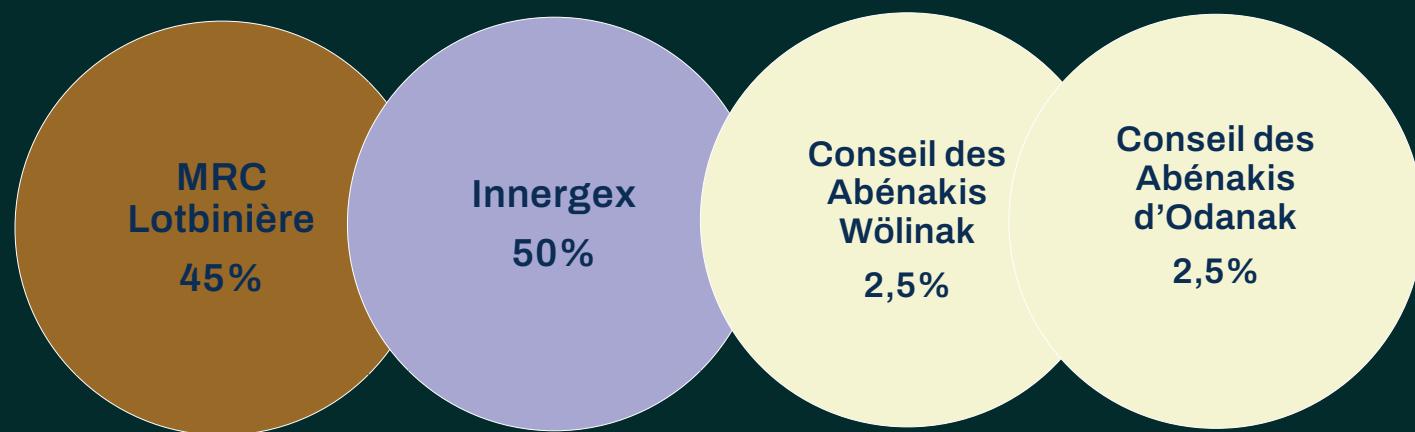
Innergex



Parc éolien Innergex (France)

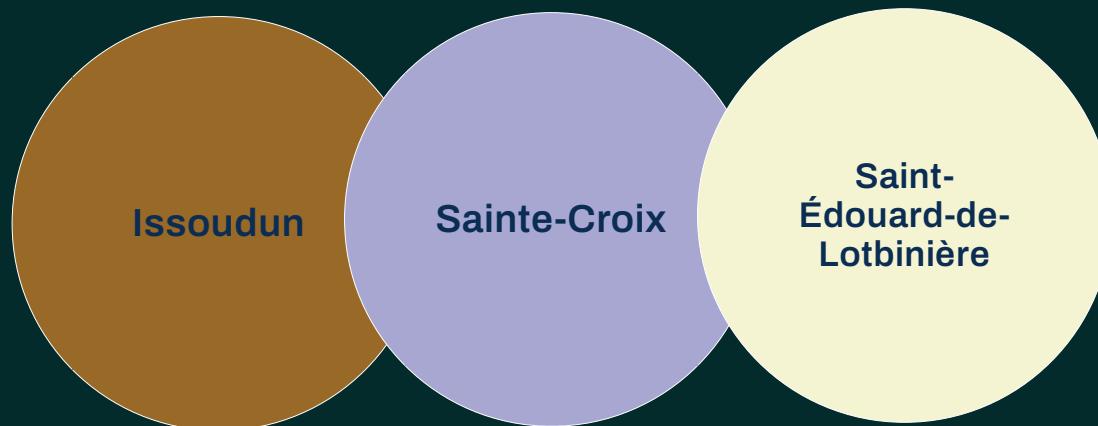
Projet

# PARTENARIAT



Projet

# MUNICIPALITÉS HÔTES



Communauté

# RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

30 ans  
indexé

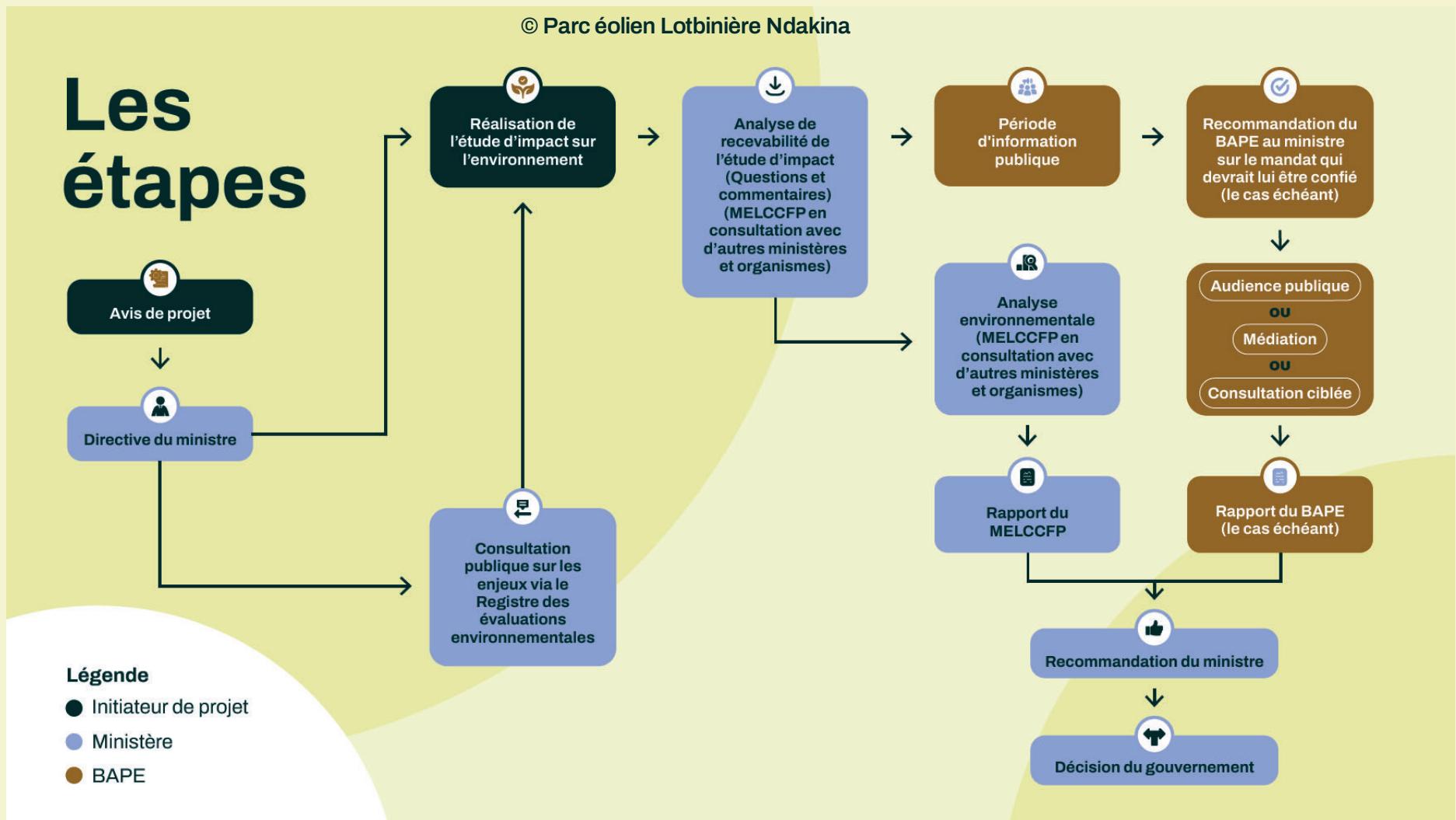
TYPES / PARTIES PRENANTES	MONTANT/an
Partenaires projet (MRC & Abénakis )	2 M\$ (net)
3 municipalités hôtes infrastructures	622 700 \$
Propriétaires hôtes infrastructures	900 000\$
Emplois & fournisseurs /commerces (construction)	

Firme Activa Environnement

# PROCÉDURE ENVIRONNEMENTALE

## Procédure

# ENVIRONNEMENTALE (PÉEIE)



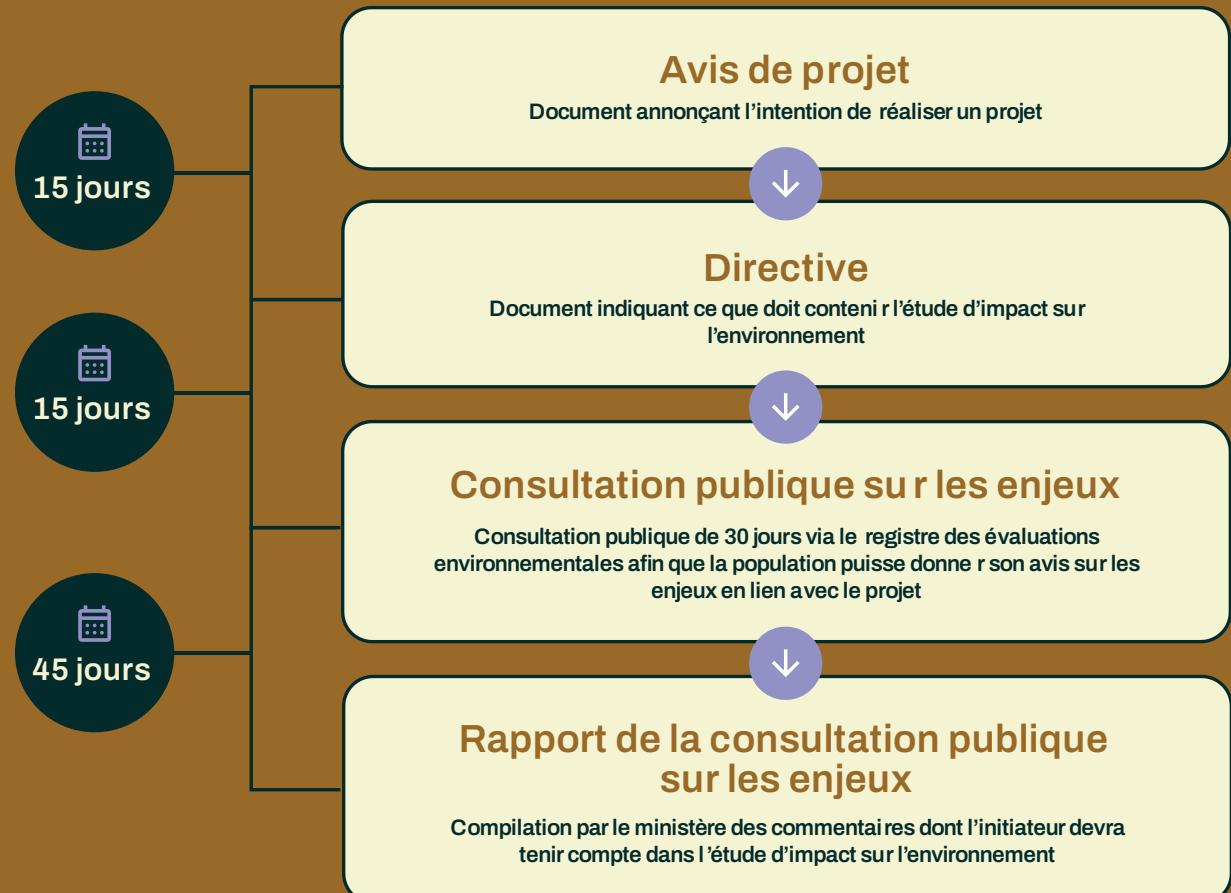
Avis de

# PROJET



Qu'est-ce  
que l'avis  
de projet

© Parc éolien Lotbinière Ndakina



# ÉTUDE D'IMPACT



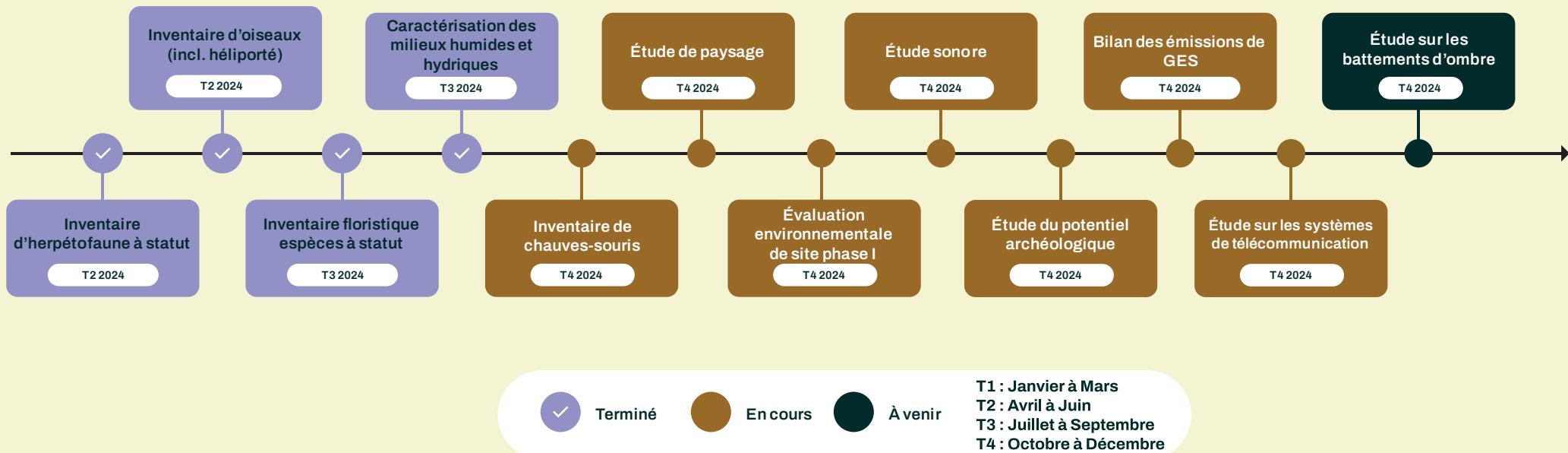
Qu'est-ce que c'est?

- **Études et inventaires portant sur le milieu naturel et le milieu humain**

- Oiseau
- Chauve-souris
- Milieux humides et hydrique
- Faune & flore
- Étude sonore
- Évaluation environnementale de site phase I
- Simulations visuelles
- Paysage
- Télécommunication
- Potentiel archéologique

Échéancier des

# ÉTUDES SECTORIELLES POUR L'ÉTUDE D'IMPACT



Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

# BAPE



Son rôle?

- **Informier la population et se prononcer sur l'acceptabilité sociale du projet**

Moyens

① Période publique d'information

② Si demande d'audiences publiques

↓  
Mandat donné (médiation, consultation ciblée ou audience publique) selon demandes et préoccupations relatives à l'étude d'impact

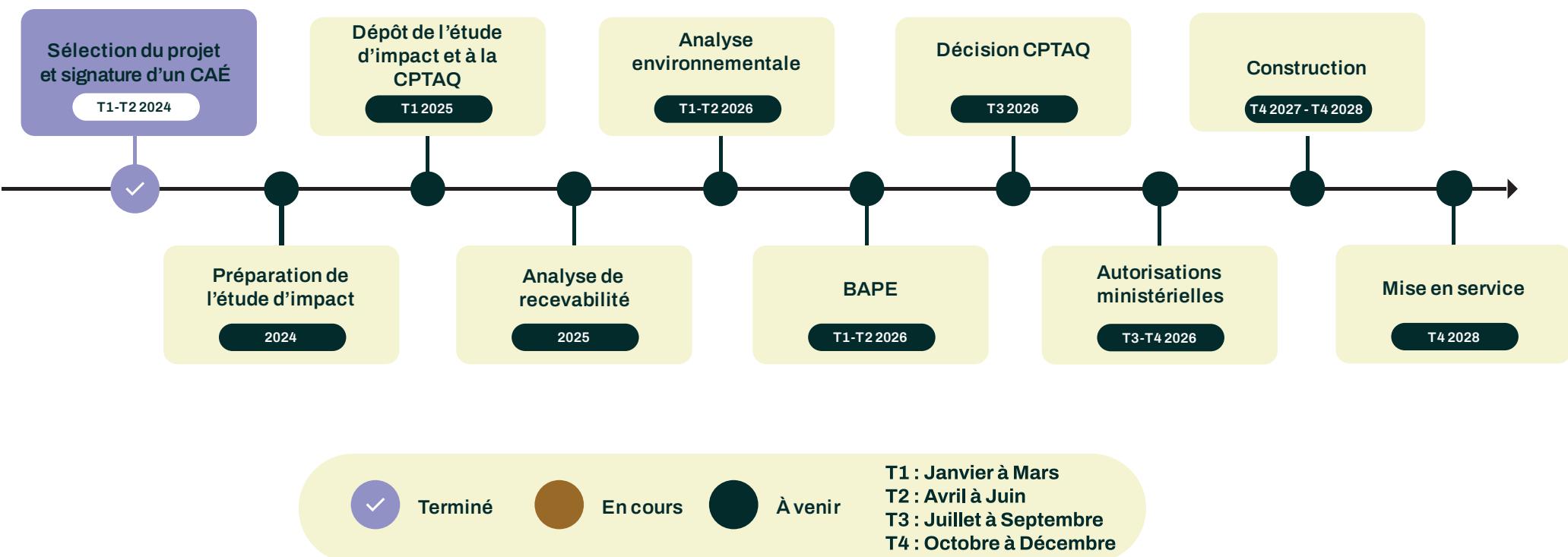
③ Transmission d'un rapport pris en compte dans la décision gouvernementale

Cartes

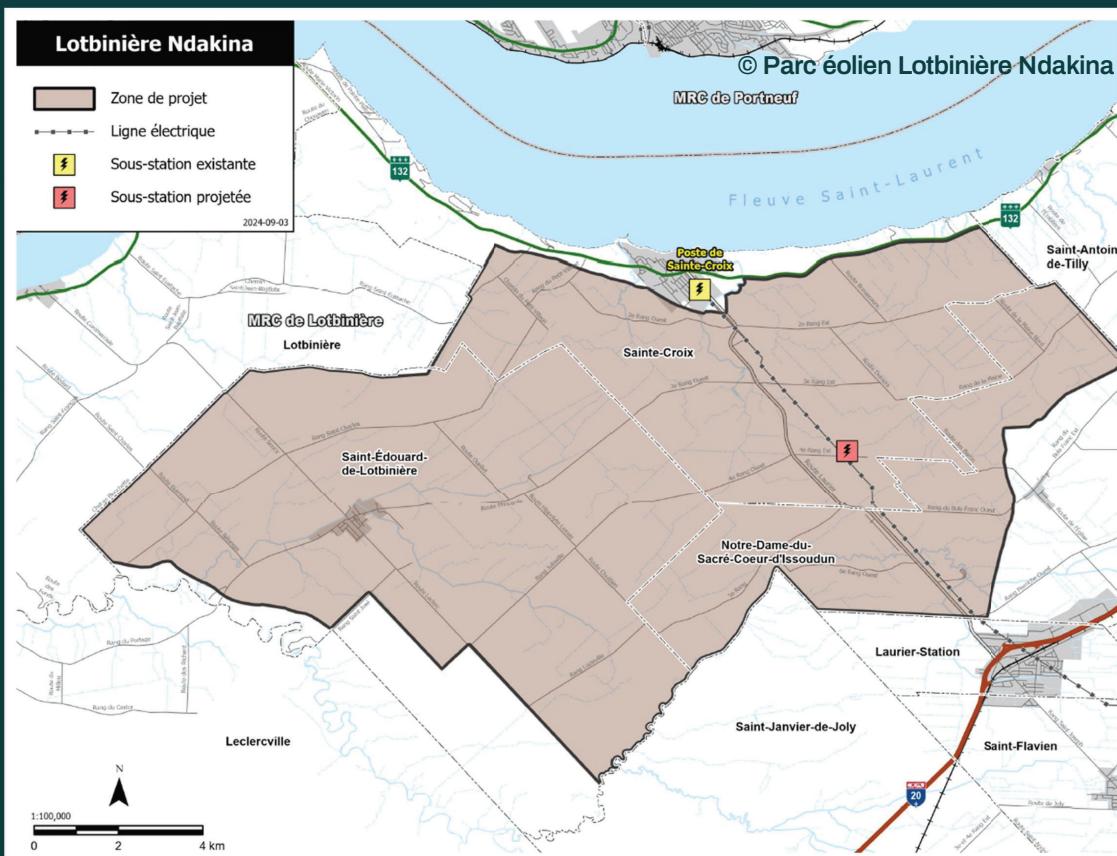
# CONTRAINTES & IMPLANTATION

## Échéancier

# DÉVELOPPEMENT DU PARC



Carte  
**ZONE À L'ÉTUDE**



Contraintes

# ENVIRONNEMENTALES

- Cours d'eau
- Plan d'eau du PRMHH
- Érablière
- Aire de confinement du Cerf de Virginie
- Milieux humides

## Lotbinière Ndakina

- Zone de projet
- Contrainte environnementale
- Ligne électrique
- Sous-station existante
- Sous-station projetée

2024-09-03

© Parc éolien Lotbinière Ndakina

MRC de Portneuf

Fleuve Saint-Laurent

Saint-Antoine-de-Tilly

Poste de  
Sainte-Croix

MRC de Lotbinière

Lotbinière

Saint-Édouard-  
de-Lotbinière

Sainte-Croix

Notre-Dame-du-  
Sacré-Cœur-d'Issoudun

Laurier-Station

Saint-Janvier-de-Joly

Saint-Flavien

Leclercville

N

1:100,000

0 2 4 km

20

+

24

Contraintes

# HUMAINES

- Règlement d'urbanisme / RCI
- Télécommunication
- Ligne de transmission
- Sites de villégiature
- Sentiers de ski de fond
- Sentiers de motoneiges
- Route publique / Route 132
- Périmètres urbains
- Lots non participants
- Bâtiments
- Aérodrome

## Lotbinière Ndakina

- Zone de projet
- Contrainte anthropique
- Ligne électrique
- Sous-station existante
- Sous-station projetée

2024-09-03

© Parc éolien Lotbinière Ndakina

MRC de Portneuf

Fleuve Saint-Laurent

Saint-Antoine-de-Tilly

Poste de  
Sainte-Croix

MRC de Lotbinière

Lotbinière

Saint-Édouard-  
de-Lotbinière

Sainte-Croix

Notre-Dame-du-  
Sacré-Cœur-d'Issoudun

Laurier-Station

Saint-Flavien

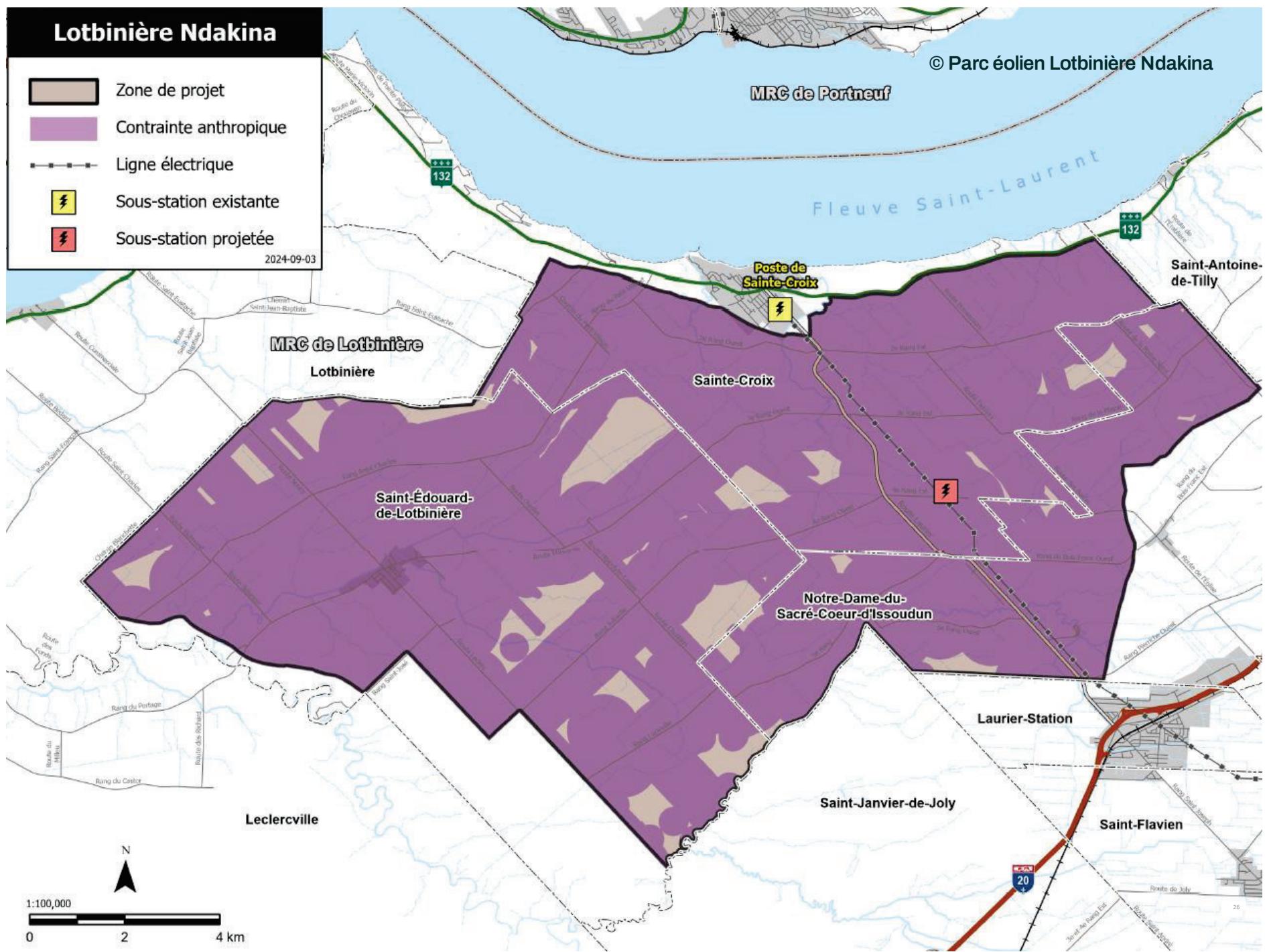
Leclercville

Saint-Janvier-de-Joly

N

1:100,000

0 2 4 km



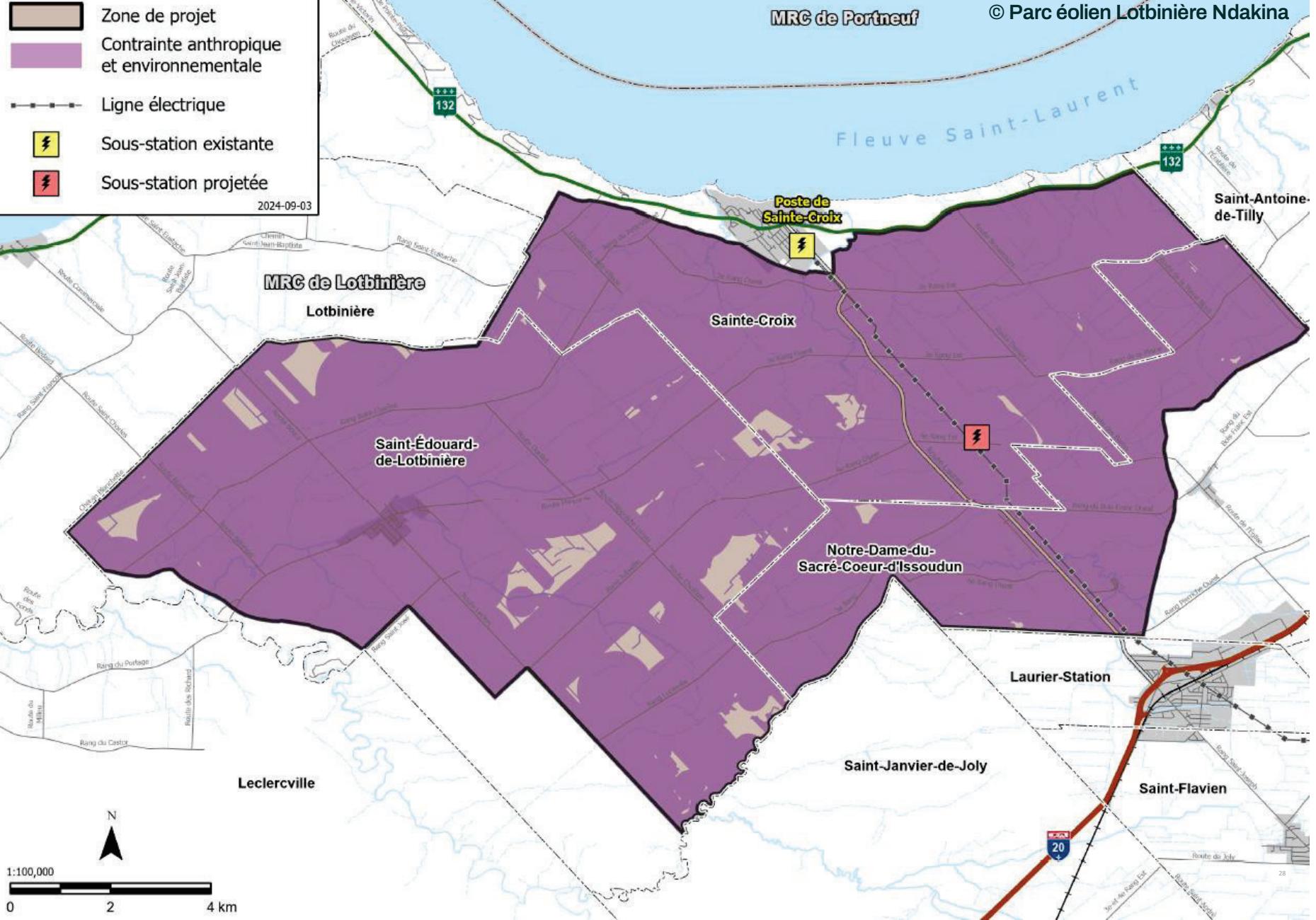
Carte

# CONTRAI<sup>NTES</sup> COMBINÉES

## Lotbinière Ndakina

- Zone de projet
- Contraceinte anthropique et environnementale
- Ligne électrique
- Sous-station existante
- Sous-station projetée

2024-09-03



# IMPLANTATION

Efforts en continu pour  
minimiser l'impact

Parc éolien Lotbinière Ndakina

© Parc éolien Lotbinière Ndakina

TYPES	SUPERFICIE
<b>Zone de projet</b>	<b>17 065 ha</b>
<b>18 éoliennes / sites d'implantation</b> 1 éolienne : 0.05 ha	<b>~ 1 ha</b>
<b>Construction nouveaux chemins / élargissement chemins existants*</b> *largeur moyenne chemins permanents : 6m Superficie chemin existants : 1 ha	<b>~ 3,5 ha</b>
<b>Poste de transformation projeté</b>	<b>~ 1 ha</b>
<b>Total emprise parc éolien</b>	<b>~ 5,5 ha</b>
<b>% emprise parc éolien*</b>	<b>~ 0,032%</b>

\*emprise éolien / superficie de la zone de projet total

Carte

# CONFIGURATION PRÉLIMINAIRE

24 éoliennes à l'étude / 18 éoliennes parc éolien final  
Tous les propriétaires visés par les infrastructures rencontrés

# Lotbinière Ndakina

▲ Configuration préliminaire (24 emplacements d'éoliennes à l'étude)

Zone de projet

Zone construisable

Ligne électrique

⚡ Sous-station existante

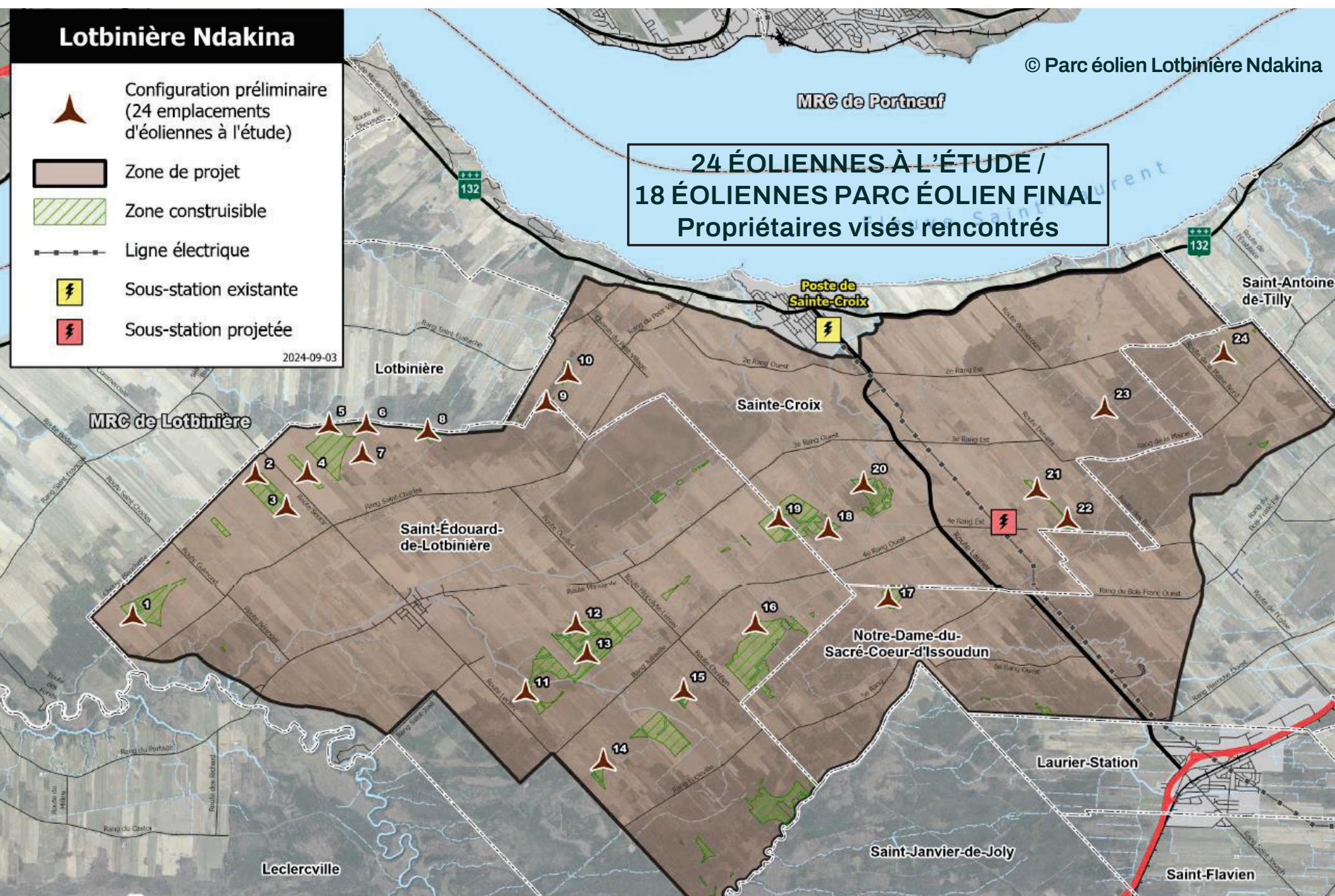
⚡ Sous-station projetée

2024-09-03

© Parc éolien Lotbinière Ndakina

MRC de Portneuf

24 ÉOLIENNES À L'ÉTUDE /  
18 ÉOLIENNES PARC ÉOLIEN FINAL  
Propriétaires visés rencontrés



Agent de liaison

# MAURICE LEMAY



Tél. (418) 655-5989

Courriel [info@lotbinierendakina.com](mailto:info@lotbinierendakina.com)  
Site web [www.lotbinierendakina.com](http://www.lotbinierendakina.com)

Déroulement

# PÉRIODE DE QUESTIONS



# Merci!



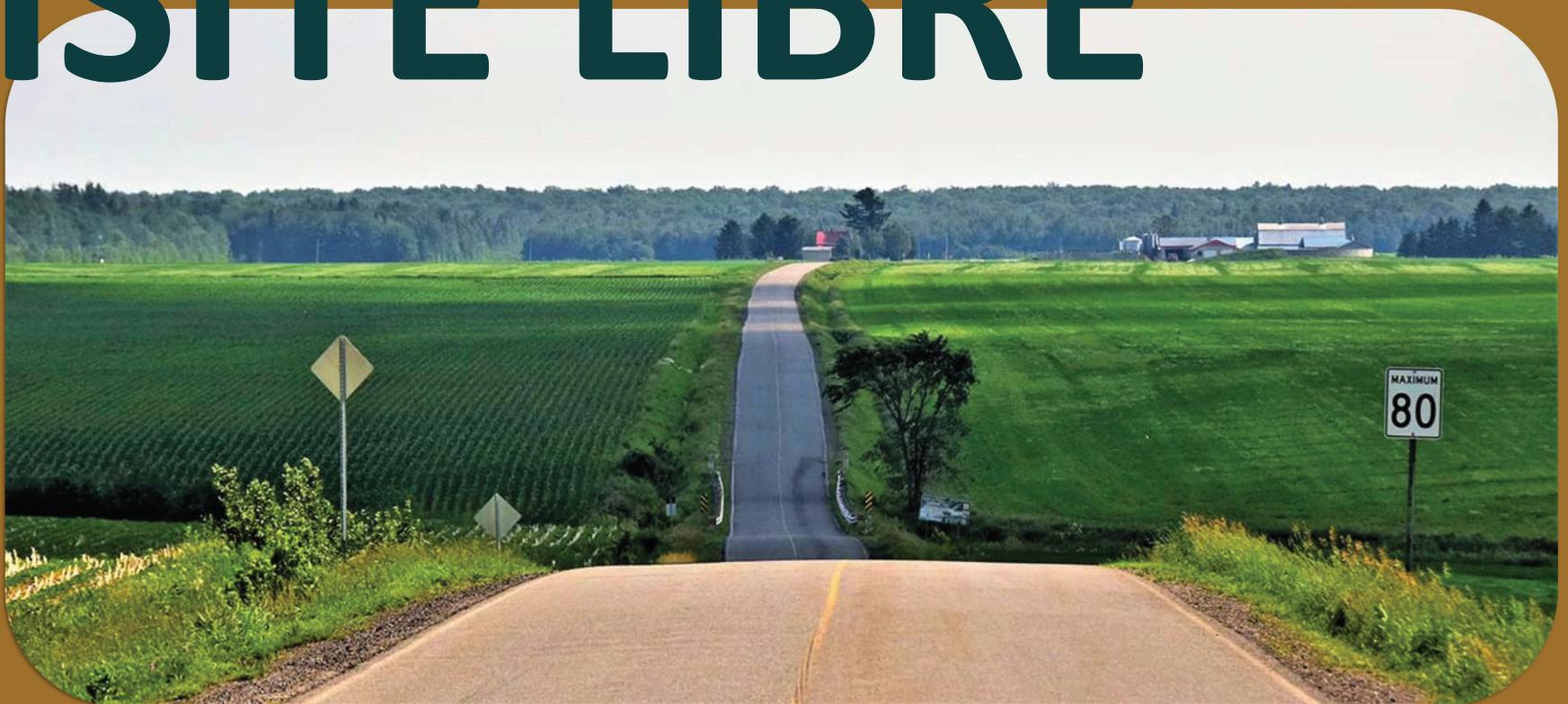
**Monica Normand**  
Associée principale, Innergex

Courriel : [info@lotbinierendakina.com](mailto:info@lotbinierendakina.com)

Site web : [www.lotbinierendakina.com](http://www.lotbinierendakina.com)  
(lancement prévu début octobre)

Simulations visuelles & panneaux

# VISITE LIBRE





## INFORMATION PROJETS ÉOLIENS

### Développement éolien sur le territoire

#### Mise en contexte

Le 31 mars 2023, Hydro-Québec a lancé un appel d'offres visant 1 500 mégawatts (MW) de source éolienne afin de répondre aux besoins en électricité à long terme de sa clientèle québécoise. Le territoire de la MRC de Lotbinière fait partie des 10 zones déterminées par Hydro-Québec offrant une possibilité de raccordement au réseau actuel, soit une capacité de 150 MW.

- <http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/1938/hydro-quebec-lance-un-appel-doffres-visant-1-500-megawatts-de-source-eolienne/>
- <https://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/1933/potentiel-dintegration-au-reseau-dhydro-quebec-pour-une-mise-en-service-en-2027-en-2028-et-en-2029/>

Deux promoteurs ont approché la MRC de Lotbinière et six de ses municipalités afin de proposer un développement éolien dans deux secteurs différents (*Saint-Gilles, Saint-Agapit pour un projet de 150 MW et Saint-Édouard-de-Lotbinière, Sainte-Croix, Lotbinière et N.D.S.C d'Issoudun pour un projet de 100 à 125 MW*). Notez que ces projets cumulent 250 à 275 MW ce qui dépasse la capacité de raccordement de l'actuel appel d'offres. Un seul, ou aucun projet, sera retenu dans le contexte de la capacité de raccordement sur notre territoire et de la compétition au niveau provincial des projets.

#### Les propositions de projets éoliens

Des informations préliminaires ont été présentées à la MRC et aux municipalités visées, mais elles ne sont pas définitives, au contraire, il y a tout un processus pour en venir à un projet final qui verrait le jour en 2027. Actuellement, la MRC n'a aucune idée si des propriétaires ont signé une entente avec les promoteurs et elle a peu de détails sur le secteur qui serait privilégié mis à part les grands secteurs identifiés lors des portes ouvertes. Rappelons que les entreprises privées sont en appel d'offres avec Hydro-Québec jusqu'au 12 septembre, donc en compétition l'une contre l'autre dans Lotbinière, mais aussi avec les autres projets potentiels qui se préparent au Québec.

Le conseil de la MRC a signifié son intérêt à participer à d'éventuels projets de production d'électricité provenant d'une source d'énergie éolienne en tant que partenaire communautaire, c'est-à-dire comme investisseur. Les promoteurs souhaitent que le milieu bénéficie des retombées de leur projet.

Rappelons que le projet de Saint-Sylvestre a été réalisé sans partenariat communautaire et prive notre belle région de revenus appréciables. En voyant les projets communautaires qui ont vu le jour dans les dernières années au Québec et qui permettent à des communautés de se développer, il serait irresponsable pour les élus qui siègent à la MRC de ne pas soutenir le dépôt des soumissions. Si un projet

est retenu par Hydro-Québec, il sera soumis aux nombreuses démarches qui seront nécessaires avant la première pelletée de terre, qui pourrait survenir en 2026.

- Être retenu par Hydro-Québec en décembre 2023
- Création d'un comité de liaison avec toutes les parties prenantes intéressées (UPA, Club d'ornithologie, clubs de motoneige, VTT, municipalités, Chambre de commerce, etc.) (en janvier 2024);
- Réalisation d'études d'impact environnementales (en 2024);
- Réalisation de consultations publiques (en 2024);
- Réalisation d'une étude d'interconnexion (en 2024);
- Tenue d'un Bureau d'audiences publiques en environnement - BAPE (en 2025);
- Obtention d'un décret gouvernemental (en 2025);
- Démarches d'autorisation devant la Commission de la protection du territoire agricole du Québec - CPTAQ;

La MRC, à titre de partenaire, s'assurera que les projets respectent les règles de développement durable. Cependant, rappelons que c'est aux promoteurs que revient la responsabilité de présenter des projets socialement acceptables à travers les diverses étapes prévues.

#### Les retombées économiques

Dans l'éventualité où un projet était retenu dans le cadre de l'appel d'offres et qu'un partenariat 50/50 soit conclu, les retombées économiques pour un projet de 100 MW pour la région pourraient représenter près de 4 M\$/an pendant 30 ans au niveau régional (total de 120 M\$). Ce à quoi s'ajouterait un montant de 600 000 \$ par année partagé entre les communautés locales visées par le projet. Un montant de 600 000 \$/an supplémentaire serait réparti entre les propriétaires fonciers qui accueilleraient le projet. Donc ce projet hypothétique pourrait représenter plus ou moins 5,2 M\$/an durant 30 ans sur l'ensemble du territoire de la MRC.

Le conseil de la MRC s'engage à ce que les retombées économiques de cet éventuel partenariat soient investies au bénéfice de notre communauté en devenant un levier au maintien du dynamisme de notre région.

#### Pourquoi l'éolien?

Cette volonté découle d'une orientation gouvernementale qui souhaite diversifier ses sources de production d'électricité et produire 12 000 MG d'électricité éolienne d'ici 2040. La FQM (Fédération québécoise des municipalités) nous informe que l'ensemble du territoire québécois sera sollicité d'ici 2040. Pour en savoir davantage, consultez la [foire aux questions](#) provenant de la FQM, qui détient une expertise dans le domaine qui profite à toutes les régions du Québec.

# Une ouverture vers l'éolien dans Lotbinière

Le 31 mars 2023, Hydro-Québec a lancé un appel d'offres visant la production de 1 500 mégawatts (MW) de source éolienne afin de répondre aux besoins en électricité à long terme de sa clientèle québécoise. Le territoire de la MRC de Lotbinière fait partie des 10 zones déterminées par Hydro-Québec.

Deux promoteurs ont approché la MRC de Lotbinière et six de ses municipalités afin de proposer un développement éolien dans deux secteurs différents (*Saint-Gilles, Saint-Agapit pour un projet de 150 MW et Saint-Édouard-de-Lotbinière, Sainte-Croix, Lotbinière et N.D.S.C d'Issoudun pour un projet de 100 à 125 MW*).

Les promoteurs intéressés ont jusqu'au **12 septembre** pour déposer leur soumission à Hydro-Québec. Nous saurons en décembre prochain si l'un des deux projets est sélectionné par Hydro-Québec. Il est aussi possible qu'aucun projet ne soit retenu.

## POURQUOI UN PROJET ÉOLIEN ?

Le développement de projet éolien découle d'une orientation gouvernementale qui souhaite faire un virage énergétique et décarboner le Québec, en produisant 12 000 MW d'électricité éolienne d'ici 2040.

C'est aussi une opportunité pour les municipalités et les MRC de diversifier leurs revenus et de réinvestir dans des projets prioritaires comme la mobilité, l'hébergement, la vitalité des municipalités et la mise en valeur du milieu.

## LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Dans l'éventualité où un projet était retenu, un partenariat 50/50 serait conclu et les retombées économiques pour un projet de 100 MW pour la région pourraient représenter près de 4 M \$/an pendant 30 ans au niveau régional (total de 120 M \$).

Ce à quoi s'ajouteraient un montant de 600 000 \$ par année partagé entre les communautés locales visées par le projet et un montant supplémentaire de 600 000 \$/an serait réparti entre les propriétaires fonciers qui accueilleraient le projet. Ce projet hypothétique pourrait représenter plus ou moins 5,2 M \$/an durant 30 ans sur l'ensemble du territoire de la MRC.

# Une ouverture vers l'éolien dans Lotbinière



2023

Phase de Développement

2024

Phase de Développement

2025

Phase de Développement

2026

Phase de Construction

2027

Phase de Construction

Au terme du processus d'appel d'offres en janvier 2024, si un projet dans Lotbinière devait être retenu, la MRC participera à vos côtés aux différentes consultations et processus d'autorisation pour faire entendre nos préoccupations respectives en lien avec l'implantation de projet éolien (environnemental, social et agricole).

**Vous avez des questions concernant ce projet potentiel ?**

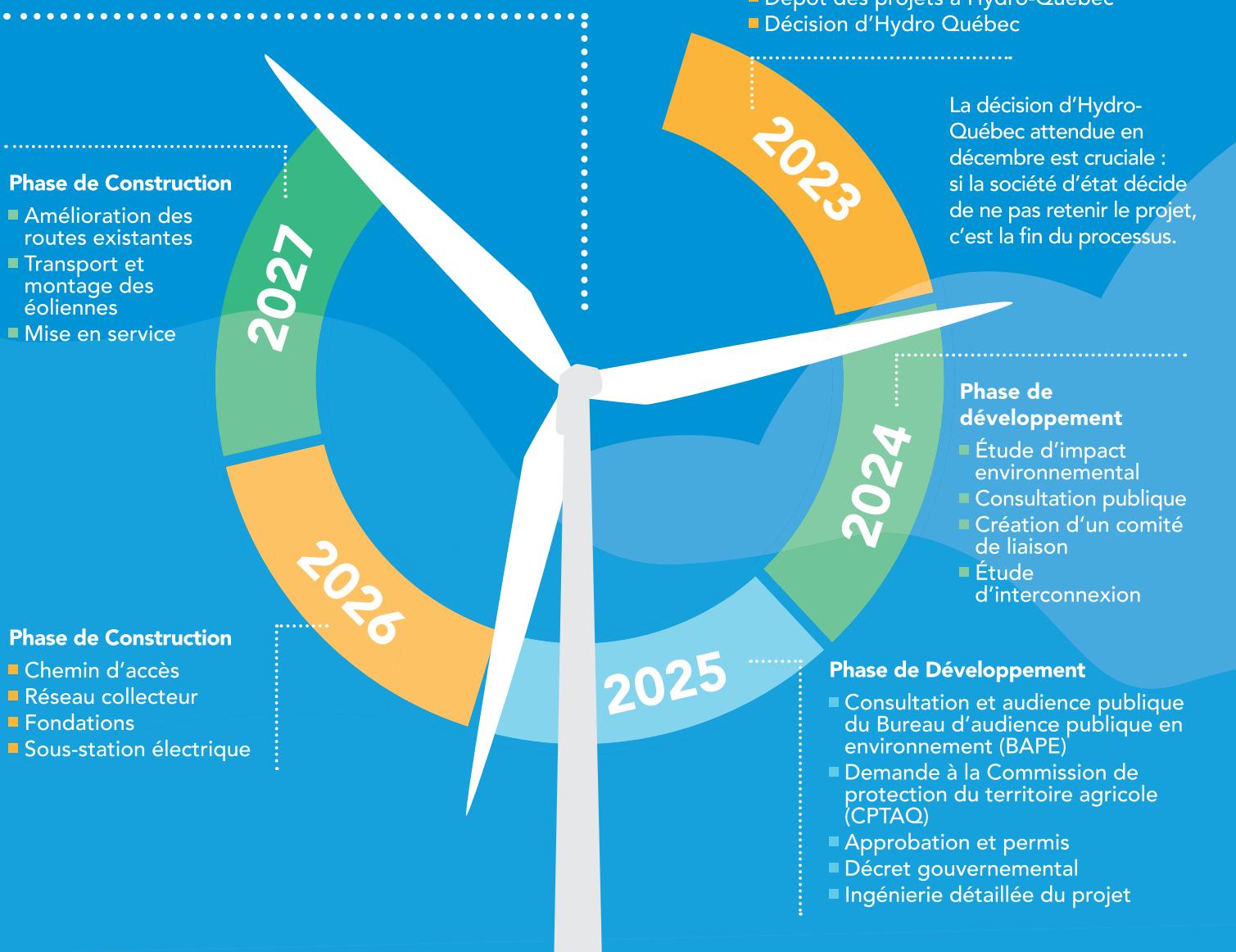
Visitez la Foire aux questions



[mrclotbiniere.org/  
FAQ\\_eolien](http://mrclotbiniere.org/FAQ_eolien)



## CHRONOLOGIE des prochaines étapes



## Projet éolien dans la MRC de Lotbinière

Innergex souhaite développer un projet de parc éolien dans votre région. Des portes ouvertes se sont tenues le 19 juin à la Salle municipale de Saint-Édouard-de-Lotbinière pour informer la population de la MRC.

Notre processus de consultation et d'information auprès des élus, de la population et des propriétaires est en continu, il nous fait plaisir de vous partager qui est Innergex et ce qui en est du projet et de ses retombées.

**La collaboration avec le milieu d'accueil et l'acceptabilité sociale  
guident les choix et les pratiques d'Innergex!**

### Qui est Innergex?

Entreprise québécoise fondée en 1990 qui détient, exploite et développe uniquement des projets d'énergie renouvelable. Innergex brille également ailleurs au Canada, aux États-Unis, en France et au Chili.

4 244 MW Puissance installée mondiale	2 278 MW D'énergie éolienne au monde	764 MW D'énergie éolienne au Québec
--	---	--



Parc éolien Baie-des-Sables, Innergex

## Le Projet

- Possibilité de participation communautaire
- Maximum de 125 MW et de 25 éoliennes
- Éoliennes : ~120 m de haut / pales ~ 80 m
- Éoliennes implantées à au moins 750 m des maisons
- Emprise au sol : 1 ha utilisé/éolienne (construction) et maximum de 0,05 ha/éolienne (exploitation)
- 95 % de la superficie autour de l'éolienne remise en culture
- Chemins d'accès : optimisation des chemins existants
- Positionnement des infrastructures de concert avec les propriétaires hôtes et la CPTAQ
- Investissement de 275 millions de dollars
- Électricité produite destinée au Québec
- Équivalence en besoins de 25 000 foyers



## Bruit : respect de la norme de 40 décibels

Selon l’Institut national de santé publique du Québec (Rapport *Éolienne et santé publique*, 2013)

« Le niveau de bruit engendré par les éoliennes n’entraîne pas d’impact direct sur la santé auditive (fatigue ou perte auditive) des personnes vivant à proximité. »



## Carte de la zone à l'étude

- Le projet est à un stade préliminaire de développement au sein de la zone à l'étude ci-contre
- La distance entre les éoliennes et les bâtiments habités est de minimum 750 m et de 2 000 m des périmètres urbains
- Seuls les propriétaires signataires d'ententes pourraient accueillir des infrastructures
- L'analyse des contraintes locales (faune, écologie, etc.) est en cours de réalisation
- L'implantation exacte sera déterminée une fois l'ensemble des permis et autorisations obtenus

## Un projet porteur pour le milieu : retombées locales estimées pour un projet de 125 MW

MRC et/ou Premières Nations	Valeur de la compensation		Total annuel	Total après 30 ans
	% de rendement estimé du parc			
Municipalités	6 227 \$ / MW installé		778 325 \$	23 349 750 \$
Propriétaires				
• Éolienne	6 000 \$ / MW installé		750 000 \$	22 500 000 \$
• Redevance collective	1 % des revenus bruts du parc		200 000 \$	6 000 000 \$
Total (avant indexation)			4 853 325 \$	145 799 750 \$

Plus de détails sur le projet : [www.innergex.com/fr/lotbiniere](http://www.innergex.com/fr/lotbiniere)

Contact : Luc Leblanc Directeur – Développement / (418) 794-2164 / [lleblanc@innergex.com](mailto:lleblanc@innergex.com)



## Avis public : début de l'évaluation environnementale du Parc éolien Lotbinière Ndkina

**LONGUEUIL, Québec, 21 août 2024** – La Municipalité régionale de comté de Lotbinière (« MRC de Lotbinière »), Innergex énergie renouvelable inc et les Conseils des Abénakis d'Odanak et de Wôlinak informe la population du début de l'évaluation environnementale du Parc éolien Lotbinière Ndkina.

Lotbinière Ndkina est un projet éolien communautaire de 100 MW qui sera situé dans la MRC de Lotbinière. Le projet est issu d'un partenariat communautaire et autochtone formé par la MRC de Lotbinière (45 %), Innergex (50 %), le Conseil des Abénakis d'Odanak (2,5 %) et le Conseil des Abénakis de Wôlinak (2,5 %). Un contrat d'achat d'électricité avec Hydro-Québec a été signé le 15 avril dernier, et la construction du parc éolien nécessitera la création d'environ 200 emplois et impliquera la participation d'entreprises locales et régionales. À sa mise en service commerciale prévue pour la fin 2028, le projet produira suffisamment d'électricité pour alimenter l'équivalent de 20 000 foyers et apportera des retombées économiques et sociales concrètes à la communauté locale.

### Consultation publique

L'avis de projet ainsi que la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet sont accessibles pour consultation dans le [registre public des projets](#) assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

### Observations du public

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit et au plus tard le 20 septembre, de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact du projet devrait aborder. Ces observations peuvent être transmises au ministre par l'entremise du registre public : <https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/index.asp>

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus relativement au processus d'évaluation environnementale de ce projet aux numéros 418 521-3830 ou sans frais 1 800 561-1616 et sur le site Internet du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/>

### À propos de la MRC de Lotbinière

La MRC s'est dotée d'une vision de développement durable au cours des deux dernières décennies et souhaite favoriser le développement d'une économie verte sur son territoire. Elle a été le pivot dans le lancement du projet et abrite les 3 municipalités où seront implantées les éoliennes. <https://www.mrclotbiniere.org/>

### **À propos des Conseils des Abénakis d'Odanak et de Wôlinak**

Fiers de leur héritage culturel et linguistique, les Conseils des Abénakis d'Odanak et de Wôlinak forment la Nation W8banaki qui se partagent, avant l'arrivée des Européens, un vaste espace forestier sur les territoires actuels du sud du Québec englobant la MRC de Lotbinière. Les Conseils sont heureux de participer au projet qui se situe sur le Ndakina, « notre territoire » en langue abénakise.

<https://caodanak.com/> | <https://cawolinak.com/>

### **À propos d'Innergex énergie renouvelable Inc.**

Entreprise fièrement québécoise active dans l'énergie renouvelable depuis près de 35 ans, Innergex a développé des projets avec des partenaires communautaires et autochtones depuis plus de 20 ans. Spécialiste de l'énergie éolienne, l'entreprise développe tous ses projets selon sa philosophie d'un équilibre des 3 P : les Personnes, notre Planète et le partage de la Prospérité.

<https://www.innergex.com/fr>

-30-

### **Contact**

#### **MRC de Lotbinière**

Julie-Ann Charest  
Technicienne en communication  
et bureautique  
418 926-3407, poste 242  
[communications@mrclotbiniere.org](mailto:communications@mrclotbiniere.org)

#### **Innergex énergie renouvelable**

Laurie-Jade Mendez  
Associée principale - Développement  
+1 438 860-4233  
[ljmendez@innergex.com](mailto:ljmendez@innergex.com)

**Communiqué de presse**  
**Pour parution immédiate****Le projet éolien communautaire de 100 MW d'Innergex, de la MRC de Lotbinière et des conseils des Abénakis d'Odanak et de Wôlinak sélectionné par Hydro-Québec**

- Partenariat entre Innergex (50 %), la MRC de Lotbinière (45 %), le Conseil des Abénakis d'Odanak (2,5 %) et le Conseil des Abénakis de Wôlinak (2,5 %)
- Partenariat communautaire et autochtone prisé par Innergex afin de soutenir sa croissance au Canada tout en favorisant la participation locale aux retombées économiques
- Flux de trésorerie continus pendant 30 ans, indexés à l'inflation

---

**LONGUEUIL, Québec, 26 janvier 2024** – Innergex énergie renouvelable inc (TSX : INE) (« Innergex » ou la « Société »), la Municipalité régionale de comté de Lotbinière (« MRC de Lotbinière ») et les conseils des Abénakis d'Odanak et de Wôlinak sont heureux d'annoncer que leur projet éolien de 100 MW a été sélectionné dans le cadre de l'appel d'offres d'Hydro-Québec.

« La sélection du projet au terme de l'appel d'offres reflète le succès de notre équipe à développer des projets compétitifs et à collaborer avec les acteurs locaux pour soutenir les ambitions d'Hydro-Québec », a déclaré Michel Letellier, président et chef de la direction d'Innergex. « Nous sommes fiers de poursuivre notre diversification en collaborant avec la MRC de Lotbinière et les conseils des Abénakis d'Odanak et de Wôlinak. La capacité d'Innergex de conclure des partenariats durables avec les communautés locales et autochtones représente un avantage concurrentiel et est une composante essentielle de notre succès au Canada depuis 1990. Nous comptons sur nos attributs de partenaire de choix pour contribuer à la croissance de l'énergie renouvelable dans nos marchés cibles et mettre en place des projets qui bénéficieront aux communautés. »

« Nous sommes ravis que notre territoire ait obtenu le feu vert d'Hydro-Québec », souligne M. Daniel Turcotte, préfet de la MRC de Lotbinière. « La MRC de Lotbinière profitera à bien des égards des fruits de ce projet régional, notamment pour mener à terme les grands projets de développement pour notre région. L'acceptabilité sociale ainsi que la protection du territoire et des activités agricoles sont très importantes pour notre région et c'est pourquoi nous allons, comme partenaire communautaire aux côtés de l'entreprise Innergex et des Conseils des Abénakis d'Odanak et de Wôlinak, nous assurer que le projet, à toutes les étapes, soit acceptable économiquement, environnementalement et socialement. Nous demeurons à l'écoute des préoccupations du milieu. »

« Ce projet éolien représente bien plus qu'une source d'énergie renouvelable pour la Nation W8banaki – il symbolise notre engagement envers l'autonomie énergétique et le développement économique durable », a déclaré Rick O'Bomsawin, Chef du Conseil des Abénakis d'Odanak. « La création d'emplois, la participation des entreprises régionales et notre partenariat avec Innergex renforcent notre position en tant que gardiens responsables du Ndakina, notre territoire, contribuant à un avenir énergétique respectueux de notre héritage et assurant la prospérité de nos générations futures. »

« La sélection de notre projet éolien par Hydro-Québec est un beau succès pour la Nation W8banaki », a déclaré Michel R. Bernard, Chef du Conseil des Abénakis de Wôlinak. « Au-delà de fournir une énergie propre, ce projet créera de nouvelles opportunités d'emploi à long terme et de qualité pour les gens de notre communauté. De plus, notre collaboration avec Innergex et la MRC de Lotbinière reflète notre vision partagée d'un avenir énergétique durable, plaçant la Nation W8banaki au cœur de cette transition. »

Sa mise en service commerciale est prévue pour la fin 2028 et le contrat d'achat d'électricité qui sera conclu avec Hydro-Québec (cote de crédit S&P : AA-) devrait être structuré comme un contrat de prise obligatoire de l'énergie de 30 ans, indexé selon un pourcentage prédefini de l'indice des prix à la consommation (« IPC »). Une fois mis en service, le projet produira suffisamment d'électricité pour alimenter l'équivalent de 20 000 foyers.

La construction du parc éolien MRC Lotbinière nécessitera la création d'environ 200 emplois et impliquera la participation d'entreprises locales et régionales. Des emplois à long terme, permanents et qualifiés seront également créés pendant la période d'exploitation.

Les coûts d'interconnexion et liés au réseau collecteur seront remboursés par Hydro-Québec lors de la mise en service de l'installation.

Le projet est sujet à l'exécution de contrats avec Hydro-Québec et les fournisseurs, et devra compléter avec succès les processus de demande de permis et répondre aux exigences réglementaires.

### **À propos de la MRC de Lotbinière**

Située sur la rive sud de la ville de Québec et à l'ouest de la ville de Lévis, la MRC de Lotbinière connaît depuis plusieurs années un fort développement de son territoire, ainsi que de sa population (36 424 habitants en 2023). Malgré ce développement, le territoire de la MRC est à 98 % en zone agricole provinciale (deuxième PIB agricole parmi l'ensemble des MRC du Québec), ce qui fait du territoire et des activités agricoles, une composante majeure de son identité. Forte de son implication auprès de la municipalité locale dans la mise en service du parc éolien Mont-Sainte-Marguerite à Saint-Sylvestre, il y a une dizaine d'années, la MRC n'en est pas à sa première expérience. Le projet visé par le présent appel d'offres s'inscrit dans la vision de développement durable de la MRC à travers ses différents documents de planification adoptés au cours des deux dernières décennies. Ceci s'inscrit également dans sa volonté de favoriser le développement d'une économie verte sur son territoire.

## À propos d'Innergex énergie renouvelable Inc.

Innergex croit en un monde dans lequel de l'énergie renouvelable abondante favorise des communautés plus saines et encourage le partage de la prospérité depuis maintenant plus de 30 ans, ce qui a valu à Innergex d'être reconnue comme la meilleure entreprise responsable au Canada en 2023 par Corporate Knights. À titre de producteur indépendant d'énergie renouvelable qui développe, acquiert, détient et exploite des centrales hydroélectriques, des parcs éoliens, des parcs solaires et des installations de stockage d'énergie, Innergex est convaincue que la production d'énergie à partir de sources renouvelables ouvrira la voie à un monde meilleur. Innergex exerce ses activités au Canada, aux États-Unis, en France et au Chili et gère un important portefeuille de 86 d'actifs de haute qualité en exploitation d'une puissance installée nette de 3 579 MW (puissance installée brute de 4 226 MW) et d'une capacité de stockage d'énergie de 409 MWh, dont 40 centrales hydroélectriques, 35 parcs éoliens, 9 parcs solaires et 2 installations de stockage par batteries. Elle détient également une participation dans 12 projets en développement d'une puissance installée nette totale de 747 MW (puissance installée brute de 849 MW) et d'une capacité de stockage d'énergie de 355 MWh, dont 4 installations sont présentement en construction, et des projets potentiels qui en sont à différents stades de développement d'une puissance brute totale de 9 939 MW. Son approche de création de valeur pour les actionnaires est de générer des flux de trésorerie constants, de présenter un attrayant rendement ajusté au risque et de distribuer un dividende stable.

Pour en savoir plus, visitez [innergex.com](https://innergex.com) ou rejoignez-nous sur [LinkedIn](#).

### Mise en garde concernant l'information prospective

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, le présent communiqué de presse contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (l'« information prospective »), notamment des énoncés relatifs aux cibles de croissance de la Société, à la production d'énergie, à ses projets potentiels, à la réussite du développement, de la construction et du financement (y compris le financement par des investisseurs participant au partage fiscal) des projets en cours de construction et des projets potentiels à un stade avancé, aux sources et conséquences du financement, aux acquisitions de projets, à la réalisation du financement d'un projet au moyen d'un emprunt sans recours (notamment l'échéancier et la somme qui s'y rapportent), aux avantages stratégiques, opérationnels et financiers et à la croissance devant découler de ces acquisitions, à sa stratégie commerciale, à ses perspectives de développement et de croissance futurs (notamment les occasions de croissance prévues dans le cadre de l'Alliance stratégique avec Hydro-Québec), à son intégration d'entreprises, à sa gouvernance, à ses perspectives commerciales, à ses objectifs, à ses plans et à ses priorités stratégiques, de même que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Celle-ci se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que « environ », « approximativement », « peut », « fera », « pourrait », « croit », « prévoit », « a l'intention de », « devrait », « planifie », « potentiel », « projeter », « anticipe », « estime », « prévisions » ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas. Cette information prospective exprime les prévisions et attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent communiqué de presse.

L'information prospective comprend l'information prospective financière ou les perspectives financières, au sens des lois sur les valeurs mobilières, notamment les renseignements concernant la production prévue, les produits et crédits d'impôt sur la production prévus, les produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels prévus, le BAIIA ajusté prévu et le BAIIA ajusté proportionnel prévu de la Société, les flux de trésorerie disponibles prévus, les flux de trésorerie disponibles par action prévus et l'intention de payer un dividende trimestriel, l'estimation de la taille, des coûts et du calendrier des projets, y compris l'obtention des permis, le début des travaux de construction, les travaux réalisés et le début de la mise en service commerciale des projets en développement ou des projets potentiels, l'intention de la Société de soumettre des projets aux termes d'appels d'offres, l'admissibilité des projets américains aux CIP ou aux CII, de même que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Ces renseignements visent à informer les lecteurs de l'impact financier potentiel des résultats escomptés, de l'éventuelle mise en service des projets en développement, de l'incidence financière potentielle des acquisitions réalisées et futures, de la capacité de la Société à maintenir les dividendes actuels et à financer sa croissance. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

L'information prospective est fondée sur certaines hypothèses principales formulées par la Société, à propos notamment, sans s'y limiter, des régimes hydrologiques, éoliens et solaires, de la performance de ses installations en exploitation, des acquisitions et des projets mis en service, du rendement des projets, de la disponibilité de ressources en capital et de l'exécution par les tiers de leurs obligations contractuelles en temps opportun, de la conjoncture favorable du marché pour l'émission d'actions afin de soutenir le financement de la croissance, de la conjoncture économique favorable, des conditions favorables du marché des capitaux, de la réussite de la Société à développer et à construire de nouvelles installations, du renouvellement réussi des CAÉ, des ressources humaines suffisantes pour fournir les services et exécuter le plan d'investissement, de l'absence d'événements importants survenant hors du cours normal des activités, comme une catastrophe naturelle, une pandémie ou un autre désastre, de l'entretien continu de l'infrastructure des technologies de l'information et de l'absence de violations importantes liées à la cybersécurité.

Pour de plus amples renseignements sur les risques et les incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats et le rendement réels de la Société diffèrent considérablement des résultats et du rendement exprimés, présentés ou sous-entendus dans l'information prospective, ou sur les principales hypothèses dont découlent ces informations, veuillez vous reporter à la rubrique « Information prospective » du rapport de gestion pour la période de trois mois close le 30 septembre 2023.

-30-

## Contact

### **Innergex énergie renouvelable**

Karine Vachon  
Directrice principale – Communications  
+1 438 887-0912  
[kvachon@innergex.com](mailto:kvachon@innergex.com)  
[www.innergex.com](http://www.innergex.com)

Naji Baydoun  
Directeur – Relations avec les investisseurs  
+1 438 871-7067  
[nbaydoun@innergex.com](mailto:nbaydoun@innergex.com)

### **MRC de Lotbinière**

Julie-Ann Charest  
Technicienne en communication  
et bureautique  
418 926-3407, poste 242  
[communications@mrclotbiniere.org](mailto:communications@mrclotbiniere.org)



INNERGEX



CONSEIL DES ABÉNAKIS  
ODANAK



**Communiqué de presse**  
**Pour parution immédiate**

## Innergex, la MRC de Lotbinière et les conseils des Abénakis d'Odanak et de Wôlinak signent un contrat d'achat d'électricité de 30 ans avec Hydro-Québec

- Signature d'un contrat d'achat d'électricité de 30 ans avec Hydro-Québec pour l'électricité qui sera produite par le projet éolien communautaire Lotbinière Ndakina (100 MW)
- Partenariat entre Innergex (50 %), la MRC de Lotbinière (45 %), le Conseil des Abénakis d'Odanak (2,5 %) et le Conseil des Abénakis de Wôlinak (2,5 %)
- Partenariat communautaire et autochtone qui apportera des retombées économiques et sociales à la communauté locale
- Flux de trésorerie continu garantis pendant 30 ans, indexés à l'inflation

---

**LONGUEUIL, Québec, 15 avril 2024** – Innergex énergie renouvelable inc (TSX : INE) (« Innergex » ou la « Société »), la Municipalité régionale de comté de Lotbinière (« MRC de Lotbinière ») et les Conseils des Abénakis d'Odanak et de Wôlinak sont heureux d'annoncer la signature d'un contrat d'achat d'électricité de 30 ans avec Hydro-Québec (cote de crédit S&P : AA-) pour l'électricité qui sera produite par le projet éolien communautaire de 100 MW.

« La conclusion de ce contrat à long terme avec Hydro-Québec marque un jalon significatif dans l'avancement du projet. En produisant de l'énergie éolienne fiable et à prix compétitif, nous allons contribuer à renforcer la stabilité du réseau électrique tout en répondant aux besoins croissants en énergie au Québec. Ce contrat souligne notre détermination à soutenir les ambitions des services publics canadiens dans la transition énergétique, tout en garantissant des revenus continus pour notre projet », a déclaré Michel Letellier, président et chef de la direction d'Innergex.

« La signature du contrat d'achat d'électricité avec Hydro-Québec marque l'aboutissement d'un long processus administratif mené de concert avec nos partenaires et déclenche le développement concret du projet en s'assurant avec le milieu qu'il soit socialement acceptable, tant au niveau des citoyens que des divers organismes et associations concernés, le tout afin de répondre à la demande grandissante en énergie renouvelable », souligne M. Daniel Turcotte, préfet de la MRC de Lotbinière.

« Nous sommes heureux de constater l'avancement de notre projet, qui est important pour la prospérité des générations futures et qui vient également reconnaître notre rôle de gardiens du Ndakina, notre territoire ancestral. Nous continuerons de nous impliquer pour assurer un développement territorial respectueux de nos valeurs et nos traditions », a déclaré Rick O'Bomsawin, Chef du Conseil des Abénakis d'Odanak.

« Je suis très fier de voir notre projet franchir une étape importante. Cela nous permet d'envisager des retombées économiques importantes pour la Nation W8banaki et la poursuite d'une collaboration fructueuse avec nos partenaires d'Innnergex et de la MRC de Lotbinière vers une transition énergétique durable et inclusive », a déclaré Michel R. Bernard, Chef du Conseil des Abénakis de Wôlinak.

Le contrat d'achat d'électricité à long terme est structuré comme un contrat de prise obligatoire de l'énergie, indexé selon un pourcentage prédéfini de l'indice des prix à la consommation (« IPC »), assurant une stabilité financière et une protection contre l'inflation.

Le 26 janvier 2024, le projet éolien Lotbinière Ndakina a été sélectionné dans le cadre de l'appel d'offres d'Hydro-Québec. À sa mise en service commerciale prévue pour la fin 2028, le projet produira suffisamment d'électricité pour alimenter l'équivalent de 20 000 foyers.

La construction du parc éolien Lotbinière Ndakina nécessitera la création d'environ 200 emplois et impliquera la participation d'entreprises locales et régionales. Des emplois à long terme, permanents et qualifiés seront également créés pendant la période d'exploitation.

Les coûts d'interconnexion et liés au réseau collecteur seront remboursés par Hydro-Québec lors de la mise en service de l'installation.

Le projet est sujet à l'exécution de contrats avec les fournisseurs et devra compléter avec succès les processus de demande de permis et répondre aux exigences réglementaires.

#### **À propos de la MRC de Lotbinière**

Située sur la rive sud de la ville de Québec et à l'ouest de la ville de Lévis, la MRC de Lotbinière connaît depuis plusieurs années un fort développement de son territoire, ainsi que de sa population (36 424 habitants en 2023). Malgré ce développement, le territoire de la MRC est à 98 % en zone agricole provinciale (deuxième PIB agricole parmi l'ensemble des MRC du Québec), ce qui fait du territoire et des activités agricoles, une composante majeure de son identité. Forte de son implication auprès de la municipalité locale dans la mise en service du parc éolien Mont-Sainte-Marguerite à Saint-Sylvestre, il y a une dizaine d'années, la MRC n'en est pas à sa première expérience. Le projet visé par le présent appel d'offres s'inscrit dans la vision de développement durable de la MRC à travers ses différents documents de planification adoptés au cours des deux dernières décennies. Ceci s'inscrit également dans sa volonté de favoriser le développement d'une économie verte sur son territoire.

#### **À propos des Conseils des Abénakis d'Odanak et de Wôlinak**

Les Conseils des Abénakis d'Odanak et de Wôlinak forment la Nation W8banaki. Le nom W8banaki résulte du resserrement des mots « W8ban » (lumière, lueur ou aurore) et « Aki » (terre), signifiant le « Peuple de l'aurore ». Fiers de leur héritage culturel et linguistique, les W8banaki se partagent avant l'arrivée des Européens de vastes espaces forestiers sur les territoires actuels du sud du Québec, du Maine, du New

Hampshire et du Vermont, de même qu'une partie du Massachusetts et du Nouveau-Brunswick. Ce vaste espace forme le Ndakina – « Notre territoire » –, dont le nom désigne le territoire ancestral de la Nation W8banaki. Par leur connaissance du territoire et leur volonté de défendre les intérêts de leurs membres, les Conseils des Abénakis d'Odanak et de Wôlinak sont des acteurs incontournables pour tout projet sur le Ndakina.

Toujours présente et active sur son territoire ancestral, la population de la Nation W8banaki s'élève de nos jours à plus de 3 000 individus, lesquels sont répartis principalement au Québec et au Canada, ainsi qu'aux États-Unis. Les communautés d'Odanak et de W8linak, situées respectivement sur les bords d'Alsig8ntegw et de W8linaktegw (rivières Saint-François et Bécancour) dans le Centre-du-Québec, constituent les seules agglomérations w8banakiak sur le Ndakina.

#### **À propos d'Innergex énergie renouvelable Inc.**

Innergex croit en un monde dans lequel de l'énergie renouvelable abondante favorise des communautés plus saines et encourage le partage de la prospérité depuis maintenant plus de 30 ans, ce qui lui a valu d'être reconnue comme la meilleure entreprise responsable au Canada en 2023 par Corporate Knights. À titre de producteur indépendant d'énergie renouvelable qui développe, acquiert, détient et exploite des centrales hydroélectriques, des parcs éoliens, des parcs solaires et des installations de stockage d'énergie, Innergex est convaincue que la production d'énergie à partir de sources renouvelables ouvrira la voie à un monde meilleur. Innergex exerce ses activités au Canada, aux États-Unis, en France et au Chili et gère un important portefeuille de 87 actifs de haute qualité en exploitation d'une puissance installée nette de 3 600 MW (puissance installée brute de 4 234 MW) et d'une capacité de stockage d'énergie de 409 MWh, dont 41 centrales hydroélectriques, 35 parcs éoliens, 9 parcs solaires et 2 installations de stockage d'énergie par batteries. Elle détient également une participation dans 10 projets en développement d'une puissance installée nette totale de 728 MW (puissance installée brute de 826 MW) et d'une capacité de stockage d'énergie de 295 MWh, dont 4 installations sont présentement en construction, et des projets potentiels qui en sont à différents stades de développement d'une puissance installée brute totale de 10 071 MW. Son approche de création de valeur pour les actionnaires est de générer des flux de trésorerie constants et de présenter un attrayant rendement sur le capital investi ajusté en fonction du risque.

Pour en savoir plus, visitez [innergex.com](http://innergex.com) ou rejoignez-nous sur [LinkedIn](#).

#### **Mise en garde concernant l'information prospective**

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, le présent communiqué de presse contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (l'« information prospective »), notamment des énoncés relatifs à la production d'énergie, à ses projets potentiels, à la réussite du développement, de la construction et du financement (y compris le financement par des investisseurs participant au partage fiscal) des projets en cours de construction et des projets potentiels à un stade avancé, aux sources et conséquences du financement, à la réalisation du financement d'un projet au moyen d'un emprunt sans recours (notamment l'échéancier et la somme qui s'y rapportent), à la structure d'achat des contrats, à sa stratégie commerciale, de même que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Celle-ci se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que « environ », « approximativement », « peut », « fera », « pourrait », « croit », « prévoit », « a l'intention de », « devrait », « planifie », « potentiel », « projeter », « anticipe », « estime », « prévisions » ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas. Cette information prospective exprime les prévisions et attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent communiqué de presse.

L'information prospective comprend l'information prospective financière ou les perspectives financières, au sens des lois sur les valeurs mobilières, notamment les renseignements concernant la production prévue, l'estimation de la taille, des coûts et du calendrier des projets, y compris l'obtention des permis, le début des travaux de construction, les travaux réalisés et le début de la mise en service commerciale des projets, de même que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Ces renseignements visent à informer les lecteurs de l'impact financier potentiel des résultats escomptés, de l'éventuelle mise en service des projets en développement, de l'incidence financière potentielle des acquisitions réalisées et futures ainsi que de la capacité de la Société à verser un dividende et à financer sa croissance. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

L'information prospective est fondée sur certaines hypothèses principales formulées par la Société, à propos notamment, sans s'y limiter, des régimes hydrologiques, éoliens et solaires, de la performance de ses installations en exploitation, des acquisitions et des projets mis en service, de la disponibilité de ressources en capital et de l'exécution par les tiers de leurs obligations contractuelles en temps opportun, de la conjoncture économique favorable et des conditions favorables du marché des capitaux, des prix moyens au comptant du marché conformes aux courbes de prix externes et aux prévisions internes, de l'absence de fluctuations importantes du taux de change présumé entre le dollar américain et le dollar canadien et entre l'euro et le dollar canadien, de l'absence de variations importantes des taux d'intérêt, de la réussite de la Société à développer et à construire de nouvelles installations, absence d'intervention politique et réglementaire défavorable, du renouvellement réussi des CAÉ, des ressources humaines suffisantes pour fournir les services et exécuter le plan d'investissement, de l'absence d'événements importants survenant hors du cours normal des activités, comme une catastrophe naturelle, une pandémie ou un autre désastre, de l'entretien continu de l'infrastructure des technologies de l'information et de l'absence de violations importantes liées à la cybersécurité.

Pour de plus amples renseignements sur les risques et les incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats et le rendement réels de la Société diffèrent considérablement des résultats et du rendement exprimés, présentés ou sous-entendus dans l'information prospective, ou sur les principales hypothèses dont découlent ces informations, veuillez vous reporter à la rubrique « Information prospective » du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

-30-

## Contact

### Innergex énergie renouvelable

Karine Vachon  
Directrice principale – Communications et ESG  
+1 438 887-0912  
[kvachon@innergex.com](mailto:kvachon@innergex.com)  
[www.innergex.com](http://www.innergex.com)

Naji Baydoun  
Directeur – Relations avec les investisseurs  
+1 438 871-7067  
[nbaydoun@innergex.com](mailto:nbaydoun@innergex.com)

### MRC de Lotbinière

Julie-Ann Charest  
Technicienne en communication  
et bureautique  
418 926-3407, poste 242  
[communications@mrclotbiniere.org](mailto:communications@mrclotbiniere.org)



# Parc éolien Lotbinière Ndakina

Rencontre Comité de liaison

5 juin 2024



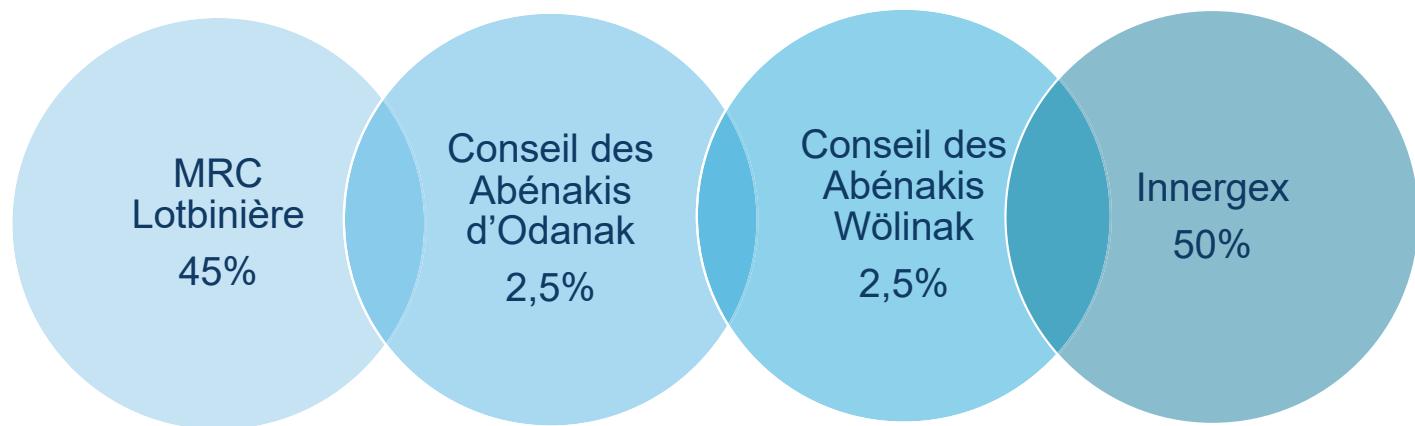
# Ordre du jour

- **Tour de table**
- **Partenaires**
- **Présentation de l'équipe de projet**
- **Comité de liaison : composition, objectif, rôle et rencontres**
- **Contexte de pré-développement du projet**
- **Le projet**
- **Étapes en cours et à venir**
- **Période d'échange**
- **Prochaine rencontre**



# Les partenaires

# Le projet, une réussite entre partenaires!



Parc éolien Lotbinière Ndakina s.e.c.  
Convention de société en commandites

Ndakina « notre territoire »

Parc éolien Lotbinière Ndakina

# L'équipe de projet

# Comité de liaison : composition, objectif et rôle

# Composition

Le comité de liaison est composé de :

**Parties prenantes et Groupes d'intérêt (1 rep.) susceptibles d'être touchés par le projet de parc éolien sur les plans social, environnemental et économique.**

**Partenaires au projet : actionnaires et municipalités**

- Chambre de commerce de Lotbinière
- Comité régional en environnement Chaudière-Appalaches (CRECA)
- Organisme de bassins versants de la zone du Chêne
- UPA Lotbinière Nord
- UPA Lotbinière Sud
- Club Quad Lotbinière
- Club de motoneiges des plaines
- Représentants propriétaires sous contrat
- 3 Municipalités au projet
- Actionnaires : MRC – Abénakis – Innergex

*Approchés ne pouvant participer*

- Club Motoneige Seigneurie de Joly
- Société patrimoine et histoire des seigneuries de Lotbinière

# Objectif et rôle

## Objectif

- Favoriser une communication continue au sujet des enjeux
- S'offrir des conditions gagnantes pour la mise en œuvre du projet

## Rôle

- Représenter votre organisme ou groupe d'intérêt
- Contribuer à la réflexion quant aux meilleures conditions de développement du projet

### Cycle de rencontres :

- 3-4x / an : 2024-2027
- ~mensuel période construction (2027-2028)

# Contexte de pré- développement

## Contexte de pré-développement du projet



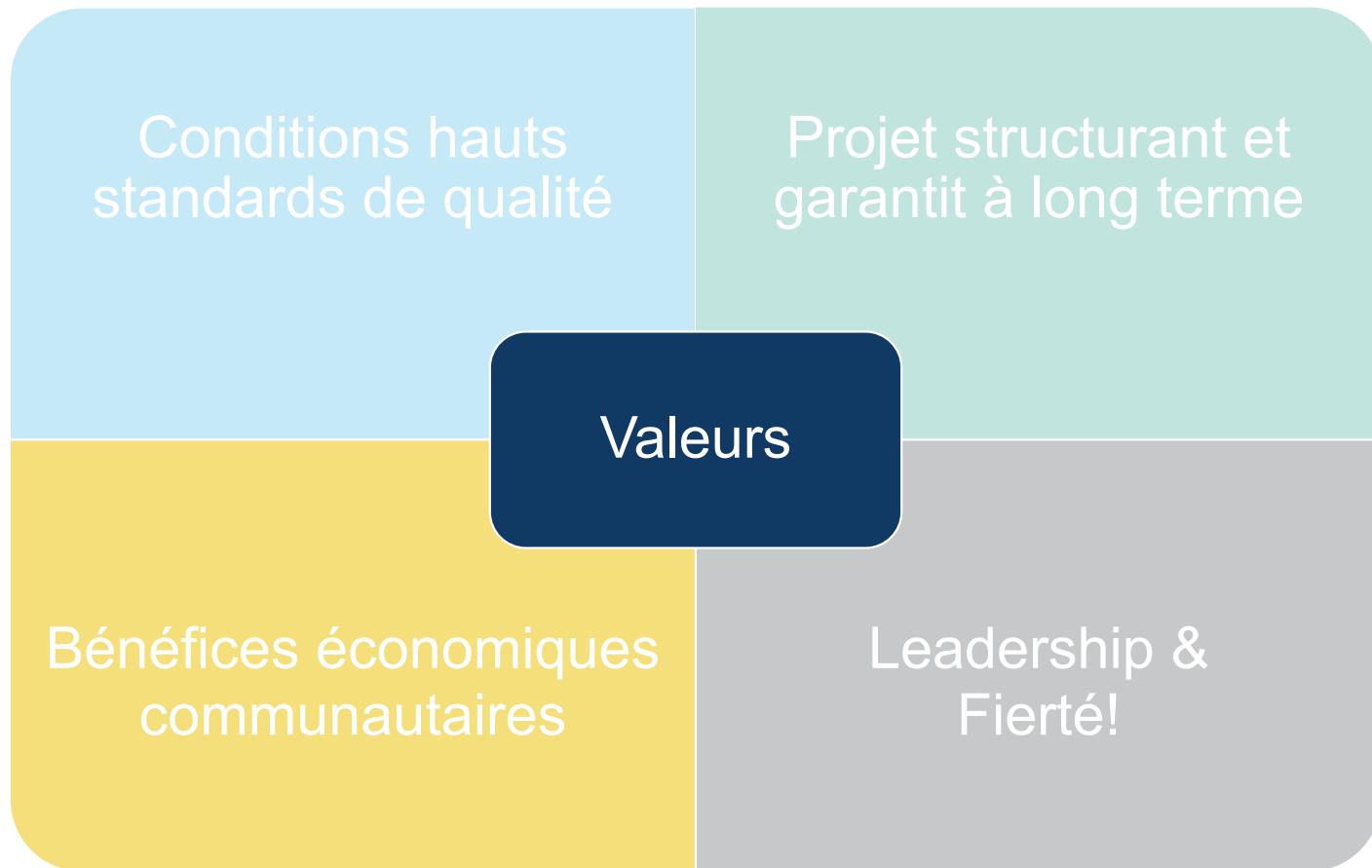
# Plan d'acceptabilité sociale (en évolution)

Activités ponctuelles et en continu :  
Développement-construction-exploitation

Acceptabilité sociale ne signifie pas  
unanimité

Plan acceptabilité sociale
Activités : en continu
Mise en place du comité de liaison et rencontres du comité
Lancement rencontre du comité de liaison
Embauche agent de liaison
Production identité visuelle
Montage bottin des entrepreneurs
Début Chronique suivi projet population
Site Web de projet : information projet
Boîte à outils Mythes & Réalités éolien (enjeux et littérature scientifique)
Concours écoles primaires Logo projet
Tournée de consultation et présentation du projet aux parties prenantes
Publicité et/ou bulletin municipaux
Journées d'information publique dans le cadre du processus d'information
Tournée de consultation auprès des organismes de développement économique de la région
Séance d'information Emploi-Formation
Tournées scolaires et activités information-mobilisation autoir projet et éolien
Publication d'une édition périodique (3x/année - total 5) de la Brochure de projet
Préparation-collaboration BAPE partenaires
Journées d'information pour les entrepreneurs
BAPE
Journées de rencontre avec l'entrepreneur général
Tournée d'information pré-construction
Événement d'inauguration

# Valeurs associées au projet



# Le projet

# Description des infrastructures

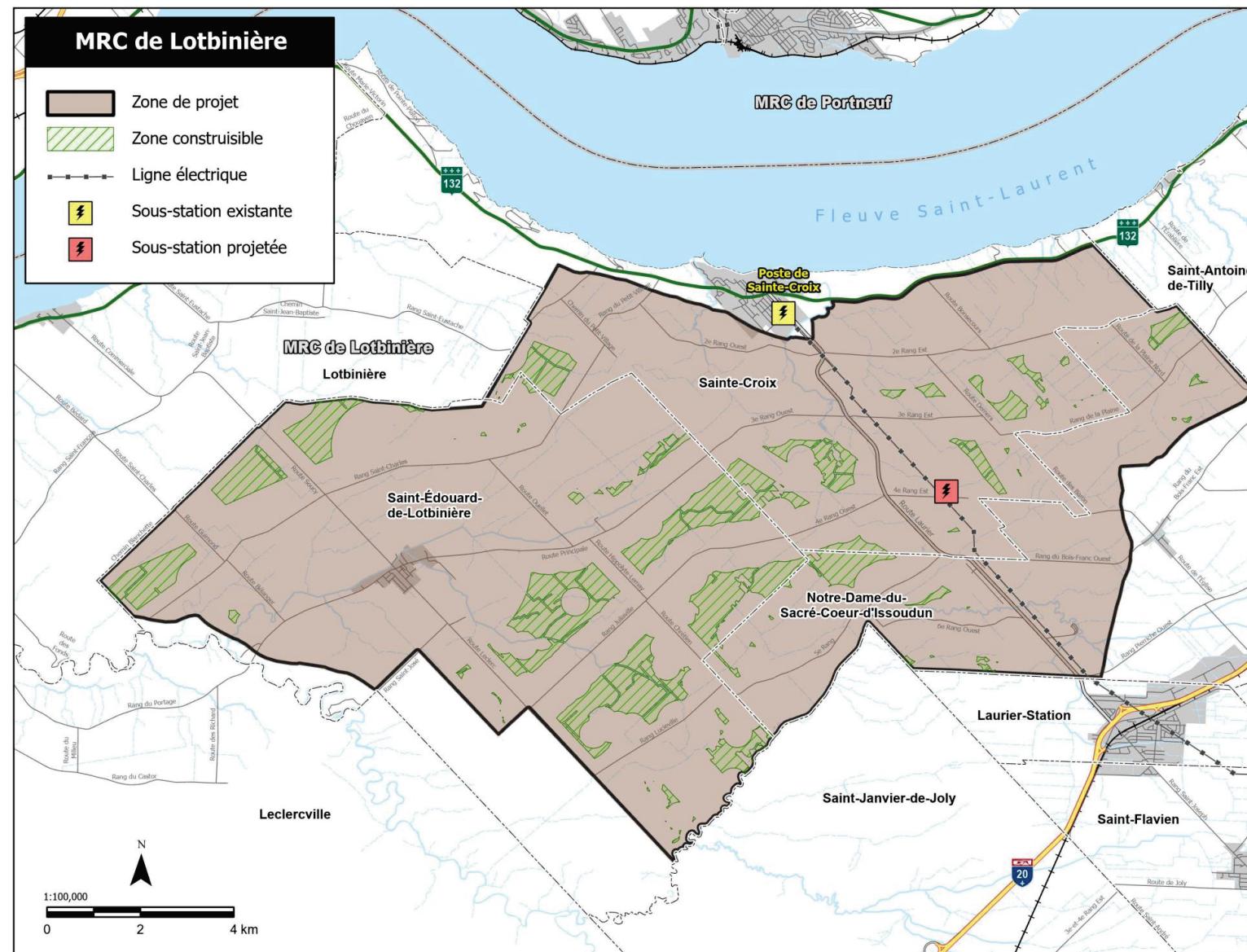
## Élaboration du site et implantation :

- Minimisation des impacts sur le territoire
- Prise en compte des contraintes du milieu
- Utilisation des chemins existants

- Éoliennes (sujettes à changement selon le modèle final)
  - Hauteur de nacelle :  $\sim 120$  m.
  - Longueur des pales :  $\sim 90$  m.
  - Diamètre du rotor :  $\sim 160$  m.
  - Puissance nominale par éolienne :  $\sim 6$  MW
- Chemin d'accès
- Câbles électriques souterrains

# Parc éolien Lotbinière Ndakina

- 100 MW – entre 15 et 18 éoliennes
- Municipalités : Sainte-Croix, Saint-Édouard-de-Lotbinière et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun
- Construction : 2027-2028
- Mise en service : décembre 2028
- Partenaires du projet :
  - MRC Lotbinière 45 %
  - Conseil des Abénakis d'Odanak 2,5 %
  - Conseil des Abénakis de Wôlinak 2,5 %
  - Innergex 50 %
- Investissement : 300M\$



## Retombées économiques

MRC	Municipalité	Propriétaires privés
Bénéfices liés au rendement économique du projet, selon la participation financière	Redevances de 6 227\$ (ou selon décret) par MW installé	Revenu annuel aux signataires de l'ensemble du projet  Compensations agricoles/sylvicoles  Revenu annuel associé à la présence d'infrastructures sur un terrain privé

# Étapes en cours et à venir

# Échéancier des étapes clés

Étapes clés	Détails	2023	2024	2025	2026	2027	2028
<b>Annonce des soumissionnaires sélectionnés</b>							
Contrat d'approvisionnement en électricité (CAÉ) d'Hydro Québec	Négociation et signature						
	Approbation par la Régie de l'énergie						
<b>Démarches pour l'utilisation du site auprès des propriétaires privés</b>							
<b>Consultation et information</b>	Mise en place du comité de liaison (représentants et élus locaux) pour suivre et informer l'avancée du projet						
	Rencontre dans les écoles et groupes de jeunes						
	Séances d'information sur les possibilités d'emplois						
	Portes ouvertes						
	Rencontres avec les parties-prenantes						
<b>Autorisations environnementales et agricoles</b>	Études d'impact environnemental (inventaires fauniques)						
	Préparation, analyse et décision de la CPTAQ						
	Séances d'information, audiences publiques, rapport du BAPE et analyse du MELCCFP						
	Permis et certificats d'autorisations						
<b>Construction</b>	Ingénierie						
	Plans et devis						
	Travaux civils						
	Travaux électriques						
	Installation et mise en service des éoliennes						
	Poste de transformation						
<b>Mise en service du Parc éolien et livraison</b>							

Parc éolien Lotbinière Ndakina

# Étapes en cours et à venir en 2024

## En cours :

Embauche d'un(e) agent(e) de liaison

Lancement du comité de liaison

Inventaires d'espèces fauniques

Préparation envoi postal Chronique #1 aux citoyens

Mise en place d'un Site web du projet

Rencontres avec les parties prenantes

Création du comité des propriétaires

## À venir en 2024 :

Inventaires d'espèces floristiques et fauniques et des milieux humides et hydriques

Validation terrain des bâtiments près des zones construisibles

Portes ouvertes

Rencontres individuelles avec les propriétaires accueillant des infrastructures (automne 2024)

Présentation d'une configuration du parc taux de certitude- 90%

Études géotechniques

# Période d'échange

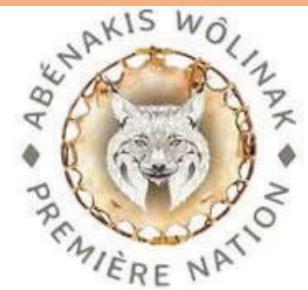
Merci  
Merci  
Merci  
Merci



**Monica Normand**

**Responsable relations avec le milieu – Parc Lotbinière Ndakina**  
**581-887-7116**

**[mnormand@innergex.com](mailto:mnormand@innergex.com)**



# Addenda post rencontre

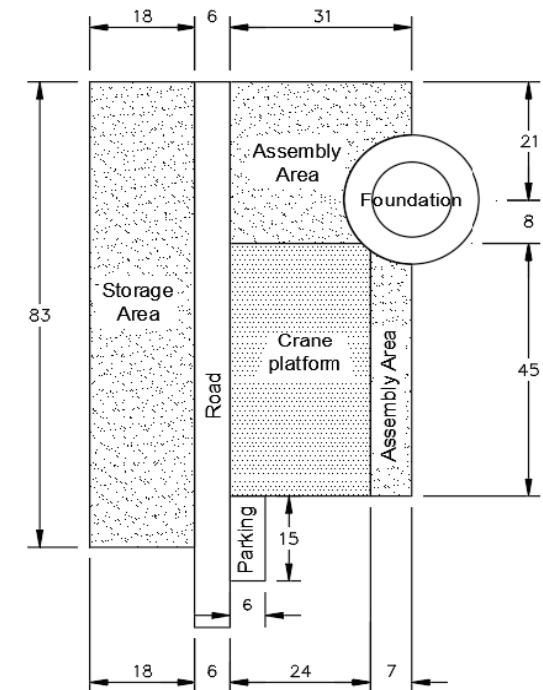
# L'emprise au sol d'une éolienne : minimisation des impacts sur le milieu

Construction	Exploitation	Minimisation
<ul style="list-style-type: none"><li>• ~ 1 ha utilisé/éolienne</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Environ 0,05 ha/éolienne</li><li>• 95% superficie autour de l'éolienne remise en culture</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Optimisation chemins existants</li><li>• Fond de lots et bordure de lots</li><li>• Zones non cultivées</li></ul>

# L'emprise au sol d'une éolienne



Parc éolien Innergex, Baie-des-Sables, Bas-Saint-Laurent



© Innergex

## L'emprise au sol d'une éolienne



Parc éolien Montérégie (©Kruger Énergie, Saint-Rémi)

© Innergex



# Parc éolien Lotbinière Ndakina

Rencontre propriétaires participants

24 avril 2024



# Ordre du jour

- Présentation de l'équipe de projet
- Retour sur le projet
- Étapes en cours et à venir
- Mise sur pied de comités
- Période d'échange

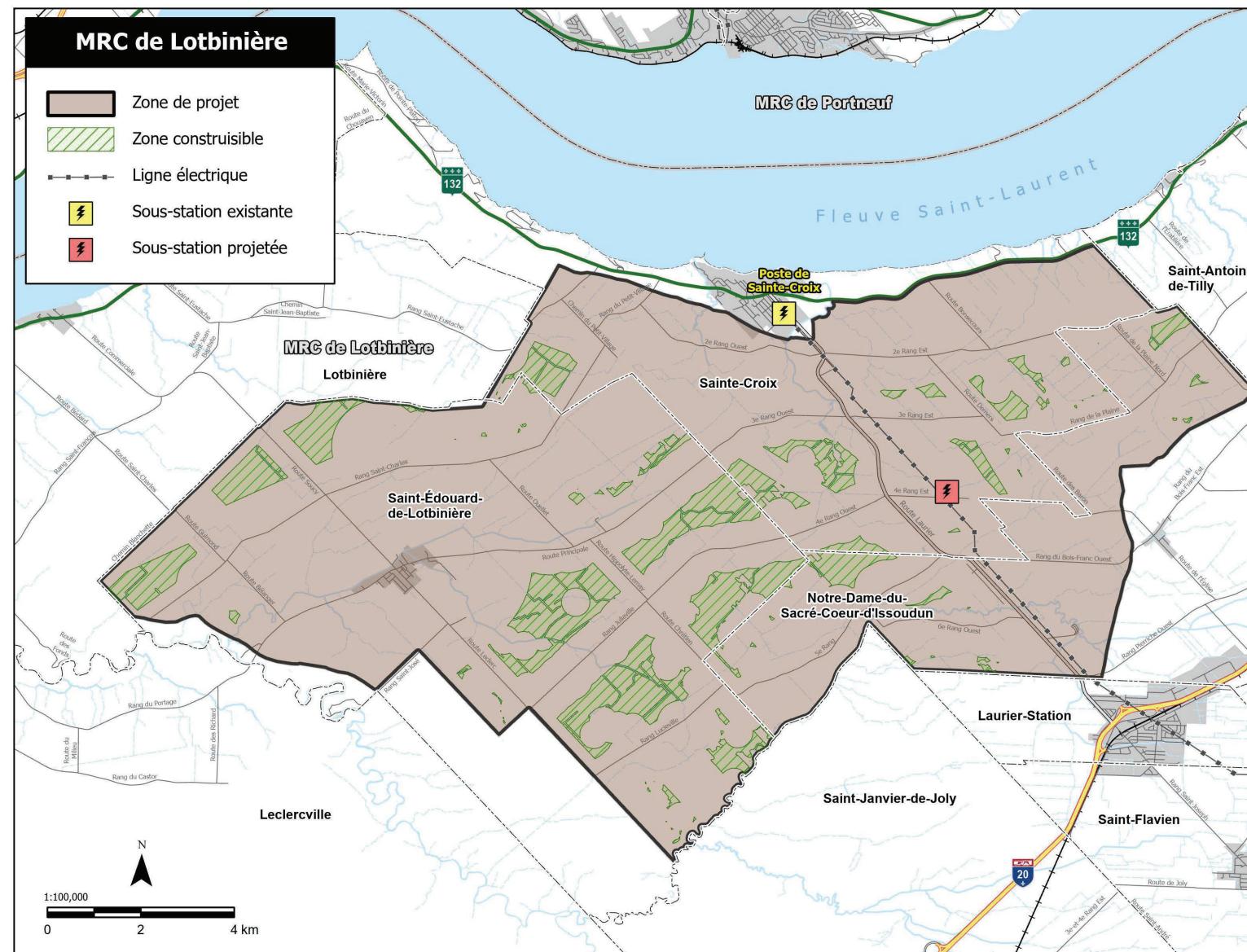


# L'équipe

# Le projet

# Parc éolien Lotbinière Ndakina

- 100 MW – environ 15 et 18 éoliennes
- Municipalités : Sainte-Croix, Saint-Édouard-de-Lotbinière et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun
- Construction : 2027-2028
- Mise en service : décembre 2028
- Partenaires du projet :
  - MRC Lotbinière 45 %
  - Conseil des Abénakis d'Odanak 2,5 %
  - Conseil des Abénakis de Wôlinak 2,5 %
  - Innergex 50 %



# Étapes en cours et à venir

# Échéancier des grandes étapes

Étapes clés	Détails	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Annonce des soumissionnaires sélectionnés							
Contrat d'approvisionnement en électricité (CAÉ) d'Hydro Québec	Négociation et signature						
	Approbation par la Régie de l'énergie						
Démarches pour l'utilisation du site auprès des propriétaires privés							
Consultation et information	Mise en place du comité de liaison (représentants et élus locaux) pour suivre et informer l'avancée du projet						
	Rencontre dans les écoles et groupes de jeunes						
	Séances d'information sur les possibilités d'emplois						
	Portes ouvertes						
	Rencontres avec les parties-prenantes						
Autorisations environnementales et agricoles	Études d'impact environnemental (inventaires fauniques)						
	Préparation, analyse et décision de la CPTAQ						
	Séances d'information, audiences publiques, rapport du BAPE et analyse du MELCCFP						
	Permis et certificats d'autorisations						
Construction	Ingénierie						
	Plans et devis						
	Travaux civils						
	Travaux électriques						
	Installation et mise en service des éoliennes						
	Poste de transformation						
Mise en service du Parc éolien et livraison							

# Étapes en cours et à venir en 2024

## En cours :

Inventaires d'espèces fauniques

Démarche pour l'embauche d'un(e) agent(e) de liaison

Mise en place d'une page web

Rencontres avec les parties prenantes

## À venir en 2024 :

Inventaires d'espèces floristiques et fauniques et des milieux humides et hydriques

Validation terrain des bâtiments près des zones construisibles

Portes ouvertes

Rencontres individuelles avec les propriétaires accueillant des infrastructures (automne 2024)

Présentation d'une configuration à 90% de certitude (automne 2024)

Études géotechniques

Création de divers comités

# Mise sur pied de comités

# Les comités



## Comité des propriétaires

Comité des propriétaires participants au projet qui s'assurent de faire le suivi et le pont entre l'équipe de projet et les autres propriétaires.

Déléguer 5 à 8 propriétaires pour siéger sur ce comité

## Comité de liaison

Comité composé des représentants des principales parties prenantes pour favoriser une communication continue au sujet des enjeux liés à la mise en œuvre du parc éolien.

Déléguer 2 propriétaires pour siéger sur ce comité

# Période d'échange

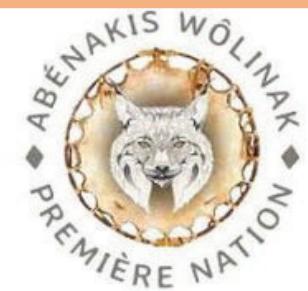
Merci  
Merci  
Merci  
Merci



Laurie-Jade Mendez

Chargé de projet pour le Parc éolien Lotbinière Ndakina  
438-860-4233

[ljmendez@innergex.com](mailto:ljmendez@innergex.com)



# PROJET ÉOLIEN LOTBINIÈRE NDAKINA



LA ROSE DES VENTS - CHRONIQUE #1



## FIERS ET À L'ÉCOUTE

C'est avec enthousiasme que nous vous présentons cette première chronique, qui sera diffusée régulièrement, au sujet du **projet éolien communautaire Lotbinière NDAKINA** qui sera développé dans la MRC. Parmi les valeurs chères à tous les partenaires du projet, il y a la transparence et la communication d'information et le

partage des bénéfices. Notre équipe est donc là pour vous informer, écouter et répondre à vos préoccupations, et vous tenir au courant des prochaines étapes.

Bonne lecture! L'équipe du projet vous souhaite un très bel été!



# 01.

## LES DÉBUTS DU PROJET



La MRC de Lotbinière œuvre activement au développement durable sur son territoire et désirait être copropriétaire d'un projet éolien. En mars 2023, Hydro-Québec a lancé un appel d'offres éolien et a identifié que le territoire de la MRC avait un potentiel éolien. Les discussions ont alors commencé entre la MRC, les Conseils des Abénakis d'Odanak et de Wôlinak et Innergex, qui a conclu des accords avec différents propriétaires fonciers intéressés. Avec l'appui des partenaires ainsi que des municipalités concernées, le projet a été déposé en septembre 2023 et sélectionné en janvier 2024.

# 02.

## POUR LA SUITE DES CHOSES

Il reste beaucoup d'étapes avant que votre parc éolien soit en service, comme les études environnementales et géotechniques, le Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement et l'obtention des permis pour construire, sans oublier les différentes actions pour consulter et informer le milieu.

L'implantation finale des éoliennes est l'une des préoccupations majeures et l'équipe travaille de concert avec des spécialistes pour configurer le parc pour avoir le moins d'impact sur le territoire. Les propriétaires fonciers sous contrat seront consultés en premier lieu du choix de ces emplacements. Nous allons travailler de façon transparente et collaborative avec le milieu pour que le parc éolien soit mis en œuvre dans le respect des différents règlements et normes.



### AGENT DE LIAISON - MAURICE LEMAY

L'équipe du projet est fière d'annoncer l'embauche de **Maurice Lemay** à titre d'agent de liaison. Citoyen connu et apprécié de Saint-Édouard-de-Lotbinière, son rôle est d'agir comme personne contact auprès de la population et des parties prenantes dans le milieu. Il assurera la communication autour du projet pour créer une dynamique constructive.

# 03.

## EN LIEN AVEC LE MILIEU

### COMITÉ DE LIAISON

L'équipe du projet a à cœur l'acceptabilité sociale. Pour favoriser la transparence et le dialogue, un comité de suivi composé de parties prenantes et de groupes d'intérêt du milieu a été mis en place, dont l'objectif est de suivre l'avancement des travaux de développement, de s'assurer de maximiser les retombées économiques locales et de développer le projet dans les meilleures conditions possibles. Le comité de suivi se rencontrera plusieurs fois par année, et est constitué des membres suivants :

- Chambre de commerce de Lotbinière
- Conseil régional en environnement Chaudière-Appalache
- Organisme de bassins versants de la zone du Chêne
- UPA Lotbinière Nord
- UPA Lotbinière Sud
- Club Quad Lotbinière
- Club de motoneiges des plaines
- 2 représentants des propriétaires sous contrat
- Municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière
- Municipalité de Sainte-Croix
- Municipalité d'Issoudun
- MRC de Lotbinière
- Les Conseils des Abénakis
- Innergex



## 04.

# DESCRIPTION DU PROJET

Le parc éolien Lotbinière Ndakina sera situé dans les municipalités de Sainte-Croix, Saint-Édouard-de-Lotbinière et Issoudun.

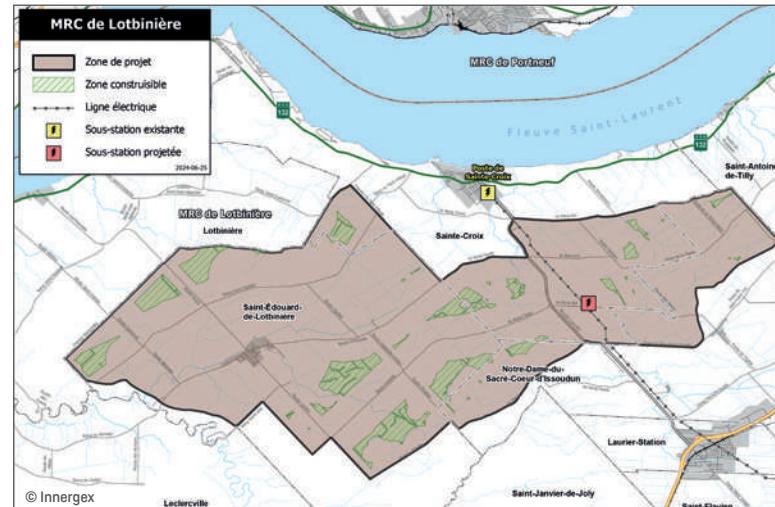
#### PARTENARIAT-ACTIONNARIAT :

MRC DE LOTBINIÈRE  
(45 %)

INNERGEX  
(50 %)

CONSEILS DES  
ABÉNAKIS D'ODANAK  
(2,5 %)

CONSEILS DES  
ABÉNAKIS WÔLINAK  
(2,5 %)



DÉBUT DES TRAVAUX  
**2027**

PIUSSANCE INSTALLÉE  
**100 MW**  
(environ 18 éoliennes)

TOUR DE L'ÉOLIENNE  
**~125 M**

MISE EN SERVICE  
**FIN 2028**

DISTANCE MINIMALE DE  
**750 M**  
de toute habitation

PALE  
**~80 M**

## 05.

# ACTIONS EN COURS ET À VENIR

#### VOLET ENVIRONNEMENT ET AUTORISATIONS

- Configuration du parc éolien
- Inventaires d'oiseaux et floristique
- Inventaires des chauves-souris
- Caractérisation des milieux humides et hydriques
- Analyse du potentiel acéricole

#### VOLET SOCIAL

- Réalisation d'une identité visuelle et d'un site Web de projet
- Rencontres du comité de liaison
- Embauche d'un agent de liaison
- Constitution du comité des propriétaires
- Préparation concours de logo écoles  
- **septembre 2024**
- Séances d'information  
- **septembre 2024**

#### VOLET ÉCONOMIQUE

- Création d'un bottin des entrepreneurs
- Préparation des actions formation-emploi

# 06.

# PARTENAIRES

## MRC DE LOTBINIÈRE



La MRC s'est dotée d'une vision de développement durable au cours des deux dernières décennies et souhaite favoriser le développement d'une économie verte sur son territoire. Elle a été le pivot dans le lancement du projet et abrite les 3 municipalités où seront implantées les éoliennes.

[www.mrclotbiniere.org](http://www.mrclotbiniere.org)



## INNERGEX ÉNERGIE RENOUVELABLE



Entreprise fièrement québécoise active dans l'énergie renouvelable depuis près de 35 ans, Innergex a développé des projets avec des partenaires communautaires et autochtones depuis plus de 20 ans. Spécialiste de l'énergie éolienne, l'entreprise développe tous ses projets selon sa philosophie d'un équilibre des 3 P : les Personnes, notre Planète et le partage de la Prospérité.

[www.innergex.com](http://www.innergex.com)



## LES CONSEILS DES ABÉNAKIS D'ODANAK ET DE WÔLINAK



Fiers de leur héritage culturel et linguistique, les Conseils des Abénakis d'Odanak et de Wôlinak forment la Nation W8banaki qui se partagent, avant l'arrivée des Européens, un vaste espace forestier sur les territoires actuels du sud du Québec englobant la MRC de Lotbinière. Les Conseils sont heureux de participer au projet qui se situe sur le Ndakina, « notre territoire » en langue abénakise.

[www.caodanak.com](http://www.caodanak.com) · [www.cawolinak.com](http://www.cawolinak.com)



# 07.

# COMMUNIQUER AVEC NOUS

## Monica Normand

Responsable des relations avec le milieu pour le projet éolien

Téléphone : 581 887-7116  
[mnormand@innergex.com](mailto:mnormand@innergex.com)

PARC ÉOLIEN

# Lotbinière Ndakina

Kwaï!

Bienvenue!



# Voici les partenaires



PARC ÉOLIEN  
**Lotbinière**  
**Ndakina**



# Le projet en bref

**Puissance installée du parc**

**100 MW**

**Nombre d'éoliennes**  
**environ 18**

**Modèle d'éoliennes**  
**à être confirmé**

**Distance minimale des habitations**  
**700 m**

**Début de la construction**  
**Été/automne 2027**

**Mise en service**  
**1er décembre 2028**

PARC ÉOLIEN  
Lotbinière  
**Ndakina**



Parc éolien Innergex (Québec)

# Les retombées économiques

30 ans

## Parties prenantes

## Montant / an

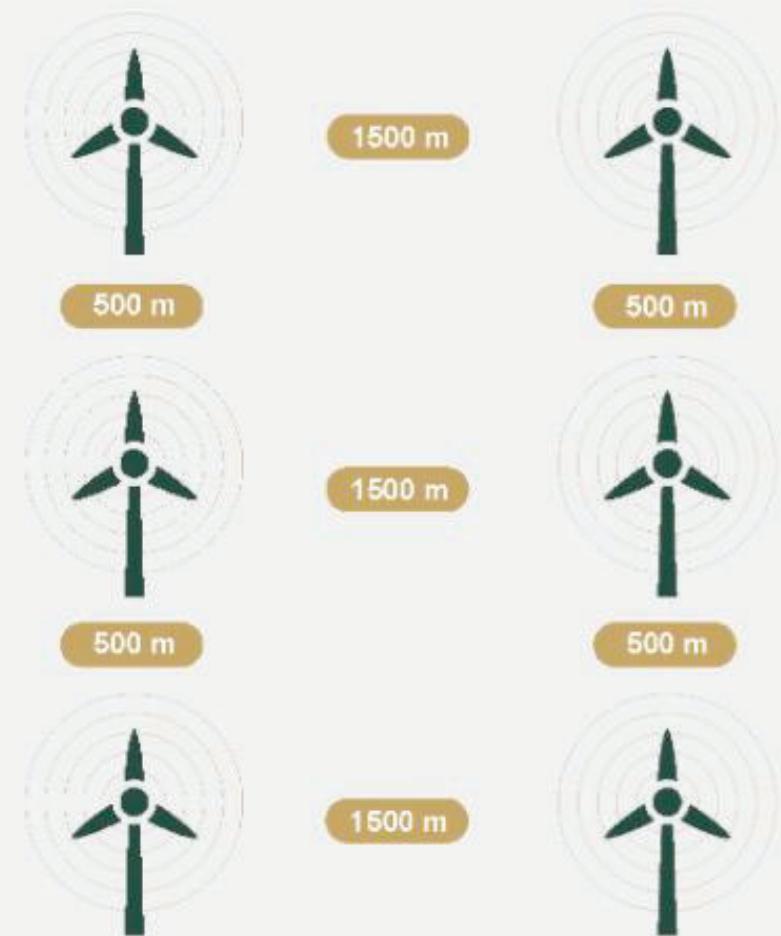
Partenaires projet (MRC 45 % & Abénakis 5 %)	~ 2 M\$ / an
3 municipalités hôtes infrastructures	~ 622 700 \$ / an
Propriétaires hôtes infrastructures	~ 900 000 \$ / an

ESPACEMENT MINIMAL DES

# Éoliennes entre elles



PARC ÉOLIEN  
Lotbinière  
**Ndakina**



# BAPE



## Son rôle?

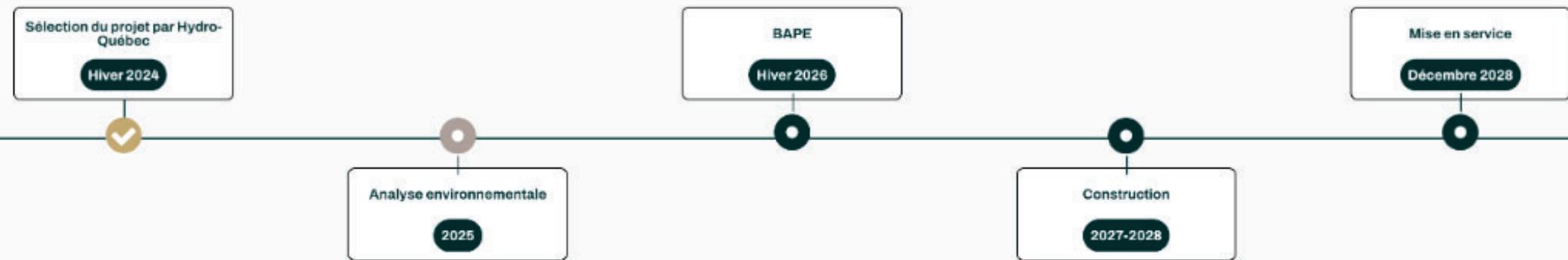
Informier la population et se prononcer sur l'acceptabilité sociale du projet

## Moyens

1. Période publique d'information
2. Si demande d'audiences publiques
  - Mandat donné (médiation, consultation ciblée ou audience publique) selon demandes et préoccupations relatives à l'étude d'impact
3. Transmission d'un rapport pris en compte dans la décision gouvernementale

ÉCHÉANCIER DE

# Réalisation



## Légende



# Lotbinière Ndakina



Configuration préliminaire  
(23 emplacements  
d'éoliennes à l'étude)



Zone de projet



Zone construisable



Ligne électrique

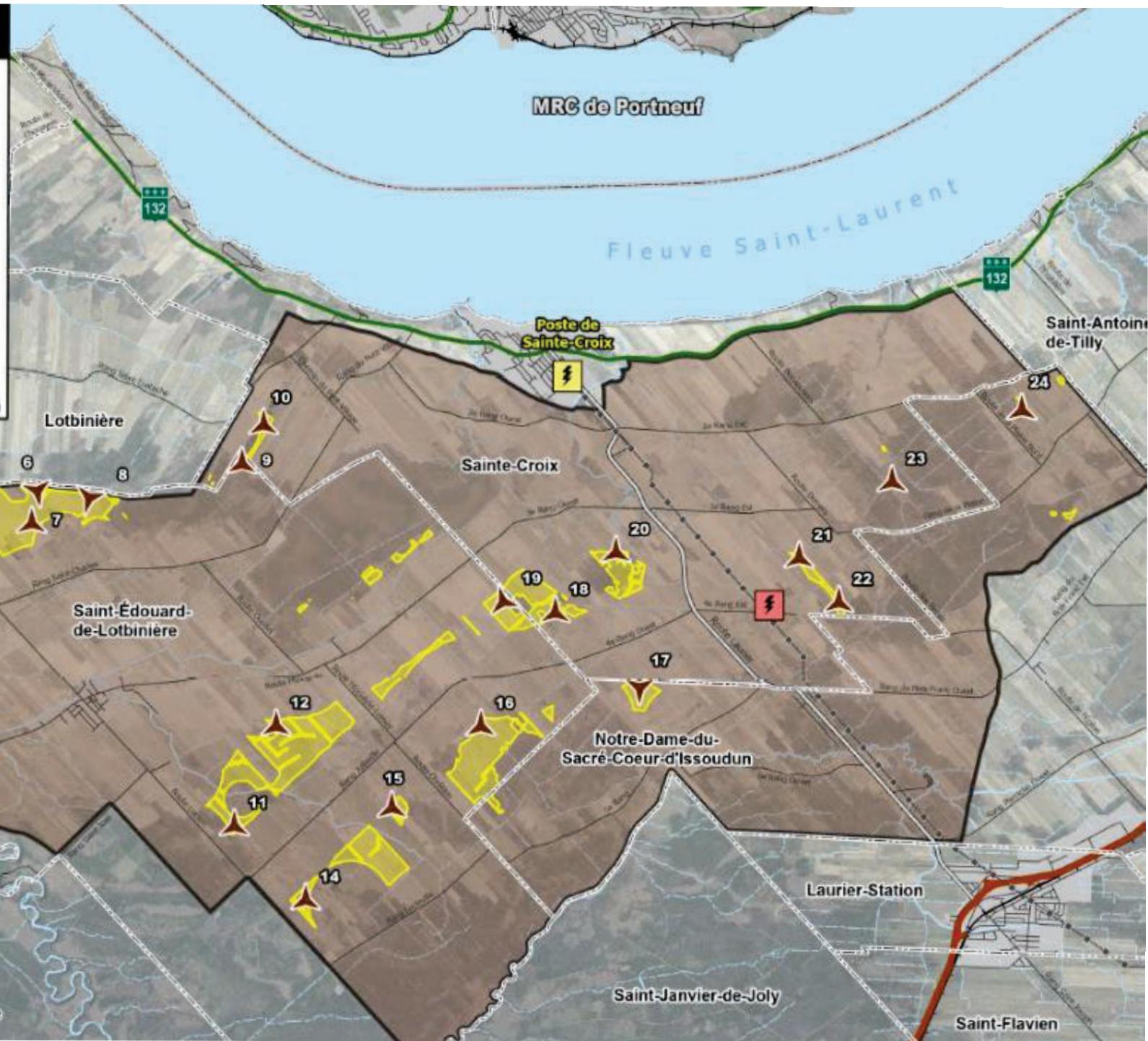


Sous-station existante

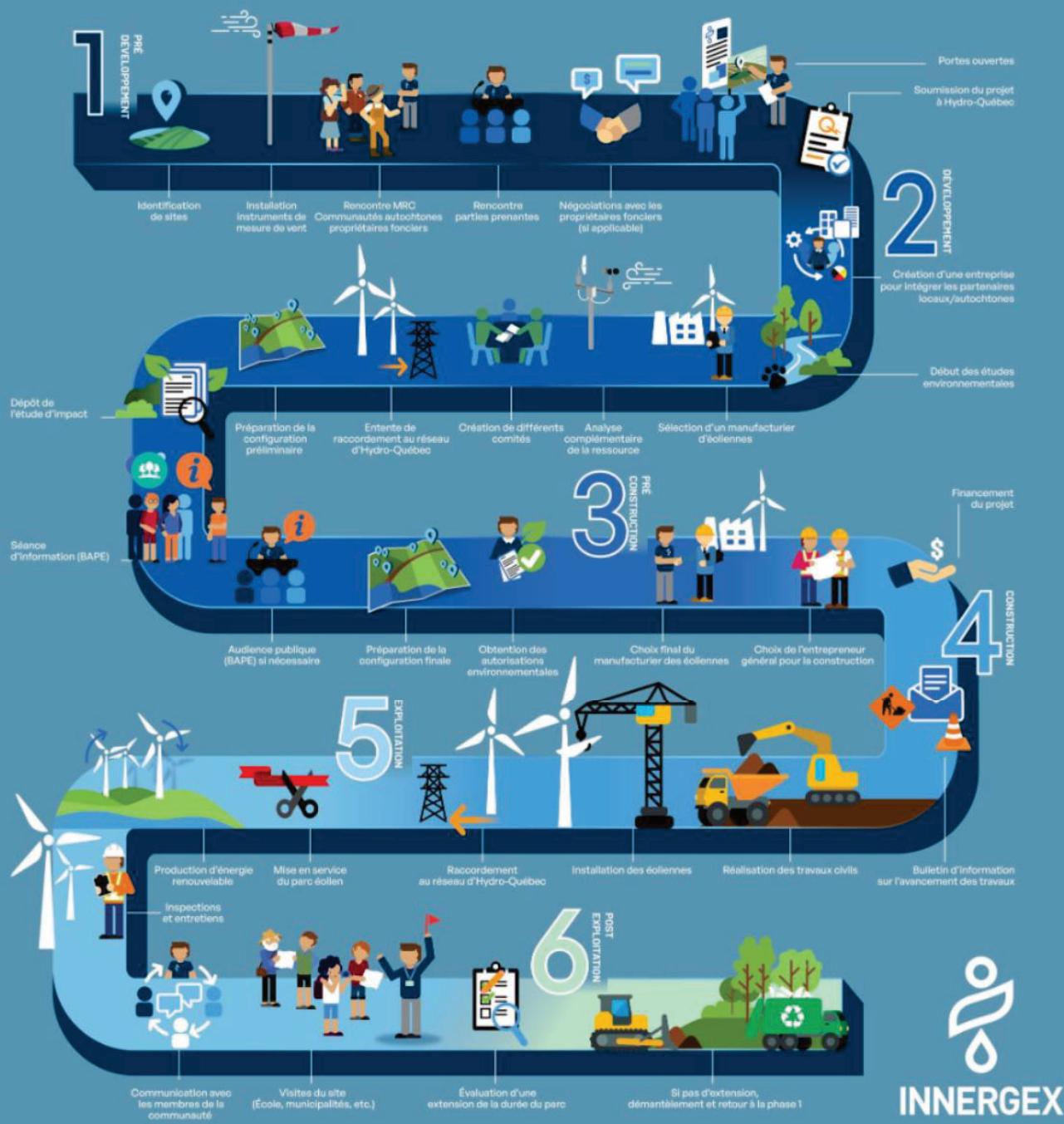


Sous-station projetée

2024-10-30



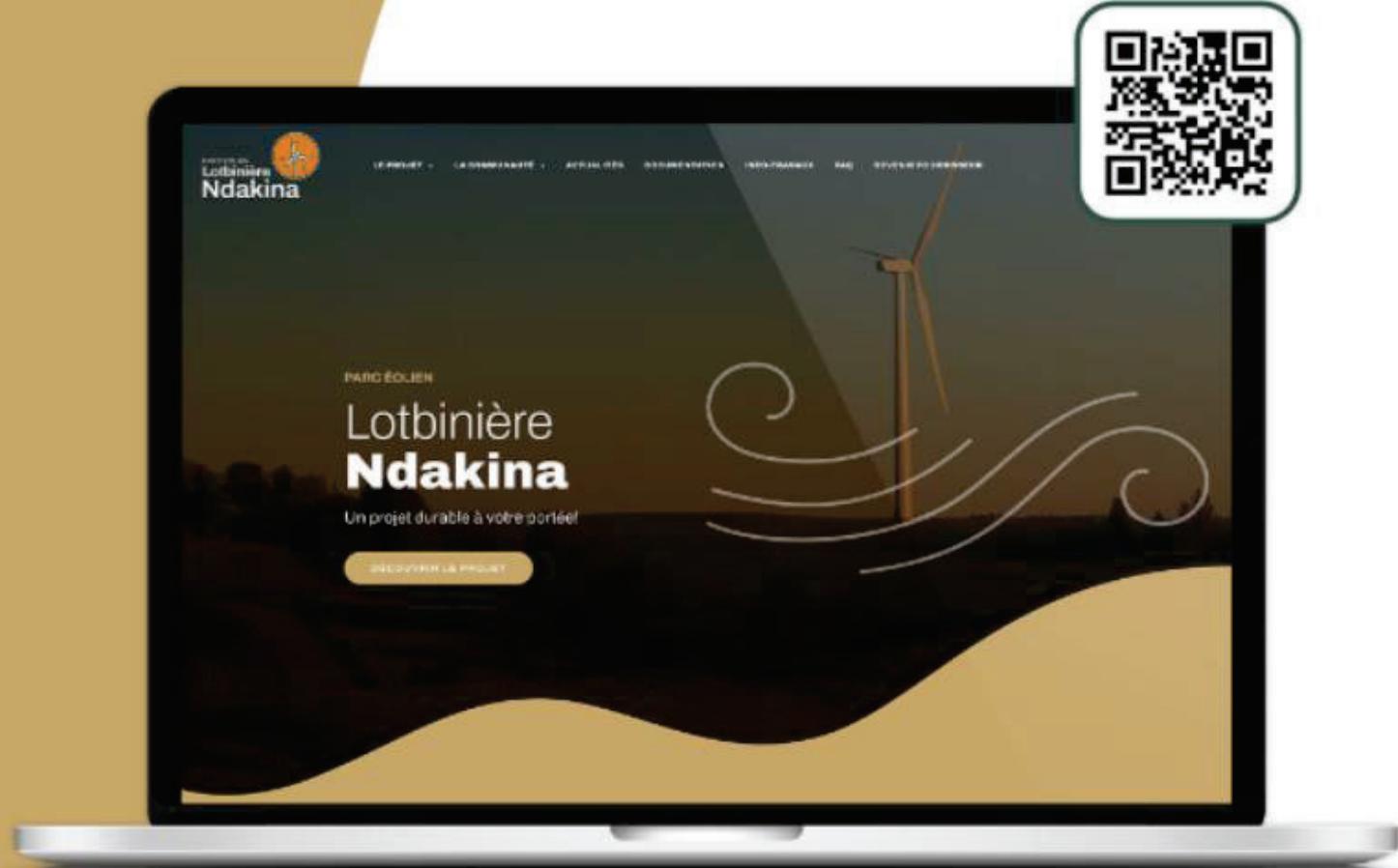
# Les étapes de développement d'un parc éolien au Québec



# Communications et activités

	Activités	Quand
Passées	Portes ouvertes	Été 2023
	Rencontre d'information - agriculteurs de Saint-Édouard-de-Lotbinière	Été 2023
	Séance d'information - propriétaires signataires	Printemps 2024
	Rencontre - parties prenantes du secteur	Été-Automne 2024
	Comité de liaison #1	Été 2024
	Comité des propriétaires	Été 2024
	Embauche agent de liaison	Été 2024
	Rencontre - parties prenantes du secteur	Été-Automne 2024
	Séances d'information	Automne 2024
	Logo du parc éolien : concours scolaire	Automne 2024
En cours et à venir en 2025	Participation aux activités du milieu	En continu
	Comité de liaison #2	Automne 2024
	Chroniques #2 <i>La Rose des Vents</i>	Hiver 2024
	Procédure environnementale	En cours
	Lancement du Site Web de projet	Hiver 2025
	Portes ouvertes : on se jase!	Hiver 2025
	Tournées dans les écoles	Hiver 2025
	Tournée - Organismes de développement économique de la région	Printemps 2025
	Répertoire des fournisseurs et travailleurs (l'inscription des fournisseurs sera possible via un formulaire du site Web)	Automne 2025
	Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)	2026

**Un tout  
nouveau site  
Web pour  
suivre les  
activités et  
l'avancement  
du projet!**



**[www.lotbinierendakina.com](http://www.lotbinierendakina.com)**

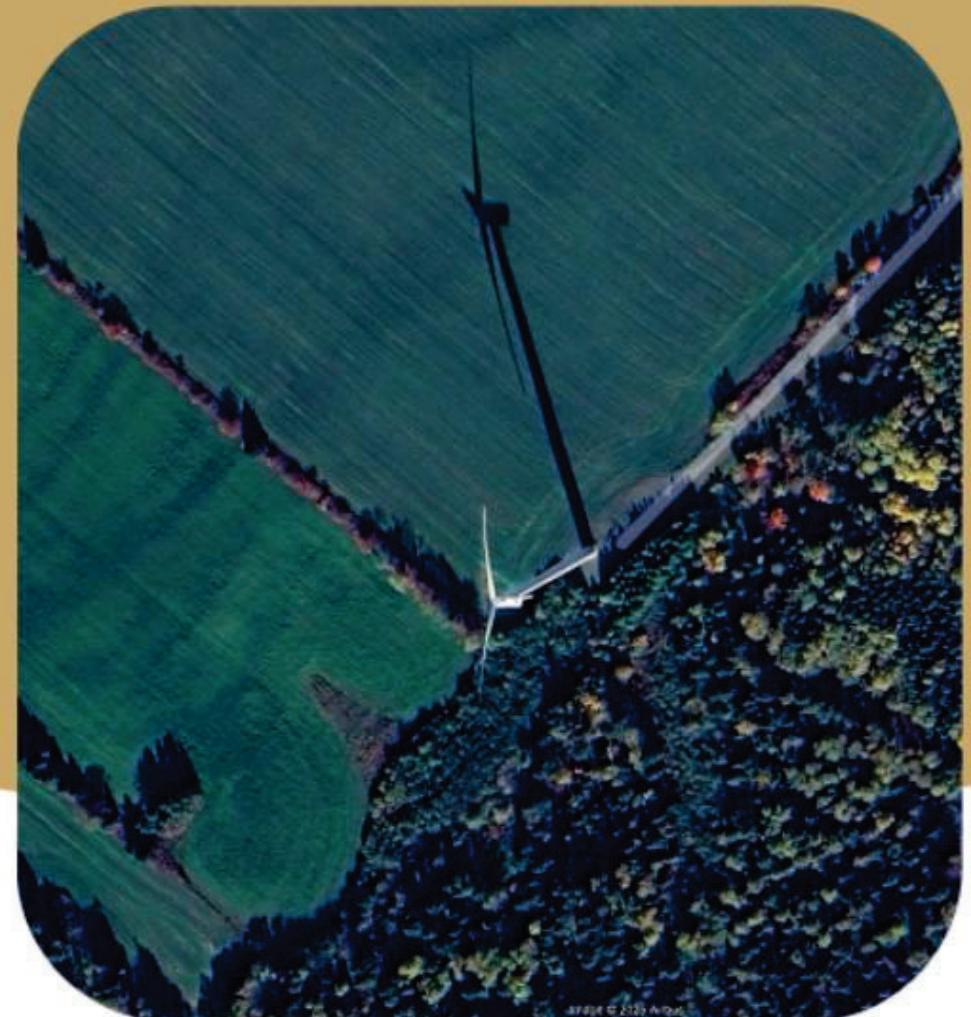
**PARC ÉOLIEN  
Lotbinière  
Ndakina**



PARC ÉOLIEN  
Lotbinière  
**Ndakina**



PARC ÉOLIEN  
Lotbinière  
**Ndakina**



PARC ÉOLIEN  
Lotbinière  
**Ndakina**

# Merci de votre visite!



PARC ÉOLIEN  
Lotbinière  
**Ndakina**

## OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES

# Locales et régionales



travaux  
d'arpentage



déboisement



construction  
de chemins



fourniture  
de béton et d'agrégats



services professionnels  
(notaire, arpenteur, etc.)



transport des  
pales, tours, nacelles



transport  
de matériaux



excavation



installation des réseaux  
électriques et de communication



montage  
des éoliennes



fondations



construction  
du poste électrique



À ne pas manquer  
le 5 février prochain!

Nous avons le plaisir de vous  
inviter à l'activité portes ouvertes  
*On se jase!*

Dans une formule **5 à 7**  
**conviviale et chaleureuse**, ce  
sera l'occasion d'échanger sur  
l'avancement du projet!

Quand?  
5 février 2025

Où?  
Salle municipale  
de Saint-Édouard-de-Lotbinière

À quelle heure?  
De 17h à 20h

On  
vous y  
attend!



Vous avez des questions?  
Contactez-nous!  
Maurice Lemay 418 655-5989  
[info@lotbinierendakina.com](mailto:info@lotbinierendakina.com)



PARC ÉOLIEN

# Lotbinière

# Ndakina

La Rose des Vents - Chronique #2



# Le mot de l'équipe!



## Bénéfices et retombées communautaires

Qui	Montant/an
Partenaire communautaire projet (MRC & Abénakis)	~ 2 M\$
3 municipalités hôtes du parc éolien	622 700 \$
Propriétaires hôtes d'infrastructures	~ 900 000 \$

Durée de 30 ans

Nous sommes heureux de vous présenter la 2<sup>e</sup> édition de *La Rose des Vents*. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé aux séances d'information les 9 et 10 septembre derniers. Vos commentaires et questions ont été accueillis avec intérêt et alimentent nos façons de faire! Cette deuxième chronique en témoigne et apporte des informations supplémentaires ainsi que des précisions sur certains thèmes abordés lors de ces séances, notamment en ce qui concerne le montage financier d'un parc éolien.

## Montage financier type pour un parc éolien de 100 MW

Éléments	Montant
Coût d'investissement total	300 M\$
Mise de fonds des partenaires 25 % (au prorata de leur actionnariat)	75 M\$
Dette à long-terme des partenaires (contractée conjointement) 75%	225 M\$
Dividendes annuels aux partenaires <small>Montant versé aux actionnaires à partir du bénéfice net du parc éolien, soit une fois toutes les dépenses du parc payées.</small>	~ 8 M\$ par an

## Les 3 partenaires du projet



MRC de Lotbinière

Abénakis

Innergex

# Activités et actions de communication

## Dialogue avec la population

### Les occasions de s'informer ou de s'exprimer sur le projet

Que ce soit lors de séances d'information, par des communications comme *La Rose des Vents*, ou encore par le biais de notre site Web à l'hiver 2025, nous créons des occasions régulières pour vous informer et recueillir vos idées. Votre opinion compte!

### Partenaire communautaire (participation de 50%)

 Emprunt pour la mise de fonds  
~ 37,5 M\$

 Dividendes  
~ 4 M\$/an

 Remboursement de la mise de fonds  
~ 2 M\$/an

 Bénéfices nets  
~2 M\$/an

	Activités	Quand
 Passées	Portes ouvertes	Été 2023
	Rencontre d'information - agriculteurs de Saint-Édouard-de-Lotbinière	Été 2023
	Séance d'information - propriétaires signataires	Printemps 2024
	Rencontre - parties prenantes du secteur	Été-Automne 2024
	Comité de liaison #1	Été 2024
	Comité des propriétaires	Été 2024
	Embauche agent de liaison	Été 2024
	Rencontre - parties prenantes du secteur	Été-Automne 2024
	Séances d'information	Automne 2024
	Logo du parc éolien : concours scolaire	Automne 2024
	Participation aux activités du milieu	En continu
	Comité de liaison #2	Automne 2024
	Chroniques #2 <i>La Rose des Vents</i>	Hiver 2024
	Procédure environnementale	En cours
	Lancement du Site Web de projet	Hiver 2025
 En cours et à venir en 2025	Portes ouvertes : on se jase!	Hiver 2025
	Tournées dans les écoles	Hiver 2025
	Tournée - Organismes de développement économique de la région	Printemps 2025
	Répertoire des fournisseurs et travailleurs ( <i>l'inscription des fournisseurs sera possible via un formulaire du site Web</i> )	Automne 2025
	Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)	2026

# Les nouveautés!

## Un nouveau logo créé par la jeunesse

Nous sommes heureux de vous présenter le dessin gagnant du concours de logo du parc éolien, réalisé par **Joy Munyarugarama**, une élève de l'école Du Chêne, de Saint-Édouard-de-Lotbinière. Ce dessin sera adapté sur le plan graphique et deviendra la personnalité visuelle du parc éolien pour toutes les communications. Un immense merci à tous les participants – jeunes et moins jeunes – pour votre enthousiasme et votre engagement!



## Lancement du site web

Dans le but de favoriser une communication en continu, les partenaires du **Parc éolien Lotbinière Ndakina** sont fiers d'annoncer la mise en ligne prochaine de leur site internet! Nous vous invitons à explorer ce nouvel outil **au début de l'hiver 2025**. Venez découvrir tout ce qui fait avancer notre projet vers un avenir plus durable!



## Un bureau de projet pour vous accueillir

Venez rencontrer **Maurice Lemay**, notre agent de liaison, pour poser vos questions, consulter des documents relatifs au projet ou juste échanger sur celui-ci. Un bureau de projet a ouvert ses portes dans les anciens locaux de la MRC.

N'hésitez pas à passer nous voir : **on vous attend!**

Ouverture : à partir du 23 janvier 2025

### Où

Anciens bureaux de la MRC  
6375 Rue Garneau,  
Sainte-Croix

### Heure

9h à 10h30

### Jour

Tous les jeudis

## Communiquer avec nous



### Maurice Lemay

Agent de liaison

Téléphone : 418 655-5989  
[info@lotbinierendakina.com](mailto:info@lotbinierendakina.com)



## À ne pas manquer, le 5 février prochain!

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'activité portes ouvertes *On se jase!* Dans une formule **5 à 7 conviviale et chaleureuse**, ce sera l'occasion d'échanger sur l'avancement du projet!



### Où

Salle municipale  
de Saint-Édouard-de-Lotbinière



### Quand

5 février 2025



### Heure

17h à 20h





# Prochaines portes ouvertes

L'équipe et les partenaires du projet sont heureux de vous inviter à une soirée d'information et d'échanges autour de cette étape importante qu'est la réalisation et le dépôt de l'**Étude d'impact environnemental** du parc éolien Lotbinière Ndakina

Quand?  
4 juin 2025

Où?  
Salle municipale de  
Saint-Édouard-de-Lotbinière  
2590, rue Principale

À quelle heure?  
De 16h à 20h

4 juin  
2025

Vous avez des questions?  
Contactez-nous!  
Maurice Lemay  
418 655-5989  
[info@lotbinierendakina.com](mailto:info@lotbinierendakina.com)



PARC ÉOLIEN

# Lotbinière Ndakina



La Rose des Vents - Chronique #3

## Environnement, agriculture et communauté : les étapes clés de votre projet éolien



# Le mot de l'équipe!



## L'étude d'impact environnemental

un plan étudié par plusieurs ministères



## Le BAPE

le cycle du travail du Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement



## Le processus auprès de la CPTAQ

l'analyse menée par la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec

Trois étapes, trois défis, une seule mission : **construire intelligemment, durablement et avec attention**. Prêt(e) à suivre le parcours d'un projet qui s'inscrit dans votre milieu sans toutefois le dénaturer? **On vous en dit plus sur ces étapes :**

## Étude d'impact environnemental

L'étude d'impact est un document exhaustif préparé par notre équipe, en collaboration avec des experts indépendants.

Cette étude est ensuite remise au ministère de l'Environnement, qui l'analyse en profondeur. Deux grands objectifs :



**Évaluer les impacts environnementaux du projet (ex. : environnement sonore, faune, paysages).**



**Servir de base au BAPE, l'organisme public qui consulte la population sur l'acceptabilité sociale du projet.**

Le ministère et le BAPE font ensuite leurs recommandations au ministre de l'Environnement, qui décidera s'il recommande le projet au Conseil des ministres du Québec. Il faut aussi obtenir un avis favorable de la CPTAQ. Ce sont donc des instances publiques qui auront le dernier mot.

### Qu'est-ce qu'on a étudié?

À la demande du ministère, des inventaires et analyses sont en cours depuis 2023 sur les éléments suivants :

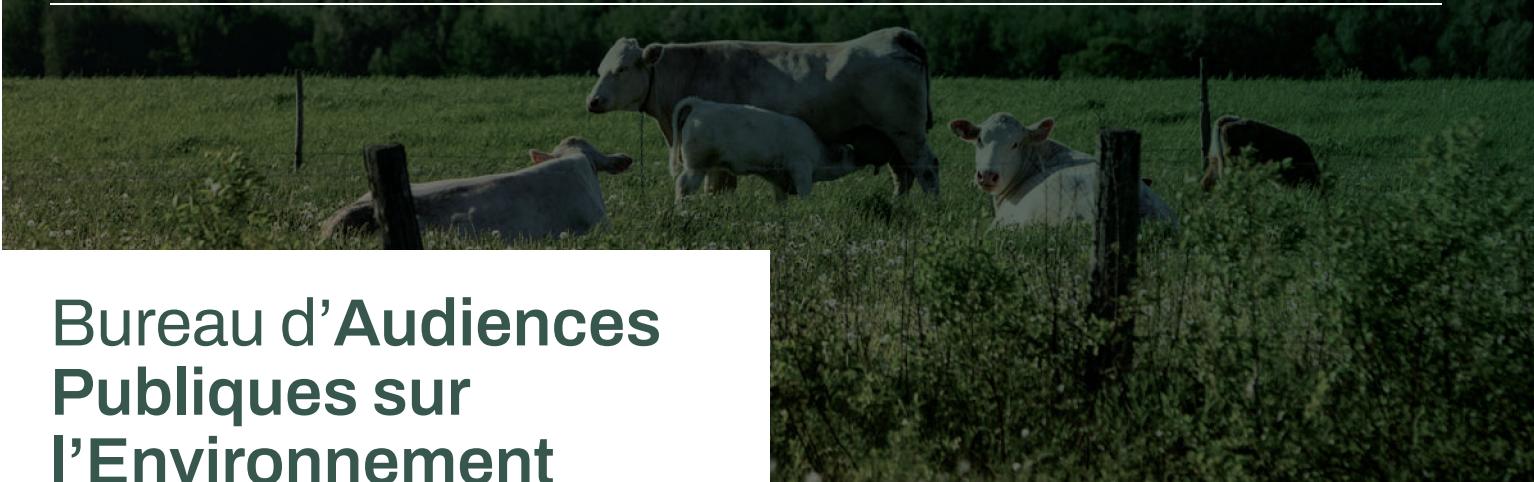
✓ Oiseaux	✓ Évaluation environnementale de site phase I
✓ Chauve-souris	✓ Simulations visuelles
✓ Milieux humides et hydrique	✓ Paysage
✓ Faune & flore	✓ Télécommunication
✓ Étude sonore	✓ Potentiel archéologique

### Prochaine étape

À l'été 2025, nous déposerons officiellement cette étude au ministère. C'est ce qu'on appelle l'analyse de recevabilité : plusieurs ministères la passent alors au peigne fin pour s'assurer que tout est rigoureux, complet et acceptable.

Si cette étape est concluante, le BAPE pourra démarrer ses consultations publiques — avec cette même étude d'impact comme référence.





## Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement

C'est un autre moment où la population peut s'exprimer. Et surtout, c'est une discussion basée sur des faits : les données de l'étude d'impact environnemental réalisée en amont. Avant que le BAPE puisse démarrer, il faut donc que cette étude soit complétée, validée et déposée.

Le BAPE intervient après l'analyse du ministère, avec toutes les informations en main pour alimenter le dialogue.

### Et ensuite ?

- ✉ Printemps 2026 : consultations publiques
- ✉ Hiver 2026-2027 : dépôt de l'avis du BAPE au gouvernement

Cet avis est un élément important pour le gouvernement du Québec, qui prendra la décision finale.



## Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec



Les producteurs et productrices agricoles ont d'ailleurs tous été rencontrés pour valider que les emplacements des infrastructure étaient compatibles avec leurs activités ou pour émettre des demandes de modifications afin qu'elles le soient. Les superficies utilisées seront faibles, et les revenus supplémentaires générés par le projet peuvent aider à assurer la pérennité des fermes familiales, souvent transmises de génération en génération.

La Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) veille à ce que nos terres agricoles demeurent disponibles et en santé pour les générations futures. Elle analyse tous les projets qui pourraient avoir un impact sur ces terres, dont le nôtre.

Pour que notre projet puisse aller de l'avant, nous devons obtenir une autorisation de la CPTAQ. C'est pourquoi, depuis le début, nous travaillons main dans la main avec les propriétaires agricoles pour minimiser l'empreinte du projet sur les terres cultivées.

### Prochaines étapes

- ✉ Dépôt officiel du dossier à la CPTAQ : septembre 2025
- ✉ Réponse attendue : d'ici la fin de l'automne 2026

# Activités à venir

## Les occasions de s'informer ou de s'exprimer sur le projet

Que ce soit lors de séances d'information, par des communications comme *La Rose des Vents*, ou encore par le biais de notre site web, nous créons des occasions régulières pour vous informer et recueillir vos idées. Votre opinion compte!

**4 juin 2025, 16 h à 20 h**

**Séances publiques d'information** à Saint-Édouard-de-Lotbinière pour présenter les résultats de l'étude d'impact environnemental.

**12 juin 2025, 17 h**

5 à 7 de la Chambre de commerce et de l'industrie de Lotbinière. Venez rencontrer l'équipe du projet qui est présentement à la recherche de fournisseurs pour participer à la réalisation du projet.

Nous voulons des retombées dans la région :

- ✓ À court et moyen terme : en fournissant des biens et services au projet jusqu'à sa mise en service.
- ✓ À long terme : parce que le projet donne aux entreprises d'ici l'occasion de développer des nouveaux créneaux d'affaires à offrir dans beaucoup d'autres contextes!

## Nouvel horaire du bureau de liaison

### Où

Anciens bureaux de la MRC  
6375 Rue Garneau,  
Sainte-Croix

### Heure

8 h à 9 h 30

### Jour

Tous les mercredis

## Communiquer avec nous



**Maurice Lemay**

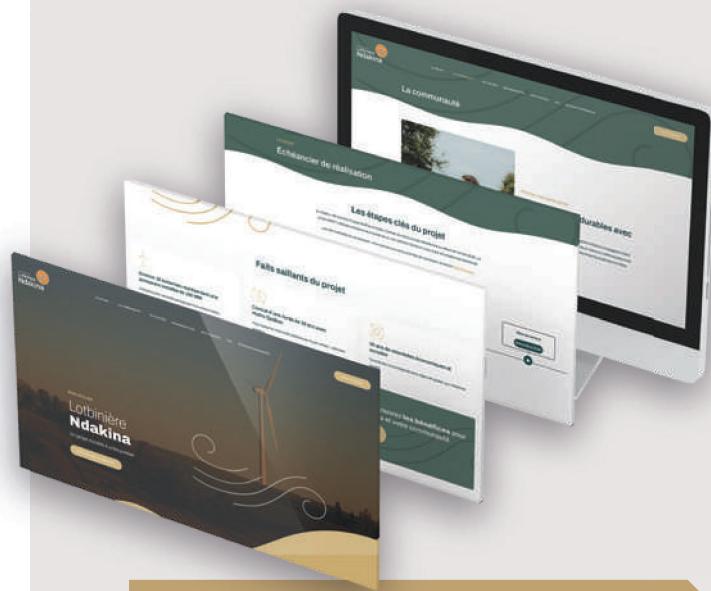
Agent de liaison

Téléphone : 418 655-5989  
[info@lotbinierendakina.com](mailto:info@lotbinierendakina.com)

## Site web

Depuis l'hiver 2025, un site web présente le projet sous toutes ses facettes et vous tient au courant des développements. Visitez :

**[www.lotbinierendakina.com](http://www.lotbinierendakina.com)**



## Ne manquez pas les portes ouvertes du 4 juin!

On vous présentera les résultats de l'étude d'impact environnemental ainsi que des photomontages bonifiés des éoliennes sur le territoire.



### Où

Salle municipale  
de Saint-Édouard-de-Lotbinière



### Quand

4 juin 2025



### Heure

16h à 20h



PARC ÉOLIEN

# Lotbinière Ndakina

Kwai!

Bienvenue!



CONSEIL DES ABÉNAKIS  
**ODANAK**



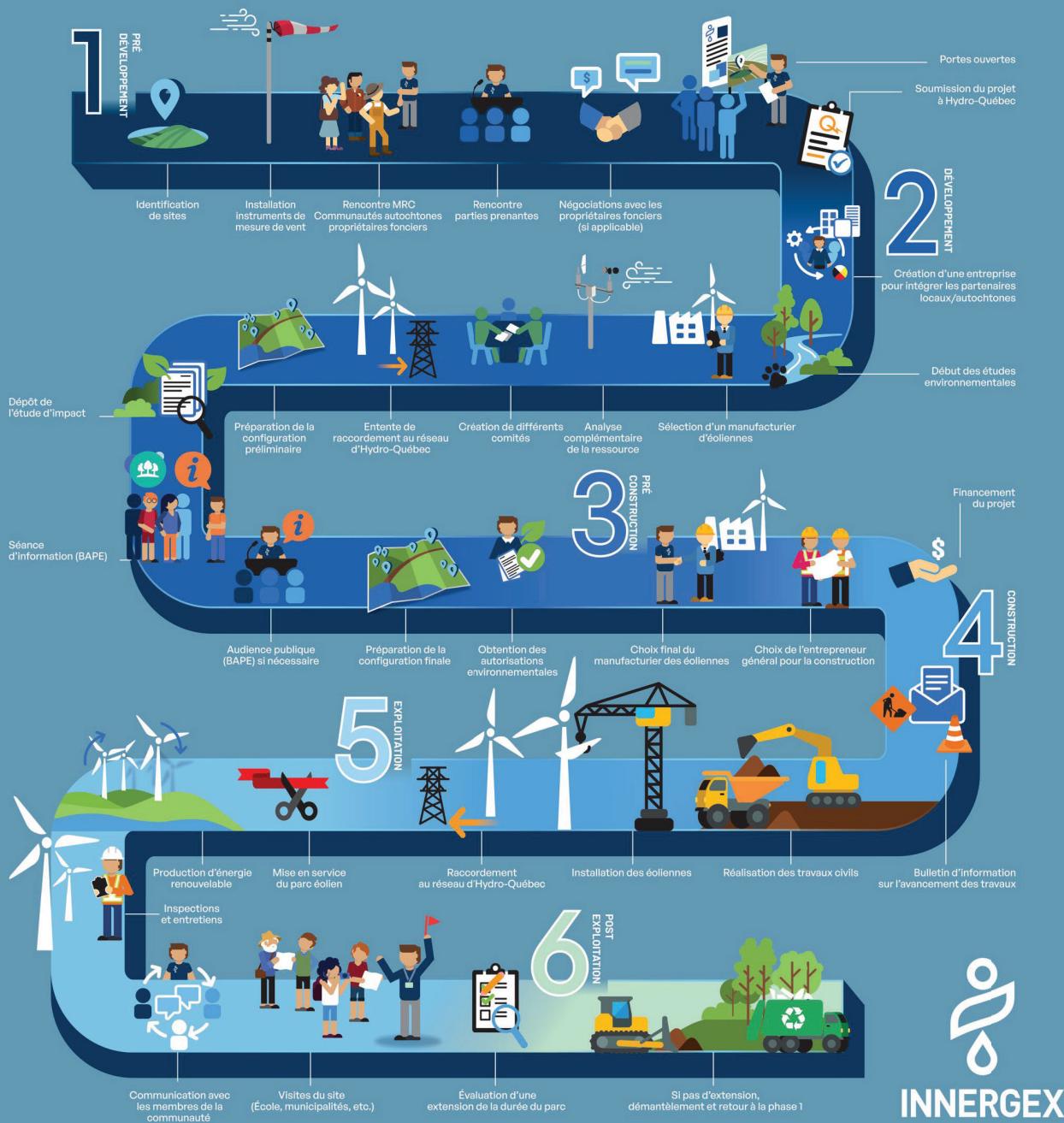
# Voici les partenaires



PARC ÉOLIEN  
**Lotbinière**  
**Ndakina**



# Les étapes de développement d'un parc éolien au Québec



# Le projet en bref

Puissance installée du parc

**100 MW**

Nombre d'éoliennes  
**environ 18**

Modèle d'éoliennes  
**à être confirmé**

Distance minimale des habitations  
**700 m**

Début de la construction  
**Été/automne 2027**

Mise en service  
**1er décembre 2028**

PARC ÉOLIEN  
**Lotbinière**  
**Ndakina**



Parc éolien Innergex (Québec)

COLLECTIVITÉS

# Les retombées économiques

30 ans

## Parties prenantes

Partenaires projet (MRC 45 % & Abénakis 5 %)

Montant / an

~ 2 M\$ / an

3 municipalités hôtes infrastructures

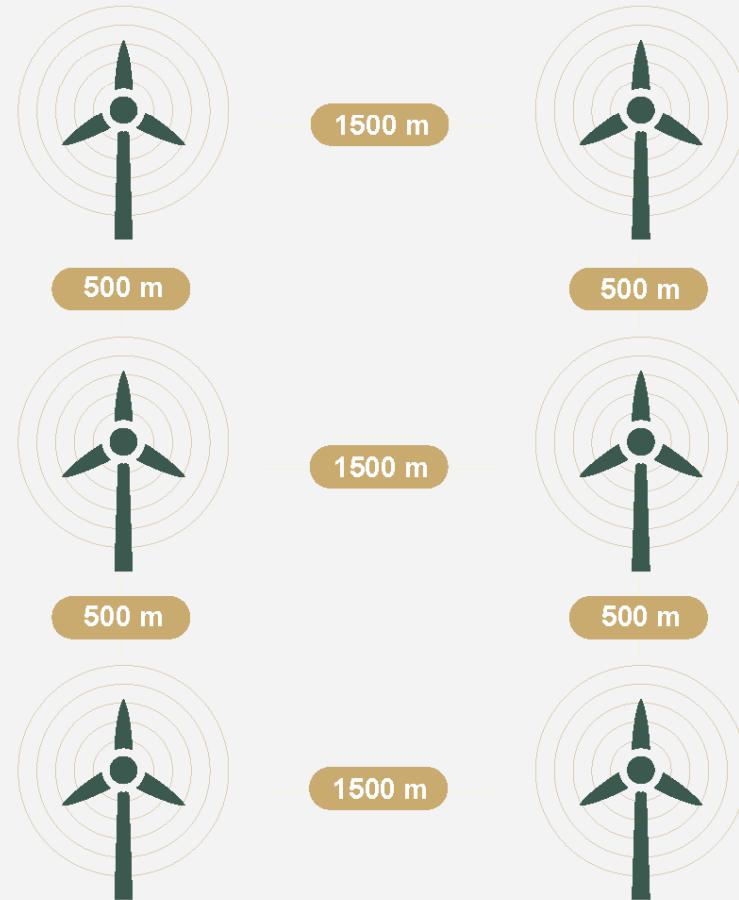
~ 622 700 \$ / an

Propriétaires hôtes infrastructures

~ 900 000 \$ / an

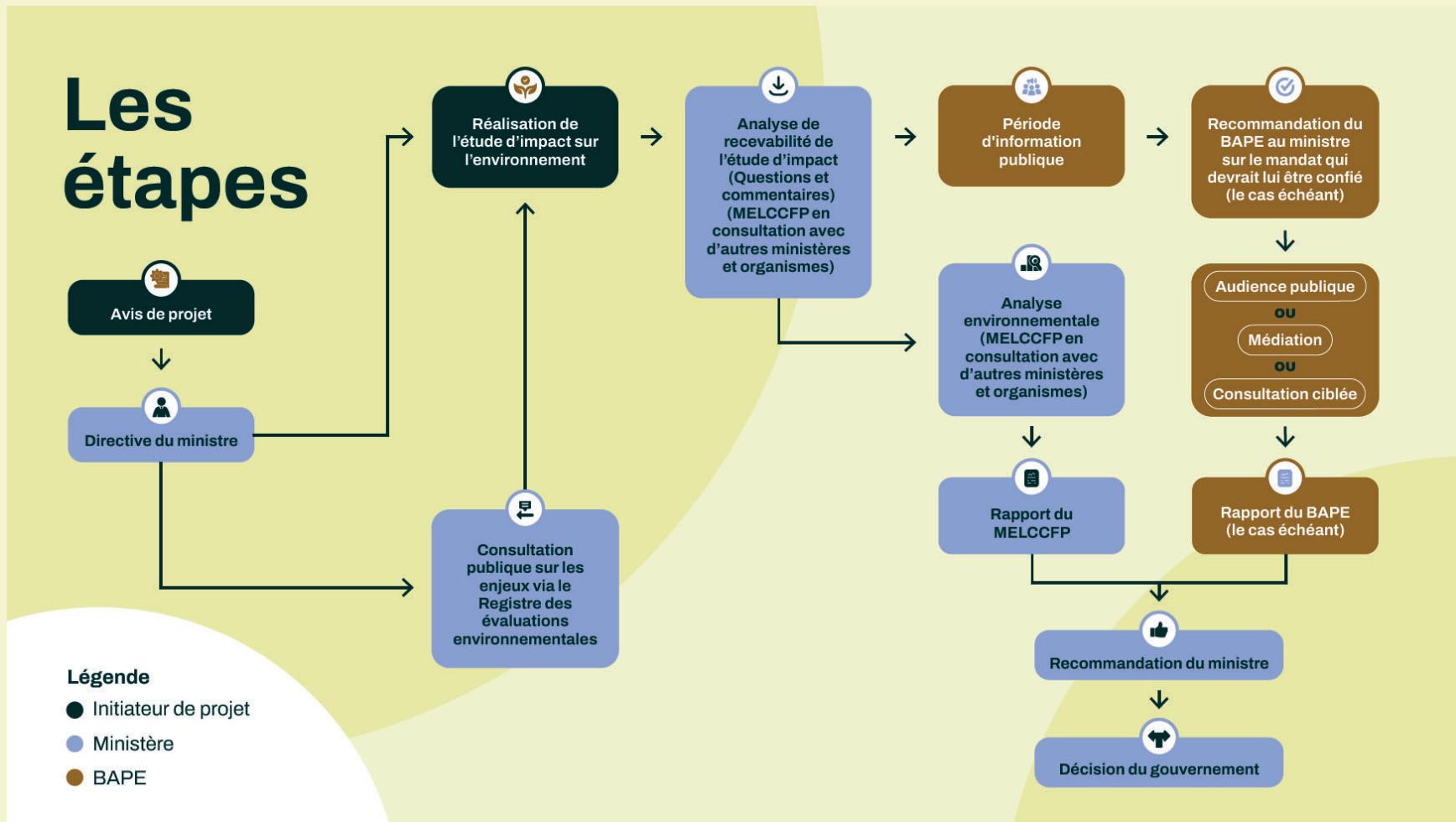
ESPACEMENT MINIMAL DES

# Éoliennes entre elles



## Procédure

# ENVIRONNEMENTALE



# BAPE



## Son rôle?

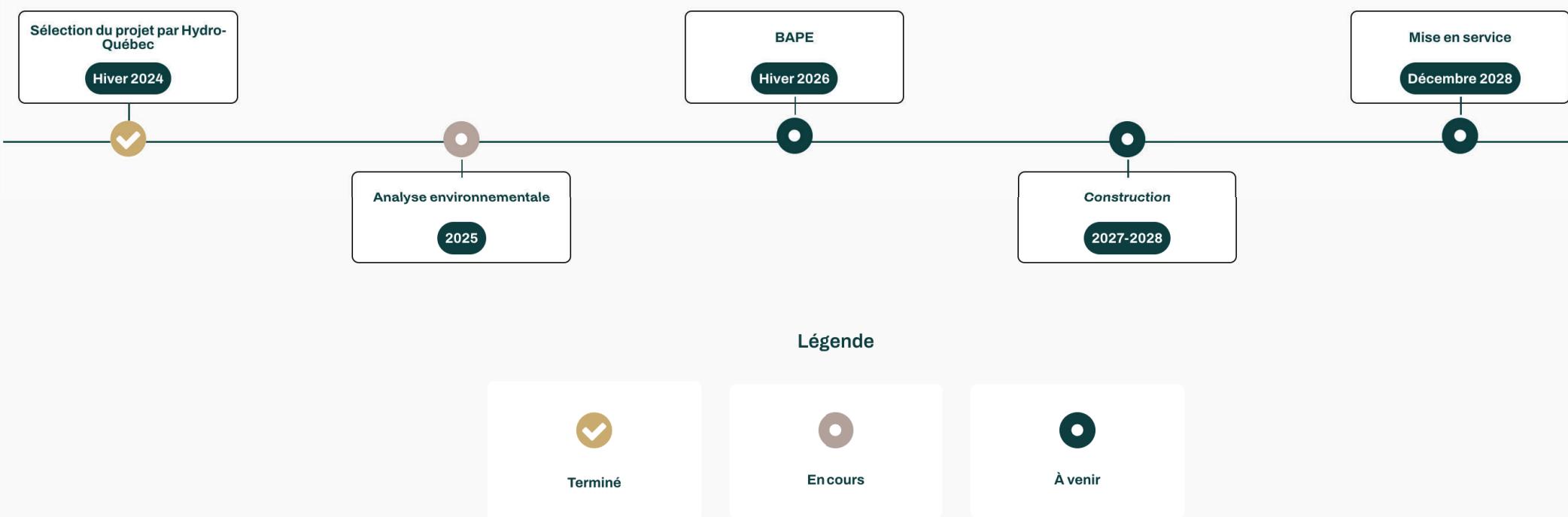
**Informer la population et se prononcer sur l'acceptabilité sociale du projet**

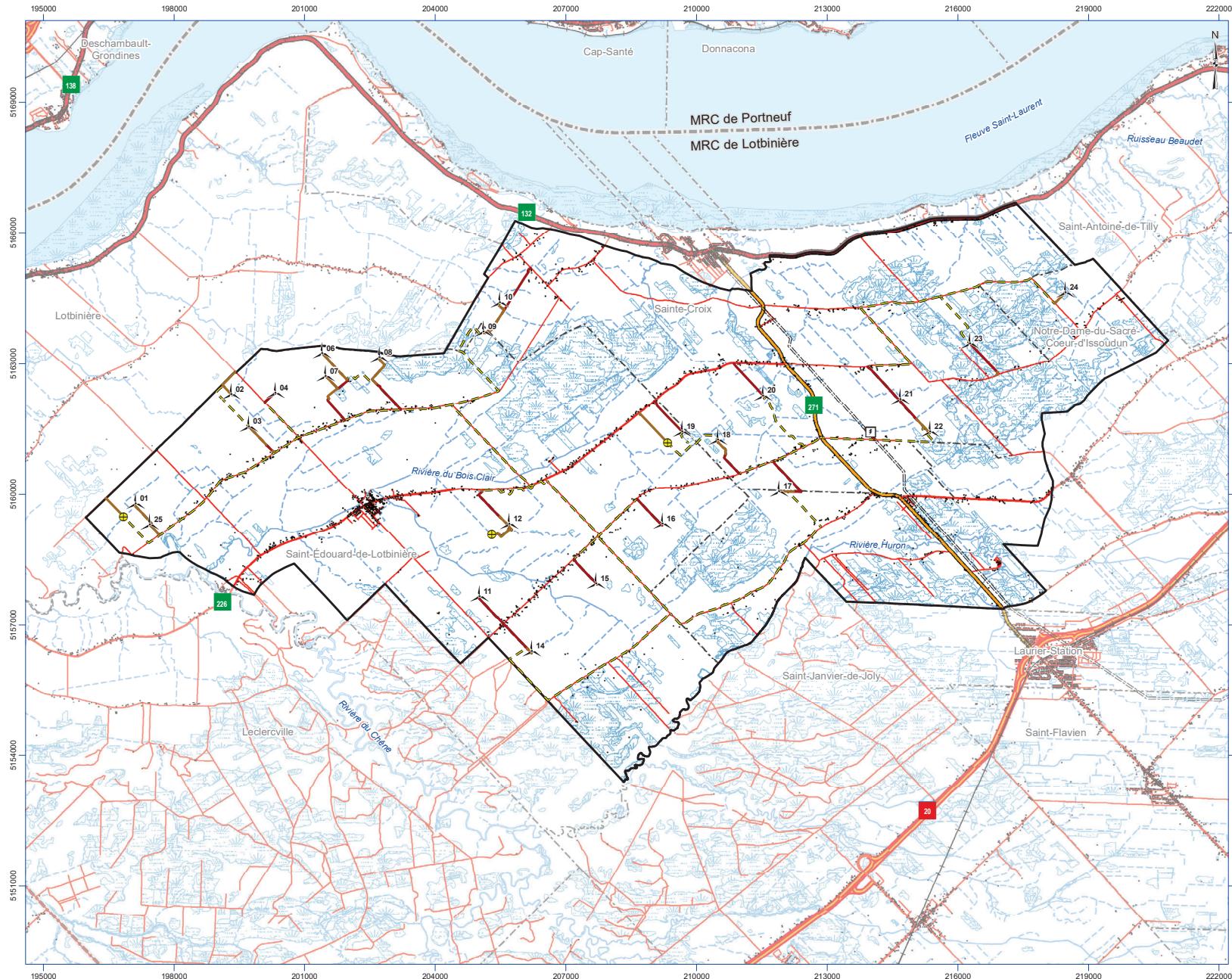
## Moyens

- 1. Période publique d'information**
- 2. Si demande d'audiences publiques**
  - Mandat donné (médiation, consultation ciblée ou audience publique) selon demandes et préoccupations relatives à l'étude d'impact**
- 3. Transmission d'un rapport pris en compte dans la décision gouvernementale**

ÉCHÉANCIER DE

# Réalisation





## ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT



### Projet Lotbinière Ndakina

#### Carte 1.1 Configuration du Projet

PROJET

- Éolienne (version du 4 novembre 2024)
- Mât de mesure de vent
- Poste de raccordement
- Chemin d'accès existant
- Chemin d'accès à construire
- Réseau collecteur
- Zone de projet

TERRITOIRE

- Bâtiment
- Chemin de fer
- Ligne électrique
- Autoroute
- Route nationale
- Route régionale
- Route principale
- Route locale
- Limite municipale
- Limite de MRC

MILIEU NATUREL

- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Étendue d'eau
- Milieu humide potentiel (MELCCFP)

0 1 2 3 4 5 km

Projection NAD 1983 MTM 7

Sources : Gouvernement du Québec, ESRI, Parc Éolien Lotbinière Ndakina S.E.C., Activa Environnement Inc.

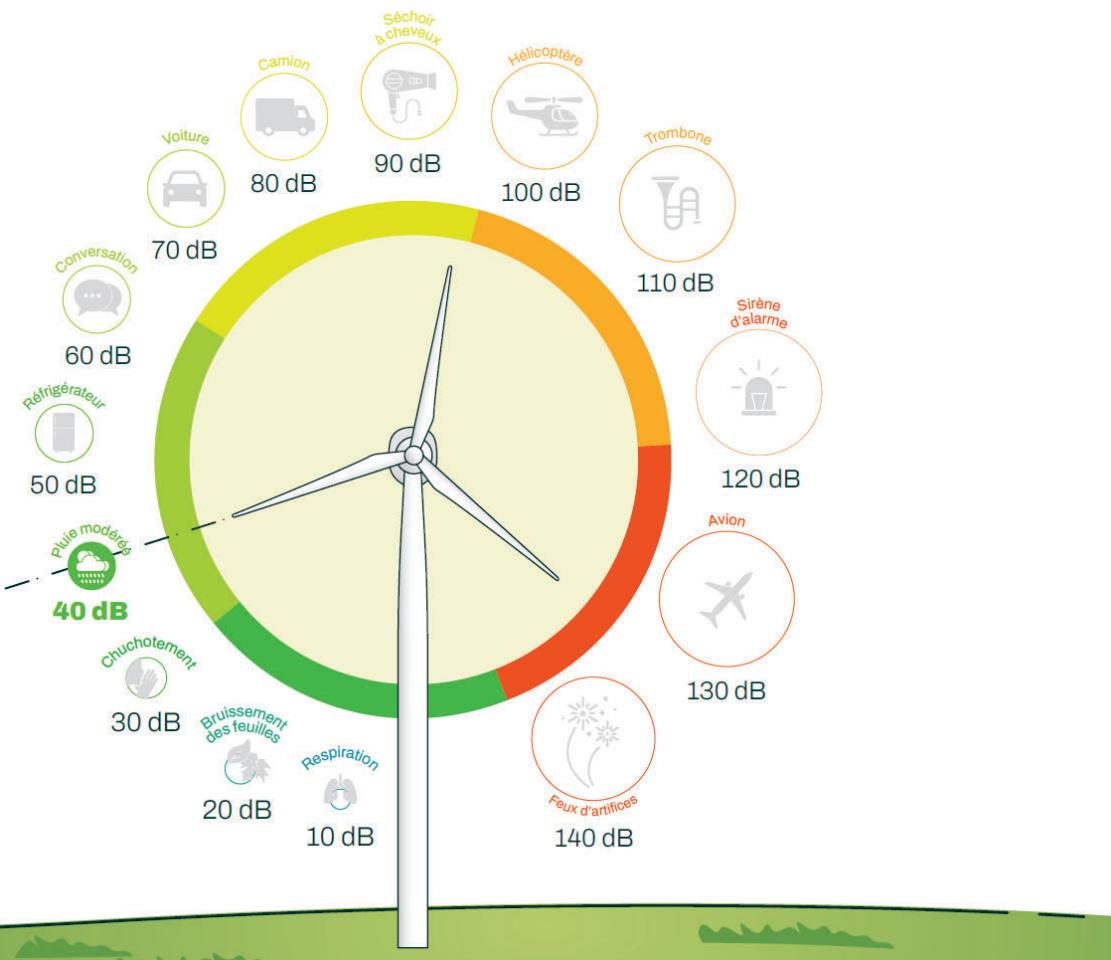
Carte préparée par :  
 Alexandra Lavoie, B. Env., M. Sc.  
 Projet : E2410-01/19693  
 7 mai 2025

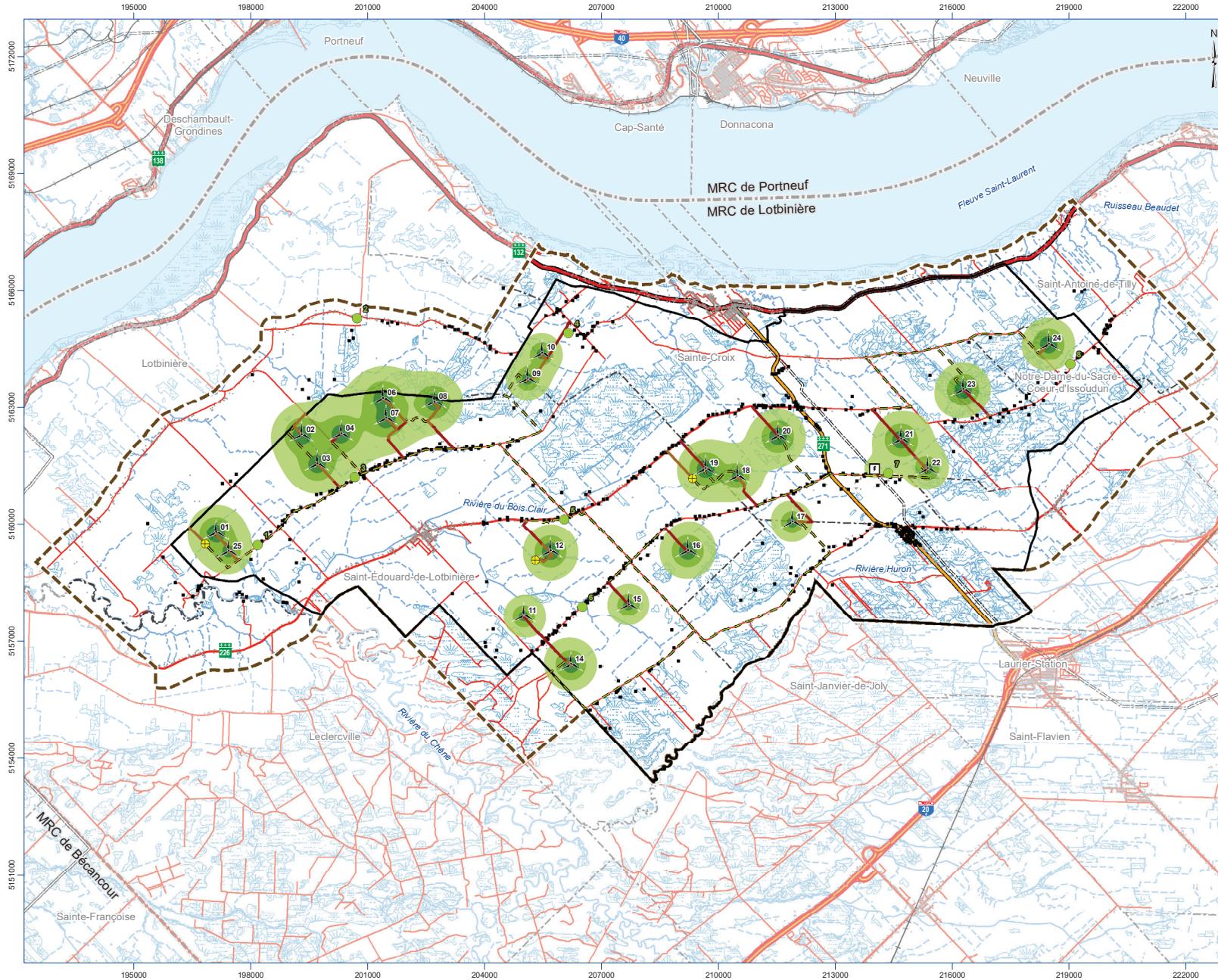
**ACTIVA**  
ENVIRONNEMENT

Éolienne

# NIVEAU SONORE

## Niveau sonore à respecter





## ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT



### Projet Lotbinière Ndakina

#### Carte 7.2 Modélisation sonore

##### PROJET

- Éolienne (version du 4 novembre 2024)
- Mât de mesure de vent
- Poste de raccordement
- Chemin d'accès existant
- Chemin d'accès à construire
- Réseau collecteur
- Zone de projet
- Zone d'étude

##### CARACTÉRISATION DU CLIMAT SONORE

- Récepteur potentiel (2 km des éoliennes)
- Point de mesure sonore

Niveaux sonores (L<sub>Aeq</sub>) en dB(A) à 1,5 m du sol

- 40 - 45
- 45 - 50
- ≥ 50

##### TERRITOIRE

- Bâtiment
- Chemin ferroviaire
- Ligne électrique
- Autoroute
- Route nationale
- Route régionale
- Route principale
- Route locale
- Limite municipale
- Limite de MRC

##### MILIEU NATUREL

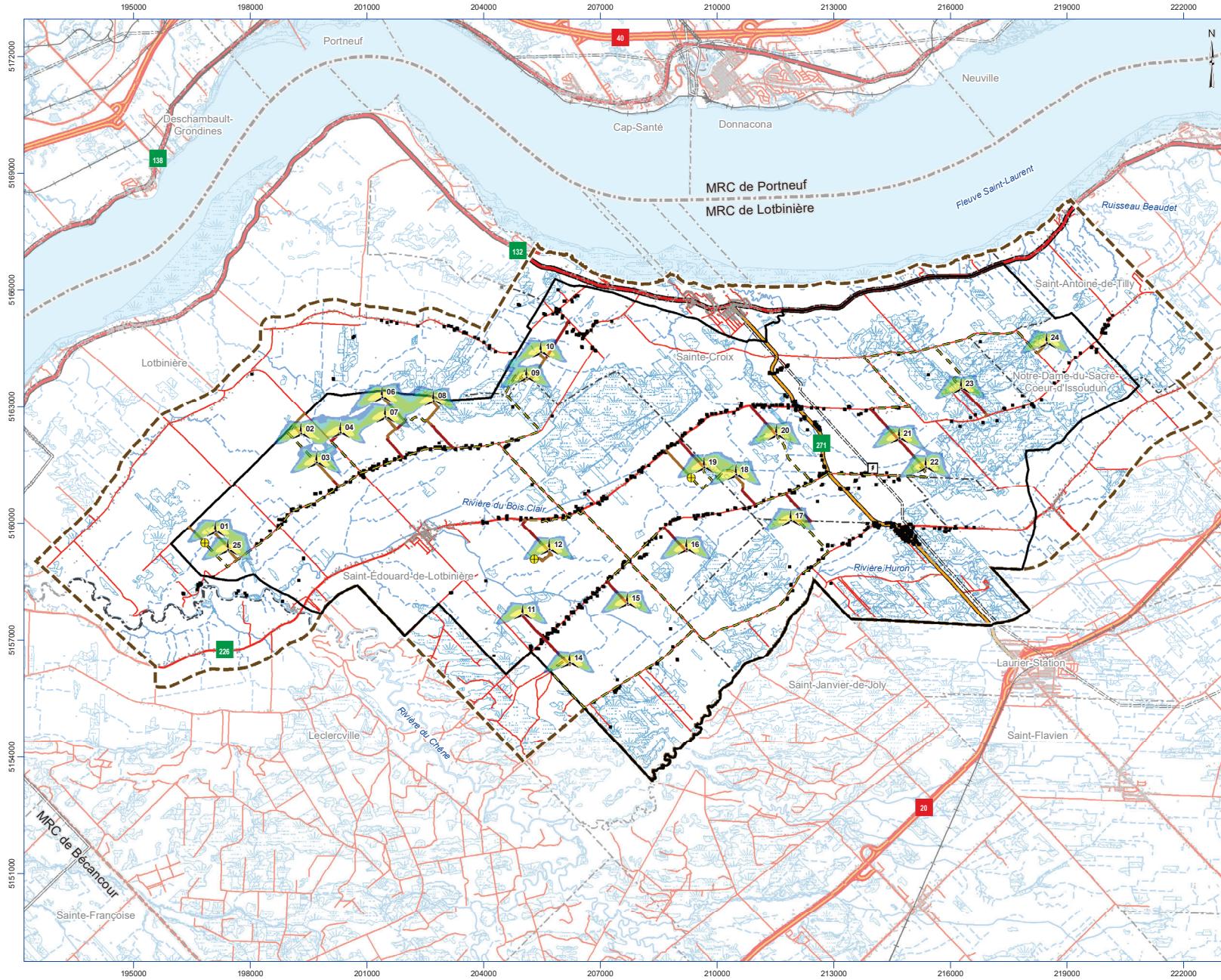
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Étendue d'eau
- Milieu humide potentiel (MELCCFP)

0 1 2 3 4 5 km  
Projection NAD 1983 MTM 7

Sources : Gouvernement du Québec, ESRI, AtkinsRealis, Parc Éolien Lotbinière Ndakina S.E.C., Activa Environnement inc.

Carte préparée par :  
Alexandra Lavoie, B. Env., M. Sc.  
Projet : E2410-01/19693  
13 mai 2025

**ACTIVA**  
ENVIRONNEMENT



## ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT



### Projet Lotbinière Ndakina

#### Carte 7.3 Battement d'ombre projeté

##### PROJET

- Éolienne (version du 4 novembre 2024)
- Mât de mesure de vent
- Poste de raccordement
- Chemin d'accès existant
- Chemin d'accès à construire
- Réseau collecteur
- Zone de projet
- Zone d'étude

##### BATTEMENT D'OMBRE

- Récepteur potentiel (2km des éoliennes)
- Temps d'exposition annuelle
- >30 heures
- >40 heures
- >50 heures
- >100 heures

##### TERRITOIRE

- Bâtiment
- Chemin ferroviaire
- Ligne électrique
- Autoroute
- Route nationale
- Route régionale
- Route principale
- Route locale
- Limite municipale
- Limite de MRC

##### MILIEU NATUREL

- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Étendue d'eau
- Milieu humide potentiel (MELCCFP)

0 1 2 3 4 5 km  
Projection NAD 1983 MTM 7

Sources : Gouvernement du Québec, ESRI, Parc Éolien Lotbinière Ndakina S.E.C., NetZero, Activa Environnement Inc.

Carte préparée par :  
Alexandra Lavoie, B. Env., M. Sc.  
Projet : E2410-01/19693  
13 mai 2025

**ACTIVA**  
ENVIRONNEMENT

OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES

# Locales et régionales



travaux  
d'arpentage



déboisement



construction  
de chemins



fourniture  
de béton et d'agrégats



services professionnels  
(notaire, arpenteur, etc.)



transport des  
pales, tours, nacelles



transport  
de matériaux



excavation



installation des réseaux  
électriques et de communication



montage  
des éoliennes



fondations



construction  
du poste électrique

COLLECTIVITÉS

# Les retombées économiques

30 ans

## Parties prenantes

## Montant / an

Partenaires projet (MRC 45 % & Abénakis 5 %)

~ 2 M\$ / an

3 municipalités hôtes infrastructures

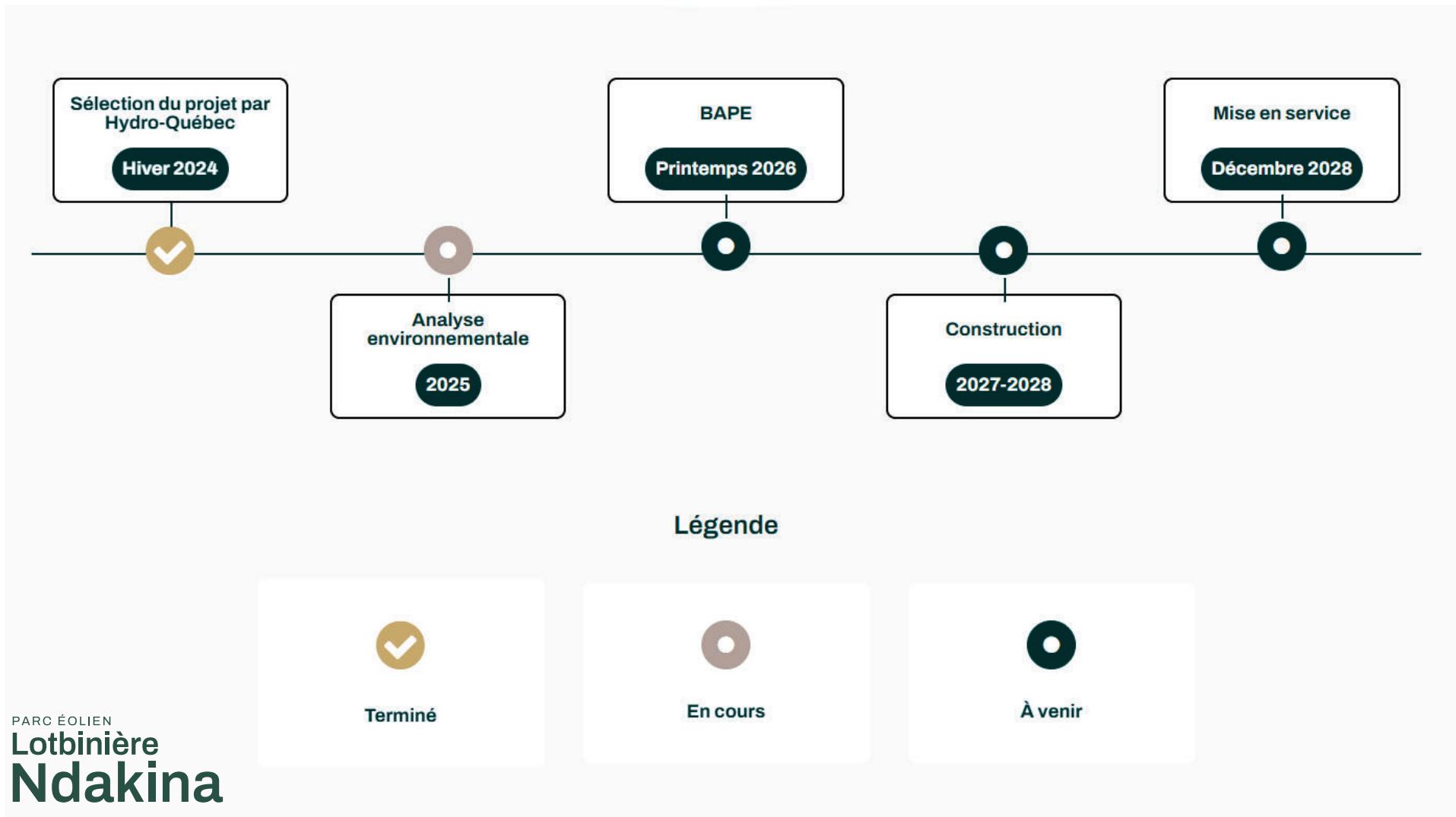
~ 622 700 \$ / an

Propriétaires hôtes infrastructures

~ 900 000 \$ / an

ÉCHÉANCIER DE

# Réalisation



# Suivez la procédure environnementale du projet sur le site web du ministère de l'Environnement



[https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no\\_dossier=3211-12-266](https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no_dossier=3211-12-266)

PARC ÉOLIEN  
Lotbinière  
Ndakina

**Québec** 

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

 [Nous joindre](#) 

[Accueil](#) | [Ministre](#)  | [Le Ministère](#) | [Air](#) | [Biodiversité](#) | [Changements climatiques](#) | [Développement durable](#) | [Eau](#) | [Évaluations environnementales](#) | [Matières résiduelles](#) | [Milieu agricole](#) | [Milieu industriel](#) | [Pesticides](#) | [Terrains contaminés](#)

## Registre des évaluations environnementales

### Projet de construction du parc éolien Lotbinière Ndakina sur le territoire de la municipalité régionale de comté de Lotbinière par Parc éolien Lotbinière Ndakina S.E.C.

[Afficher détails](#)

- [+ Avis de projet \(1 élément\)](#)
- [+ Directive ministérielle \(4 éléments\)](#)
- [+ Recevabilité de l'étude d'impact](#)
- [+ Participation publique](#)
- [+ Analyse environnementale](#)
- [+ Décision](#)
- [+ Suivi](#)

**Alerte courriel**

Inscrivez-vous à l'alerte courriel pour être informé du dépôt de nouveaux documents pour ce projet.

- [Inscription](#)

**Droits de propriété intellectuelle et avis de non-responsabilité**

Certains documents, renseignements et éléments graphiques figurant dans ce registre sont fournis par des tiers et sont soumis à des droits d'auteur dont le gouvernement du Québec n'est pas titulaire. Par conséquent, certaines interdictions ou restrictions quant à la reproduction de ces documents, renseignements ou éléments graphiques peuvent s'appliquer, et il peut être nécessaire d'obtenir l'autorisation directement du titulaire des droits d'auteur avant de pouvoir les reproduire ou autrement les diffuser.

De plus, il est à noter que les documents et renseignements fournis par des tiers n'engagent que leurs auteurs. Ils ne peuvent être considérés comme constituant une prise de position du Ministère ou du gouvernement du Québec.

Par ailleurs, en cas de divergence entre un texte officiel et le contenu de ce registre, le texte officiel a préséance.

[Page précédente](#) [Accueil](#)

[Accès à l'information](#) | [Politique de confidentialité](#)

*Environnement,  
Lutte contre  
les changements  
climatiques,  
Faune et Parcs*

**Québec** 

[© Gouvernement du Québec, 2025](#)



## Son rôle?

**Veiller à ce que les terres agricoles demeurent disponibles et en santé pour les générations futures**

## Processus

- 1. Le projet déposera une demande d'autorisation en septembre 2025 après avoir travaillé en concertation avec les propriétaires fonciers**
- 2. La CPTAQ analysera le projet pour déterminer si l'empreinte en terre agricole est compatible avec la mission de protection du territoire agricole**
  - La CPTAQ tient compte des consultations effectuées auprès des instances, soit les Syndicats de l'UPA de Lotbinière-Nord et Sud, les municipalités et la MRC ainsi que les propriétaires fonciers concernés, pour rendre son avis**
- 3. Publication d'un avis contraignant (acceptant ou rejetant le projet) d'ici la fin de 2026**

## ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

# Éléments clés de l'EIE

### Éléments clés à retenir du Projet et de l'Étude d'impact

	Donnée
Puissance nominale	100 MW
Puissance des éoliennes	Entre 5,7 et 7,2 MW
Nombre d'éolienne prévues	Entre 18 et 20
Nombre de positions potentielles étudiées pour les éoliennes	23
Nombre de mâts de mesure de vent prévus	Entre 1 et 2
Nombre de positions potentielles étudiées pour les mâts de mesure de vent	3
Superficie touchée temporairement	126,13 ha
Superficie touchée de façon permanente	26,69 ha
Nombre de km de chemin d'accès total	23,69 km
Nombre de km de chemin d'accès sur des chemins existants	14,15 km
Nombre de km de réseau collecteur total	71,54 km
Nombre de km de réseau collecteur enfoui	71,45 km*
Nombre de km de réseau collecteur aérien	0,09 km

\*dont 38,38 km en emprise publique

\*Le dépôt de l'étude d'impact étant prévu pour la fin du mois de juin, certaines informations pourraient être sujets à modification dans la version finale.

# Composantes étudiées dans le cadre de l'EIE

Milieu naturel	Milieu humain
<ul style="list-style-type: none"><li>• Qualité de l'air (poussière et émission de GES)</li><li>• Sols et dépôt de surface</li><li>• Eaux souterraines</li><li>• Milieux hydriques et habitat du poisson</li><li>• Milieux humides</li><li>• Végétation</li><li>• Oiseaux</li><li>• Chauves-souris</li><li>• Mammifères terrestres</li><li>• Amphibiens et reptiles</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Emplois et retombées économiques</li><li>• Valeur immobilière des propriétés</li><li>• L'utilisation du territoire (récrétourisme, chasse, pêche et piégeage, agriculture, acériculture, foresterie)</li><li>• Les infrastructures d'utilité publique</li><li>• Le patrimoine archéologique et les sites d'intérêts historiques et culturels</li><li>• Le paysage</li><li>• La qualité de vie (climat sonore, battement d'ombre, sécurité publique)</li></ul>

## ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

# Liste des inventaires et études réalisés dans le cadre du développement du Projet

Inventaires et études réalisés	État	Informations pertinentes
Caractérisation préliminaire des milieux humides et hydriques	Complétée	Réalisation de stations de caractérisation de milieux humides (23) et de milieux hydriques (23)
Caractérisation préliminaire des espèces floristiques en situation précaire	Complément en cours	Réalisation de 20 parcelles d'inventaires dans les emprises prévues. Aucune observation jusqu'à maintenant
Inventaire d'oiseaux	Complété	Identification de 116 espèces d'oiseaux dans la zone de projet dont 9 espèces en situation précaire
Validation de l'utilisation des nids de faucon répertoriés	En cours	Deux sites font l'objet de suivi actuellement
Inventaire de chauves-souris	Complété	Identification de 5 espèces de chauves-souris fréquentant la zone de projet
Inventaire de l'herpétofaune (tortue des bois)	Complément en cours	Aucune observation
Étude géotechnique	Complétée	Les résultats obtenus sont toujours en analyse
Étude hydrogéologique	En cours	-

\*Le dépôt de l'étude d'impact étant prévu pour la fin du mois de juin, certaines informations pourraient être sujets à modification dans la version finale.

MILIEU NATUREL

Lotbinière  
Ndakina

## ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

# Liste des inventaires et études réalisés dans le cadre du développement du Projet

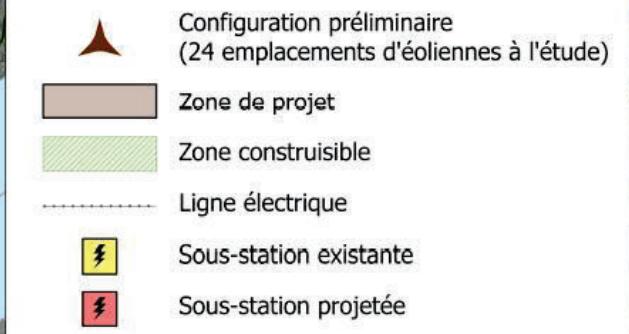
Inventaires et études réalisés	État	Informations pertinentes
Évaluation environnementale de site phase I	Complétée	Aucune infrastructure du Projet n'est prévue sur un site représentant un risque potentiel de contamination.
Étude de potentiel archéologique autochtone	Complétée	Au total, 5 zones de potentiel archéologique ont été identifiées dans les emprises prévues. Une inspection visuelle a permis de conclure que les zones présentent un faible potentiel.
Étude de potentiel archéologique eurocanadien	Complétée	Une seule zone de potentiel archéologique eurocanadien a été identifiée dans les emprises prévues. Une validation terrain est prévue avant le début des travaux de construction.
Étude d'identification des systèmes de télécommunications	Complétée	Aucune préoccupation soulevée de Nav Canada, GRC, Garde côtière, ministre de la Défense nationale. Une entente de mitigation sera convenue avec ECCC pour un de leur radar météorologique.
Étude du paysage	Complétée	Importance de l'impact variant de majeure à nulle selon les types d'unités de paysage évalués.
Étude du climat sonore projeté	Complétée	Aucun dépassement anticipé (respect de la norme).
Étude du battement d'ombre	Complétée	Respect de la limite établie à 30 h/année selon les bonnes pratiques.
Simulations visuelles	Complétées	Un total de 12 simulations visuelles réalisées.
Quantification des émissions de gaz à effet de serre (GES)	Complétée	Évaluation des émissions de GES liées au Projet et établissement des mesures d'atténuation envisagées.
Plan de transport	En cours	

\*Le dépôt de l'étude d'impact étant prévu pour la fin du mois de juin, certaines informations pourraient être sujets à modification dans la version finale.

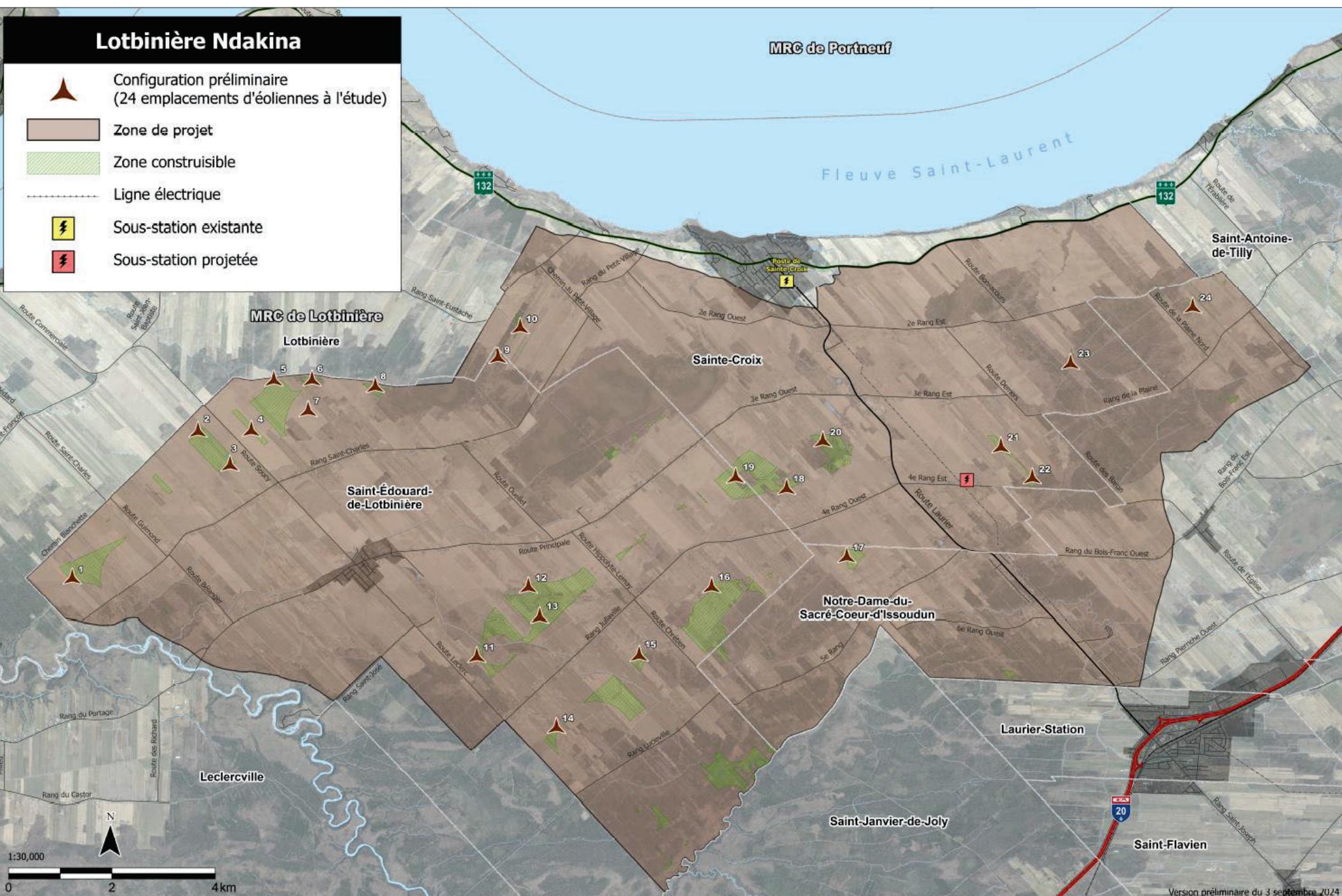
## MILIEU HUMAIN

Lotbinière  
Ndakina

## Lotbinière Ndakina



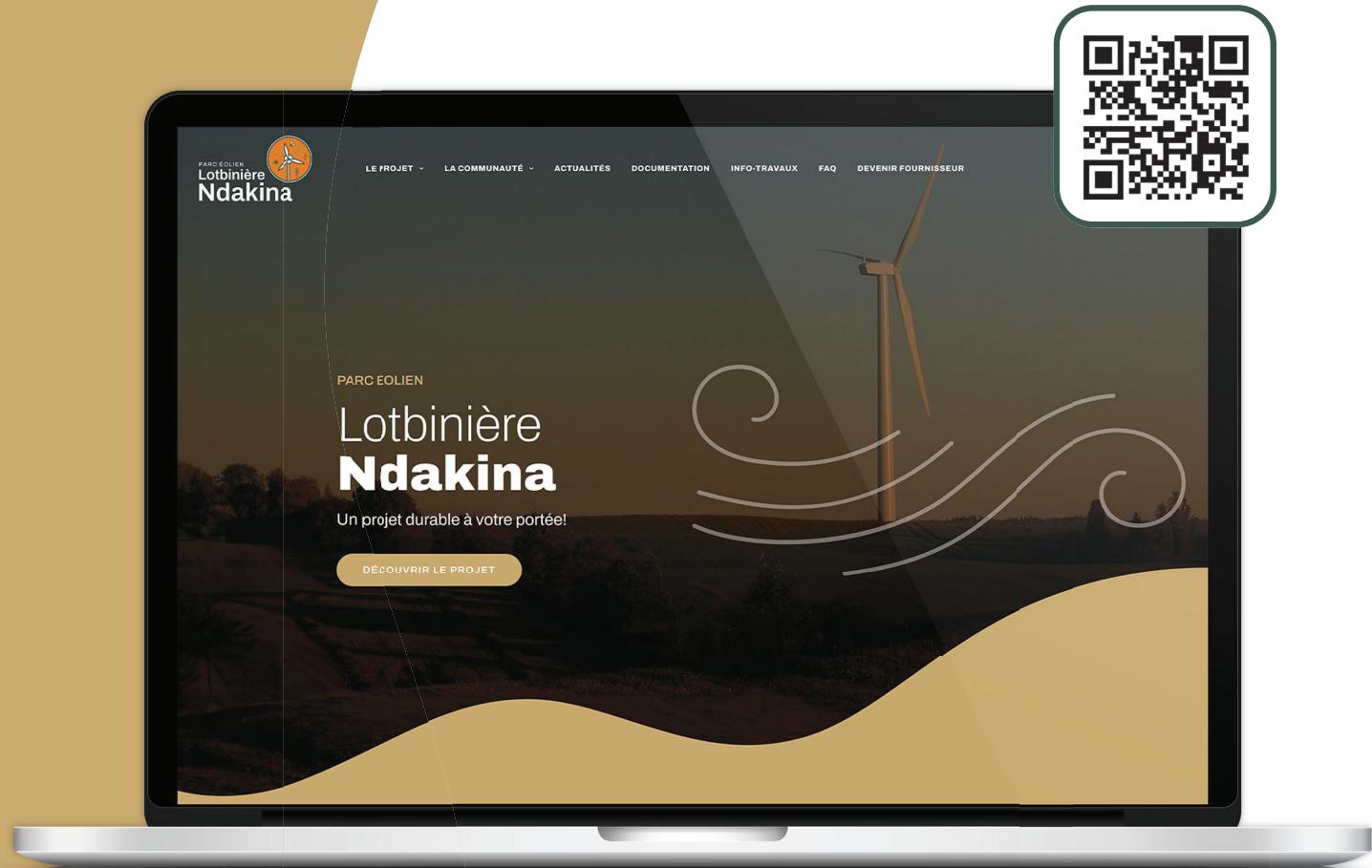
MRC de Portneuf





PARC ÉOLIEN  
**Lotbinière**  
**Ndakina**

**Un tout  
nouveau site  
Web pour  
suivre les  
activités et  
l'avancement  
du projet!**



**[www.lotbinierendakina.com](http://www.lotbinierendakina.com)**

**PARC ÉOLIEN  
Lotbinière  
Ndakina**

ENVIRONNEMENT  
RESSOURCES NATURELLES  
TERRITOIRE



106, RUE INDUSTRIELLE  
NEW RICHMOND (QUÉBEC) G0C 2B0  
TÉLÉPHONE : 418 392-5088  
SANS FRAIS : 1 866 392-5088  
TÉLÉCOPIEUR : 418 392-5080  
COURRIEL : [INFO@ACTIVAENVIRO.CA](mailto:INFO@ACTIVAENVIRO.CA)  
SITE WEB : [WWW.ACTIVAENVIRO.CA](http://WWW.ACTIVAENVIRO.CA)